



HAL
open science

Le Journal de Lyon (1784-1792). Un périodique provincial à la fin du siècle des Lumières

Claire Michelland

► **To cite this version:**

Claire Michelland. Le Journal de Lyon (1784-1792). Un périodique provincial à la fin du siècle des Lumières. Histoire. 2007. dumas-00460313

HAL Id: dumas-00460313

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00460313v1>

Submitted on 26 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Journal de Lyon (1784 - 1792) :
Un périodique provincial à la fin du siècle des
Lumières

Grenoble, juin 2007.

Mémoire de Master 2, « Homme, Sociétés, Technologies »,

Mention : Histoire et histoire de l'art,

Spécialité : Métiers de la bibliothèque et culture du livre.

Sous la direction de Monsieur Gilles Bertrand.

MICHELLAND Claire

Ce mémoire n'aurait pu être réalisé sans l'aide de Monsieur Gilles Bertrand, qui a dirigé mon travail. Je tiens à le remercier pour sa disponibilité, sa compréhension et ses conseils, ainsi que pour ses encouragements.

Je remercie également ma famille et mes proches qui m'ont encouragée et soutenue.

Table des matières

Introduction.....	6
1 ^{ère} partie : Le <i>Journal de Lyon</i> et la presse lyonnaise	9
I- Spécificité de la presse provinciale et notamment lyonnaise.....	9
1- La naissance et l'essor de la presse provinciale.....	9
2- La presse locale lyonnaise	11
II- Les <i>Affiches de Lyon, annonces et avis divers</i> (1750-1821), le précurseur de la presse locale lyonnaise.....	13
1- Les débuts des <i>Affiches de Lyon</i>	13
2- Une entreprise qui réussit.....	14
3- La période révolutionnaire et la fin des <i>Affiches de Lyon</i>	15
III- Le <i>Journal de Lyon</i> (1784 – 1792 ?), un journal novateur	16
1- La « suite aux <i>Petites Affiches de Lyon</i> »	16
2- Un journal utile et agréable.....	17
3- Évolutions matérielles : titres, périodicité, format.....	18
IV- Le <i>Courier de Lyon</i> (1 ^{er} septembre 1789-Février 1791), concurrent du <i>Journal de Lyon</i>	22
1- La fusion entre le <i>Courier de Lyon</i> et le <i>Journal de Lyon</i> , avril 1791.....	22
2- Luc Antoine Champagneux	23
3- Un journal de province.....	24
2 ^{ème} partie : Le <i>Journal de Lyon</i> et les Lyonnais	26
V- Aimé de la Roche, un imprimeur lyonnais très actif	26
1- Les débuts d'Aimé de la Roche	26
2- Les raisons d'un succès malgré des difficultés	27
3- La maison d'Aimé de la Roche.....	28
VI- Charles-Joseph Mathon de la Cour, auteur principal, académicien et franc-maçon lyonnais.....	30
1- Un homme de lettres et un homme politique	30
2- L'expérience du <i>Journal des Dames</i>	31
3- Un fondateur de l' <i>Almanach des Muses</i>	32
4- Les participations à d'autres périodiques.....	33
5- Un franc-maçon et académicien lyonnais	34

VII- Les imprimeurs et auteurs qui ont participé au <i>Journal de Lyon</i>	35
1- Les collaborateurs de Charles-Joseph Mathon de la Cour.....	35
2- Les imprimeurs après Aimé de la Roche	36
3- La place importante accordée à la comtesse de Beauharnais	37
VIII- Les Lyonnais et le <i>Journal de Lyon</i> , la place du lecteur dans le journal.....	39
1- Les informations sur le quotidien	39
2- L'indice d'un patriotisme important, les événements locaux	39
3- Le courrier, les opinions et intérêts des lecteurs	41
4- Les Lyonnais et l'étranger, le voyageur à Lyon et à l'étranger	43
IX- Le <i>Journal de Lyon</i> et la philanthropie	44
1- Les rédacteurs du <i>Journal de Lyon</i> et les actes de bienfaisance.....	44
2- Le rôle du <i>Journal de Lyon</i> dans les actes de bienfaisance	45
3- La relation de la bienfaisance dans le <i>Journal de Lyon</i>	46
3 ^{ème} partie : Un journal représentatif de l'esprit des Lumières	48
X- Les objectifs principaux du <i>Journal de Lyon</i>	48
1- L'utilité et la bienfaisance.....	48
2- L'histoire et les événements locaux.....	49
3- Une ouverture sur le monde du XVIII ^{ème} siècle.....	50
XI- Des rubriques et un contenu varié	52
1- Les vers, la prose et la poésie.....	52
2- Les sciences et l'Académie	52
3- La justice.....	53
4- L'histoire locale	54
5- Les livres nouveaux	55
6- Les autres rubriques	55
XII- Des acteurs lettrés	58
1- Les lettrés lyonnais membres de la république des lettres.....	58
2- Les auteurs et imprimeurs du <i>Journal de Lyon</i>	59
3- Les lecteurs du <i>Journal de Lyon</i>	60
XIII- Le Journal de Lyon et l'actualité	61
1- L'actualité avant 1789 et l'autorisation d'imprimer	61
2- La constitution des États généraux et la Révolution.....	62
3- Les opinions de Charles-Joseph Mathon de la Cour.....	65
4- La fin du Journal de Lyon.....	68

Conclusion	70
Table des annexes	72
Index des noms de personnes.....	105
Sources et bibliographie.....	107
Sources.....	108
Bibliographie.....	112

Introduction

Une étude du *Journal de Lyon* paraît intéressante pour approfondir la connaissance de l'essor de la presse provinciale à Lyon. Ce journal possède plusieurs des caractéristiques des journaux qui apparaissent à cette époque en France. Il est lié à des Affiches locales, présente un contenu majoritairement littéraire et représente l'esprit des Lumières. Il est cependant particulier car un peu en avance sur son temps, il prend aujourd'hui l'image d'un précurseur. Le *Journal de Lyon* fut en effet parfois qualifié de premier « vrai journal » lyonnais, peut-être avec un peu d'exagération. S'il est vrai que le *Journal de Lyon* est le premier journal de Lyon à se différencier des feuilles commerciales et utilitaires que sont les Affiches, l'appellation de « vrai journal » semble difficile à justifier. Le mot journal peut en effet couvrir plusieurs réalités. Il peut s'agir du journal au sens moderne du terme, c'est-à-dire informatif et quotidien, ou de journal dans le sens de périodique différent des Affiches de l'époque. Il semble plus sage d'évoquer le *Journal de Lyon* en tant que périodique précurseur de la presse locale à venir. Dans les années qui suivirent sa création, plusieurs journaux du même type, avec toutes leurs particularités, apparurent dans le paysage de la presse locale lyonnaise. Ce phénomène se retrouve au niveau national.

Le *Journal de Lyon* apparaît également tel un périodique connu dans les études sur la presse lyonnaise du XVIII^e siècle, mais qui a été peu étudié en profondeur. Il est ainsi présent dans le *Dictionnaire des journaux* de Jean Sgard et dans l'*Histoire générale de la presse française* de Claude Bellanger. La majorité des textes publiés sur le *Journal de Lyon* ont pour base les études d'Aimé Vingtrinier, l'*Histoire des journaux de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours* et l'*Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*. La place que ce périodique occupe au niveau de la presse locale lyonnaise permet de le retrouver dans divers textes la concernant, ou concernant la presse du XVIII^e siècle. Les mêmes informations sont cependant souvent présentes. Pour pouvoir présenter un travail approfondi sur ce périodique, un dépouillement du journal fut nécessaire, mis en relation avec des recherches sur la presse lyonnaise et sur la presse locale française contemporaines. Il est ainsi possible de faire ressortir les points communs et les particularités du *Journal de Lyon* par rapport aux périodiques de son époque.

Ce travail sur le *Journal de Lyon* s'attache à montrer en quoi ce périodique est représentatif d'un état d'esprit de son temps. Ceci se traduit par un intérêt pour la ville de Lyon, par

l'inscription du journal dans un cercle de lettrés Lyonnais, et par sa reprise des idées des Lumières. Une étude du *Journal de Lyon* par l'intermédiaire de ces trois axes de lecture, permet de signaler les particularités du journal, autant que sa représentativité d'un certain état d'esprit. Ce périodique est fortement ancré dans la ville de Lyon. Dès ses débuts, il se présente comme un journal local, signalant tout ce qui touche à la localité, et faisant preuve de patriotisme. Il évoque cependant peu l'actualité, et ne se rapproche de ce que l'on appelle la presse d'information qu'avec la formation des Etats généraux, et les événements révolutionnaires. Ceux-ci poussent le rédacteur du journal à relater des événements politiques qu'il ne pouvait ignorer, puis à orienter sa publication selon ses idées politiques. La forme physique du journal change avec la modification de son contenu. La place importante occupée par les événements politiques oblige le rédacteur à adopter une périodicité et un format nouveau.

La question du format touche à la dernière opération de la chaîne de réalisation du journal, il s'agit de l'imprimerie. Le *Journal de Lyon* a été imprimé à une époque où la technique d'impression dominante était la typographie, c'est-à-dire que les éléments imprimants sont en relief. La force motrice nécessaire à l'utilisation de la presse est fournie par l'homme, aidé d'un levier. La presse inventée par Gutenberg dans les années 1440 est utilisée en France, quasiment sans évolution, jusqu'en 1823. Le plus souvent, le journal ne possède pas son imprimerie particulière, il n'est que le client, souvent modeste, d'une maison d'imprimerie. Pour l'impression, l'imprimeur utilise des caractères mobiles, une ou plusieurs presses à bras, de l'encre et du papier. Il est difficile de connaître le rendement des presses. Jusqu'en 1780, la presse à deux coups est utilisée, la production habituelle dans les imprimeries parisiennes était d'environ deux mille cinq cents à trois mille feuilles par journée de travail - de cinq heures du matin à huit ou neuf heures du soir - soit près de cent cinquante feuilles à l'heure. François-Amboise Didot perfectionne cette presse par la modification de la vis de pression, il s'agit de la presse à un coup qui permet une production plus importante, elle est quasiment doublée. L'encre utilisée lors de l'impression du journal était souvent fabriquée par les imprimeurs eux-mêmes. Ils utilisaient presque uniquement de l'encre noire, à base de noir de fumée. Celui-ci, obtenu par combustion de résidus gras, était mélangé à de l'huile de noix ou de lin cuite. La pâte ainsi obtenue fut ensuite broyée à la main. Le papier était du papier chiffon.

Une fois le journal réalisé, il était livré à ses abonnés. Dans le cas d'un journal local l'imprimeur pouvait embaucher des facteurs, tel fut d'ailleurs le cas du *Journal de Lyon*. Dès

que le journal avait une portée nationale, sa diffusion dépendait largement des moyens de transmission. Le *Journal de Lyon* fut diffusé à Paris, il dépendit alors de la poste.

Peu d'informations sont connues quant à l'impression du *Journal de Lyon*. Il est seulement possible de savoir qu'il était imprimé chez un imprimeur dont l'entreprise était florissante. Il est vraisemblable que les techniques citées plus haut étaient utilisées pour le *Journal de Lyon*. Il y avait en effet peu de techniques différentes à cette époque pour l'imprimerie.

Avant l'impression du journal, celui-ci doit être conçu. Cette partie de la réalisation du journal est traitée dans ce mémoire. Ceci permet de replacer le *Journal de Lyon* dans un contexte en mouvement, celui de la fin de l'Ancien Régime et de l'essor de la presse provinciale. Il est intéressant d'observer l'influence qu'eut ce contexte sur le *Journal de Lyon*, celle-ci se voit par l'intermédiaire de la censure, des sujets traités et des événements qui sont ou ne sont pas relatés. Il est aussi possible d'essayer de trouver la place que pouvait avoir le *Journal de Lyon* dans la population lyonnaise et plus généralement dans son époque, celle du siècle des Lumières. Les idées des Lumières sont en effet largement diffusées dans ce périodique. Celles-ci apparaissent autant par l'intermédiaire des auteurs publiés que par l'organisation même du journal. Celui-ci reprend, dans sa composition et par les sujets qu'il évoque, l'esprit des Lumières. Il existe plusieurs explications à ceci, dont la réalisation de ce journal par des hommes des Lumières, des savants et des lettrés lyonnais.

1^{ère} partie : Le *Journal de Lyon* et la presse lyonnaise

I- Spécificité de la presse provinciale et notamment lyonnaise

1- La naissance et l'essor de la presse provinciale

La presse provinciale représente une catégorie particulière de la presse de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Chaque capitale de province souhaitait alors entretenir une activité intellectuelle autour de son élite, et désirait détenir ses propres moyens d'information. Cette forme de presse connut un essor important qui est à mettre en parallèle avec le mouvement encyclopédique¹. Gilles Feyel définit la presse provinciale comme « l'ensemble des journaux imprimés en province et qui transmettent une information régionale ou locale »². Cette définition recouvre une réalité peu présente avant le milieu du siècle. Au début des années 1750, seules les villes de Strasbourg et de Lyon possédaient une Affiche (voir en annexes 1 et 2). A leur suite, un « réseau de presse provinciale » se mit progressivement en place, couvrant tout le royaume³. Les Affiches qui paraissaient alors en Province suivaient le modèle des *Affiches de province* et des *Petites Affiches de Paris*. Cette ressemblance concerne principalement le format et la périodicité, la plupart des Affiches de province sont hebdomadaires. Par la suite, les restrictions imposées par le format et la parution hebdomadaire poussèrent certains rédacteurs, dans les années 1770 et 1780, vers la publication de suppléments, pour compenser le manque de place.

Vers la fin des années 1770, le terme d'Affiches passe de mode, il laisse la place à celui de journal. Le nombre de journaux tend à devenir important dès le début des années 1780. Dès 1784, les *Petites Affiches de Paris* - en 1779 - et les *Affiches de province* - en 1784 - adoptent le titre de *Journal général de France*. Ce dernier fut le résultat d'un accroissement de la

¹ Jean Sgard, « La presse provinciale et les Lumières », in Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIII^e siècle*, Grenoble, Centre de Recherche sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983, p. 49.

² Gilles Feyel, « La presse provinciale sous l'Ancien Régime », *ibid.*, p. 3.

³ Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p.1032.

périodicité et d'un développement du contenu des deux feuilles parisiennes. Certaines feuilles de province suivirent cet exemple et modifièrent leur titre, elles devinrent des Journaux, et gardèrent cependant le même format et la même périodicité. D'autres préférèrent publier une seconde feuille et créer ainsi un nouveau périodique. Tel fut le cas à Lyon, avec la création du *Journal de Lyon*, en 1784, en supplément des *Affiches de Lyon*. Durant cette période la presse provinciale vit difficilement, elle continue cependant à se multiplier, témoignant de la force du provincialisme⁴. Les *Affiches* et les *Journaux* de cette période s'ouvrirent à la littérature, ainsi qu'à tous les domaines de la connaissance. Les *Affiches* avaient en commun les rubriques concernant entre autres, les annonces diverses, les publicités commerciales, la conservation des hypothèques, ainsi que les cours des marchés. Le contenu variait en fonction du rédacteur. Il est cependant possible de retrouver quelques points communs, tel les annonces commerciales, les anecdotes locales, les énigmes ou encore les logoglyphes. Quelques périodiques présentent cependant une partie littéraire et scientifique importante tel que le *Journal littéraire de Nancy* ou encore le *Journal de Lyon*, qui laisse peu de place aux annonces, pour se consacrer aux belles-lettres, aux sciences et à la morale. La presse de province ne traitait pas des questions d'actualité, ou des questions brûlantes. La censure était très présente, le contenu des *Affiches* de province était en effet très surveillé. En plus de la censure préalable, chaque *Affiche* devait être envoyée régulièrement à Paris, aux bureaux de l'administration générale des *Affiches*. Elles étaient ainsi scrutées par un censeur. Durant les dernières années de l'Ancien régime, l'examen préalable des *Affiches* était réalisé par le lieutenant général de police. Il était souvent précédé par un censeur royal. Chaque numéro ainsi examiné portait l'approbation du censeur, suivit du visa du lieutenant général de police. Ce dernier signifiait que rien ne s'opposait à la publication du numéro.

Vers la fin de l'Ancien régime, le réseau de la presse provinciale acheva de s'étoffer, ainsi, vingt nouvelles feuilles furent créées entre 1779 et 1788⁵. Ce réseau était cohérent, chaque rédacteur envoyait ses *Affiches* à ses confrères et recevait les leurs en échange. La presse provinciale fut prise dans le phénomène d'explosion de la presse que l'on peut observer pendant l'été de 1789. Ce phénomène peut s'expliquer par la proclamation de la liberté de la presse, dans l'article onze de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*, datant d'août 1789 :

⁴ Claude Bellanger, *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, vol.1, p. 328.

⁵ Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle...*, *op.cit.*, p. 1035.

Article 11- La libre communication des pensées et des opinions est un des droit les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Cet article reconnaît la possibilité pour tous de s'exprimer librement par l'intermédiaire des moyens alors disponibles, l'écriture et l'imprimerie. La censure disparut et la liberté de « parler, écrire, imprimer », se mit en place pour quelques années. Ceci ne peut cependant suffire à expliquer cet essor de la presse puisque durant l'été 1789, et avant le mois d'août, plusieurs journaux furent publiés sans obtenir d'autorisation légale et sans avoir soumis leurs textes au censeur royal. Selon Gilles Feyel, cet essor de la presse peut aussi s'expliquer par la curiosité d'un lectorat préexistant pour une actualité alors abondante et évoluant rapidement⁶. La presse provinciale participa à ce mouvement d'essor de la presse par le reprise des comptes-rendus des états généraux puis de l'Assemblée Nationale, dans le but d'informer leurs lecteurs des événements parisiens, concernant la nation toute entière. Certains journaux cessèrent de paraître pour des raisons financières, d'autres continuèrent de paraître mais en ne s'intéressant qu'aux petites annonces, à la poésie et à la littérature. Les autres, la majorité, devinrent de vrais journaux politiques, d'opinion, ils parurent plus fréquemment et changèrent souvent de titres pour afficher leur nouvelle identité⁷. La presse lyonnaise fut en pointe dans les débuts de la presse provinciale, notamment par la précocité du lancement de ses Affiches.

2- La presse locale lyonnaise

Dès le règne de Louis XIV et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Lyon fut le deuxième centre de l'imprimerie provinciale, suivie par Rouen, et loin devant Bordeaux et Toulouse. Lyon n'est alors pas une grande capitale administrative, elle est cependant la seconde ville du royaume, une plaque tournante du commerce national et international, et un centre culturel important. La ville possède une longue et prestigieuse histoire concernant l'imprimerie, et notamment l'imprimerie humaniste du XVI^{ème} siècle. De nombreux imprimeurs, devenus célèbres, étaient d'origine lyonnaise, tels Etienne Dolet (1509 - 1546), Sébastien Gryphe (1492 - 1556) et Jean de Tournes. Le quartier des imprimeurs se trouvait alors entre le port de Chalamon en bord de Saône, la rue Saint-Antoine, la rue Mercière et la rue Chalamon, dans l'actuel quartier Mercière.

⁶ *Ibid.*, p. 1282.

⁷ Hugh Gough, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale 1789-1799 », in *Annales historiques de la Révolution Française*, 1988, n° 271, p. 247-253.

Les débuts de la presse lyonnaise furent marqués par l'utilisation de la presse d'origine parisienne. Puis l'autorisation de réimprimer le *Mercure* fut obtenue. Celui-ci fut imprimé entre 1677 et 1695 chez Thomas Almaury, rue Mercière, sous le titre de *Nouveau Mercure galant*⁸. Il paraissait au début de chaque mois. Quelques articles étaient tirés de la *Gazette de France*. Il s'agissait d'une reproduction du *Mercure* complétée par des morceaux en prose et en vers d'auteurs lyonnais et par quelques articles concernant Lyon⁹. Quelques almanachs continuent de paraître jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Le 13 mars 1742, Aimé de la Roche faisait paraître le premier numéro d'une *Feuille des articles enregistrés au bureau d'avis et d'adresses établi dans la ville de Lyon*. Il était alors associé avec Minazio et Regnard qui venaient d'ouvrir un bureau d'avis et d'adresses. Il s'agissait de créer une « feuille qui indiquerait les maisons à vendre ou à louer, les effets perdus, trouvés ou volés, commis ou nourrices à placer ». Cette initiative se solda par un échec, le bureau d'avis et d'adresses ferma vers 1744-1745. Aimé de la Roche attendit 1750 pour faire paraître les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers* (1750-1821). Celles-ci marquèrent le début d'une nouvelle originalité lyonnaise, la presse provinciale littéraire. Entre 1766 et 1787, Périsset distribua gratuitement le *Courier littéraire* (avec une faute d'orthographe dans le titre voulu, selon la mode anglaise), qui annonçait périodiquement les livres nouveaux en France et à l'étranger¹⁰. Plus tard, de nombreux périodiques littéraires furent créés à Lyon.

⁸ C. Bellanger, *op. cit.*, p. 366.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Louis Trénard, *Lyon, de l'« Encyclopédie » au préromantisme*, 1958, Paris, Presses Universitaires de France, vol.1, p. 136.

II- Les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers* (1750-1821), le précurseur de la presse locale lyonnaise

1- Les débuts des *Affiches de Lyon*

Les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, parurent pour la première fois en janvier 1750, elles adoptèrent une périodicité hebdomadaire. Les numéros sont réunis par année pour former un volume, selon une pratique courante à l'époque. La numérotation était continue sur l'année. Les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, paraissaient le mercredi, sous la forme de huit pages d'un format oblong : 95 x 240 mm. Vers 1753 le format devint in-4°, c'est-à-dire de 190 x 240 mm. La parution se faisait toujours le mercredi, sur quatre pages. L'abonnement aux *Affiches de Lyon* revenait à neuf livres par an ; lorsqu'un événement important survenait, Aimé de la Roche offrait le supplément. Tel fut le cas en 1766, Aimé de la Roche publia le « Journal des prières qui ont été faites dans cette ville pour MGR le Dauphin, pendant sa maladie et après sa mort », un supplément de dix pages qu'il offrit aux abonnés. La feuille vendue au numéro coûtait six sous. A partir de 1764, Aimé de la Roche propose un abonnement à douze livres, dans lequel est compris l'abonnement aux *Affiches de Lyon*, ainsi que « l'almanach de Lyon et un exemplaire de toutes les ordonnances et jugements rendus par la juridiction de MM. du consulat et les mandements de l'archevêque ». Le contenu des *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, était similaire à celui des autres *Affiches de province*. Aimé de La Roche, imprimeur et rédacteur, n'hésitait pas à puiser dans les *Affiches* de ses confrères, en signalant ou non, les différents emprunts. Dès le numéro trois, il prévient cependant les lecteurs des emprunts réguliers aux *Affiches de Paris*. Les rubriques initiales étaient les suivantes : Terre - rubrique subdivisée en Terres, Biens, Maisons, Maisons à louer - Charges, Tribunaux, Avis divers, Commerce, Livres nouveaux¹¹. D'autres rubriques pouvaient apparaître ponctuellement telles que des commentaires sur les livres, des recettes ou des lettres de lecteurs. Plus tard, d'autres rubriques devinrent régulières, les « spectacles », et le « cours du change », qui conclut le numéro. Un « état des baptêmes, mariages, enterrements » pouvait parfois apparaître.

¹¹ Henri Duranton, « *Affiches de Lyon (1750 – 1821)* », in *Dictionnaire des journaux 1600 – 1789*, Sgard Jean (dir.), Paris, Universitas, 1991, p. 48.

2- Une entreprise qui réussit

Si les débuts semblent avoir été difficiles pour le premier périodique local de ce type, l'entreprise fut déclarée à peu près hors de danger en 1762¹². Aimé de la Roche eut alors la volonté d'ajouter à la vocation utilitaire des *Affiches*, un côté agréable. Il déplorait la sécheresse propre à ce type de publication, tout en reconnaissant la primauté de l'utilité, il parlait dans le premier numéro de l'année 1759 de ce que « L'utile doit toujours l'emporter sur l'agréable ». Il ne rencontra cependant qu'un faible écho du public à cette volonté de lier l'utile à l'agréable. L'utilité se traduisait principalement par la volonté de favoriser les transactions commerciales. Il ajouta à ceci une intention de contribuer à un progrès général en reprenant toutes les informations utiles paraissant dans les journaux nationaux. Dans les *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, transparaît aussi une promotion du patriotisme local qui se traduit par la présence des événements de la vie intellectuelle et artistique lyonnaise pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Avec les *Affiches de Lyon*, la particularité de la presse lyonnaise n'était pas la reprise des gazettes parisiennes, comme cela l'avait été auparavant, mais la création d'une presse littéraire en province. Les *Affiches de Lyon* annonçaient les livres nouveaux, et contribuaient ainsi à stimuler l'activité intellectuelle. Au début de 1772, Aimé de la Roche lança même un nouveau journal, *Le Glaneur, feuille de quinzaine dans laquelle on rassemble tout ce qui se trouve épars dans les journaux, les papiers littéraires et autres écrits du temps*. Celui-ci abordait tous les domaines de la littérature et citait des extraits. Aimé de la Roche désirait, grâce à ce journal, un doublement de ses *Affiches* par un journal qui n'était plus seulement utilitaire. Il s'agissait de signaler les découvertes en agriculture, en matière de commerce, en médecine, en sciences et dans les arts, il était possible de lire, dans ce journal, la mention des livres nouveaux, des proverbes, des pièces fugitives, des recettes médicales, des anecdotes mettant en avant la vertu ou la bienfaisance, des anecdotes étranges, des observations littéraires et historiques, des discours, chansons et poésies, des renseignements sur les catastrophes naturelles et les établissements utiles. Ceci est représentatif de la volonté d'Aimé de la Roche de lier l'utile à l'agréable. Il paraissait deux fois par mois. *Le Glaneur* rassemblait ce qui se trouvait dans d'autres journaux et feuilles littéraires. La parution fut interrompue deux ans plus tard, en 1774, par manque de souscripteurs. Le journal avait besoin de deux cents souscripteurs pour pouvoir poursuivre sa parution. Aimé de la Roche reprit le projet dix ans plus tard, en 1784, avec la

¹² *Ibid.*

création du *Journal de Lyon, ou annonces et variétés littéraires pour servir de suppléments aux petites affiches de Lyon* (1784-1792).

3- La période révolutionnaire et la fin des *Affiches de Lyon*

La parution fut interrompue pendant la période révolutionnaire, probablement vers 1792. Le périodique devint *Affiches, annonces et avis de Lyon* en 1795, après que la famille de la Roche ait été réintégrée dans ses droits. L'imprimerie de la Grenette put ainsi être remise en activité, ainsi que le Bureau d'avis et d'adresses ; les *Affiches* reparurent. Leur parution dura jusqu'en 1801. Puis, suite à une autre interruption, le périodique prit le nom de *Petites affiches de Lyon* à partir d'avril ou mai 1802, et continuèrent à paraître sous divers titres jusqu'en 1821. A partir du numéro quarante-trois, le journal fut édité chez Ballanche et Barret. Il paraissait le mercredi et le samedi et se limitait à son rôle d'annonces, oubliant les visées utilitaires inspirées à Aimé de la Roche par les Lumières.

Les *Affiches de Lyon* sont remarquables par la durée de leur publication. Elles sont représentatives, par leur contenu, des Affiches de provinces, se voulant utile, locale, et prolongeant, à l'origine, l'activité des bureaux d'adresses, en mettant en relation l'offre et la demande. Les Affiches étaient un organe essentiel du progrès des Lumières en province. Elles firent partie d'un système plus général d'élaboration et de diffusion du savoir utile. Il s'agit aussi d'un lieu d'échange et de communication. Les *Affiches de Lyon* jouèrent pleinement ce rôle.

III- Le *Journal de Lyon* (1784 – 1792 ?), un journal novateur

1- La « suite aux *Petites Affiches de Lyon* »

Le *Journal de Lyon, ou annonces et variétés littéraires pour servir de suite aux Petites Affiches de Lyon*, paraît pour la première fois le 8 janvier 1784. Il se présente sous la forme de feuilles numérotées sur l'année, et reliées en volumes annuels. Le lancement du *Journal de Lyon* s'inscrit dans la même logique que celle qui avait mené à la création du *Glaneur, feuille de quinzaine dans laquelle on rassemble tout ce qui se trouve épars dans les journaux, les papiers littéraires et autres écrits du temps*, en 1772. Aimé de la Roche était ambitieux, il voyait en ces suppléments un moyen de lier l'utile à l'agréable et de remédier à la sécheresse caractéristique des *Affiches*. Il reprend le principe des informations locales et régionales des *Affiches de Lyon*, sous une forme plus élaborée, plus littéraire et plus large. L'échec du *Glaneur* ne se renouvela pas, et le *Journal de Lyon* fut une entreprise à succès.

Charles-Joseph Mathon de la Cour, principal auteur du journal, justifie ainsi la création du *Journal de Lyon*,

Tandis que toutes les provinces s'efforcent à l'envie de rendre leurs feuilles périodiques plus intéressantes par des articles de littérature, et des observations sur le commerce, les sciences et les arts, il serait honteux que la seconde ville du royaume fût la seule qui resta oisive et comme indifférente au milieu de cette émulation générale.¹³

La volonté d'Aimé de la Roche d'un journal plus agréable est ainsi respectée par l'annonce d'un journal s'intéressant à la littérature, au commerce, aux sciences et aux arts. L'« émulation générale » citée ici renvoie à un mouvement de la presse au niveau national.

Ce journal s'inscrit dans un élan de la presse provinciale, qui vit apparaître de nouvelles feuilles dans les provinces du royaume. Claude Labrosse souligne l'abondance du courrier anonyme reçu par le journal dès sa première année, en tant que preuve de son succès¹⁴. L'« Avertissement » de l'année 1785 est plutôt explicite à ce sujet : « Nous avons reçu dans le cours de l'année un grand nombre de lettres anonymes dont nous n'avons fait aucun usage (...) ». Cette entreprise originale d'Aimé de la Roche paraît recevoir un accueil favorable du public. Il n'est cependant pas possible de mesurer avec exactitude le nombre de ses lecteurs.

¹³ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1784, p. 3.

¹⁴ Claude Labrosse, « Journal de Lyon », in *Dictionnaires des journaux 1600-1789*, Sgard, Jean (dir.), Paris Universitas, 1991, p. 605.

Le journal s'est assez bien vendu pour permettre à son imprimeur de poursuivre son impression jusqu'en 1792.

Le *Journal de Lyon* se présente sous la forme de volumes annuels ou bimestriels. Le format reste le même durant toute la vie du journal, il s'agit de cahiers de seize pages, avec quelques exceptions, et une majorité de cahiers de huit pages pour la dernière année, *in-octavo*, de 120 x 197 mm (voir en annexe 3 pour le nombre de pages de chaque numéro). Chaque volume est composé d'un frontispice, ce qui donne à chacun l'apparence d'un livre (voir en annexes 5 et 6). Celui-ci est composé du titre du journal, puis de sa devise en latin, « *Patriae et Musis* ». Au-dessous se trouve un dessin représentant un globe terrestre, des feuilles végétales, des instruments scientifiques et des objets représentant la littérature. Viennent ensuite les indications suivantes, « A LYON » et au-dessous, « Chez AIME DE LA ROCHE, Imprimeur de la ville et du Gouvernement », et enfin l'année correspondant au volume. Les titres de l'imprimeur varient selon les fonctions qu'il occupe l'année de la publication. Chaque cahier débute ensuite par la date de parution et le numéro, puis le titre du journal et un texte en prose ou en vers (voir en annexes 4 et 6). Chaque volume compte de 416 à 492 pages. Les souscriptions se font chez Aimé de la Roche, au Bureau d'avis des Halles de la Grenette, il s'agit de l'auteur et imprimeur des *Affiches de Lyon*. Puis, à partir de l'année 1791, chez Jean Baptiste Delamollière. Dès 1788, il est possible de souscrire à Paris, chez Gattey, libraire aux Galeries du Palais-Royal à Paris.

2- Un journal utile et agréable

Dès l'avertissement de 1784, le lecteur est prévenu que le *Journal de Lyon* s'intéresse à des thèmes divers :

On y insérera quelques morceaux de poésie et de littérature ; des recherches sur les antiquités de cette ville, sur l'agriculture et l'histoire naturelle des trois provinces ; des notices historiques sur les hommes qui s'y sont illustrés ; les avis qui concernent le commerce ; les principaux jugements de nos tribunaux ; les découvertes faites à Lyon, ou qui peuvent y être adoptées avec succès ; les fêtes publiques ; les faits intéressants ; l'annonce de nos spectacles, celle des livres nouvellement imprimés ou arrivés à Lyon, ainsi que des estampes et de la musique nouvelle, etc., etc. Nous espérons que l'académie voudra bien donner la préférence à cette feuille pour y faire insérer l'extrait de ses séances publiques, les programmes de ses prix, l'annonce de ses élections et des machines qui lui seront présentés.¹⁵

Charles-Joseph Mathon de la Cour, rédacteur principal du journal, présente ainsi ce qu'est le *Journal de Lyon*, un journal liant l'utile à l'agréable selon le souhait d'Aimé de la Roche,

¹⁵ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1785, p. 3-4.

c'est-à-dire, un journal contenant des rubriques concernant des recettes et remèdes de médecine et d'agriculture, les livres nouveaux, les jugements des tribunaux, mais aussi, de la littérature, de la musique et des rubriques historiques. Charles-Joseph Mathon de la Cour respecte, dans les différents numéros, le contenu qu'il a annoncé lors de la première parution du journal. Ainsi, le *Journal de Lyon* commence inmanquablement par un texte en vers ou en prose (voir en annexes 4 et 6). Celui-ci est suivi de diverses rubriques se rapportant souvent aux personnalités ou événements lyonnais, les manifestations locales, l'histoire locale, les actes de bienfaisance, ou encore des annonces utiles concernant la médecine, l'agriculture, et les sciences en général. Le plus souvent, le journal se termine par une rubrique concernant les livres nouveaux. A partir du mois de mai 1789, une place grandissante est donnée aux nouvelles des états généraux, puis de l'Assemblée Nationale.

Les volumes des années 1784 à 1787 se terminent par une table annuelle récapitulant les rubriques du journal. La table de 1784 fut envoyée aux abonnés du *Journal de Lyon* et des *Affiches de Lyon*. Charles-Joseph Mathon de la Cour explique ainsi la présence de cette table,

L'espérance de voir ce Journal devenir avec le temps, un recueil vraiment utile et intéressant pour nos concitoyens, a déterminé les rédacteurs à terminer chaque volume par une table. Celle de cette année sera envoyée non seulement aux abonnés du Journal, mais à tous ceux des petites affiches. Si nos lecteurs daignent y apercevoir quelques preuves des premiers efforts qu'on a faits pour leur plaire, il n'est que trop aisé d'y voir aussi tout ce qui manque pour parvenir au but qu'on s'est proposé. Les ouvrages de cette nature ne peuvent y arriver que par degrés : mais les premiers pas sont toujours ceux qui coûtent le plus.¹⁶

Les tables récapitulatives sont très souvent présentes dans les Affiches de provinces, elles témoignent, dans ces périodiques paginés annuellement, d'un souci d'utilité.

3- Évolutions matérielles : titres, périodicité, format

Jusqu'au 5 septembre 1787, le journal est un bimensuel, il paraît par cahiers de seize pages sous le titre de *Journal de Lyon, ou annonces et variétés littéraires pour servir de suite aux Petites Affiches de Lyon*. Le prix du journal est fixé dans les avertissements se trouvant en début de chaque volume annuel. Ainsi, pour l'année 1784 :

Les bornes de seize pages *in-octavo* par quinzaine, et le prix de 6£ pour Lyon, et de 7£ 10 sous pour la province, franc de port, auquel nous fixons ce supplément, doivent bien faire sentir que ce n'est pas ici une spéculation d'intérêt.¹⁷

En 1785, les prix restèrent fixes, avec la possibilité d'acheter le volume de l'année précédente :

¹⁶ « Table du Journal de Lyon, I^{er} volume, année 1784 », *Journal de Lyon*, 1784, p. 419.

¹⁷ « Avertissement », 1784, *op.cit.*

Le prix de l'abonnement de ce Journal est de 6 liv. par année. La collection des feuilles de l'année 1784, formant un volume broché de 430 pages, sera donné au prix de 3 liv. à ceux qui souscriront pour l'année 1785. Ce rabais dont le but est de faciliter ceux qui voudraient avoir la collection complète, n'aura lieu que cette année, et seulement jusqu'à la fin de Janvier.¹⁸

Malgré l'annonce qui fut faite que les numéros de l'année 1784 ne seraient vendus que durant le mois de janvier 1785, cette offre se renouvelle toutes les années jusqu'en 1790. Ce journal est toléré par les autorités. La périodicité est à peu près régulière, ces trois années représentent trois volumes composés de vingt-six numéros chacun (voir en annexe 3). Le journal paraît tous les quinze jours, à quelques rares exceptions. L'auteur affiche la volonté, même si les numéros ne paraissent pas à intervalles réguliers au jour près, de faire paraître tous les numéros prévus dans l'année. Ceci donne lieu à ce que l'on pourrait appeler des « rattrapages ». Tel fut le cas en 1784, le numéro dix, du 22 mai, ne parut que vingt-quatre jours après le numéro neuf, du 28 avril, pour rattraper ce décalage, le numéro onze, du 26 mai, parut quatre jours après le numéro neuf. D'une autre manière, un retard peut être compensé par des numéros suivants plus importants, comme ce fut le cas en 1790. L'auteur s'en expliquait ainsi :

Ce premier numéro du Journal, au lieu de paraître le mercredi 7 juillet, ne paraissant que le 21, parce que les assemblées du département n'ont commencé que le 9, les quatre premiers numéros seront portés à vingt-quatre pages au lieu de seize. Par ce moyen, les deux premières feuilles de juillet en arrière seront remplacées aux souscripteurs, et l'article de l'assemblée nationale sera très promptement remis au courant.¹⁹

Le 5 septembre 1787, le journal devint *Journal de Lyon et des provinces de la Généralité*.

L'auteur indique dans ce numéro :

Cette feuille périodique, jusqu'à présent plutôt tolérée que permise vient d'obtenir l'autorisation du gouvernement et la liberté de circuler par la poste jusqu'aux frontières du royaume. On ne doit pas douter que cette circonstance ne redouble le zèle et l'émulation des rédacteurs, et qu'une correspondance plus étendue n'ajoute à l'intérêt et à la variété de cette feuille.

Ainsi, le changement de titre du journal correspond à une autorisation de paraître et à une liberté de circuler dans tout le pays. Le *Journal de Lyon* put ainsi être vendu à Paris, où se trouvaient de nombreux Lyonnais.

Dès le premier numéro de l'année 1790, soit le numéro du 7 janvier, le journal prit le nom de *Journal de Lyon et des provinces voisines*. Le lecteur est prévenu lors de l'avertissement d'un changement de périodicité (voir en annexe 3), il est également possible d'observer la première augmentation du prix du journal :

¹⁸ « Avertissement », 1785, *op.cit.*

¹⁹ *Journal de Lyon*, 1790, n°1, vol.2, p. 24.

Il paraîtra désormais toutes les semaines, une feuille de seize pages *in-octavo* de ce Journal. Le prix de la souscription sera de 12 liv. par an pour Lyon, et de 15 liv. pour le reste du royaume, franc de port. On aura la liberté de souscrire pour un an ou pour six mois.²⁰

La parution du *Journal de Lyon* toutes les semaines a pour conséquence que le journal n'est plus présenté sous la forme d'un volume annuel. Le journal est désormais numéroté sur six mois et relié en deux volumes par an. Dans l'avertissement du deuxième volume de l'année 1790, Charles-Joseph Mathon de la Cour annonçait une baisse du prix du journal qu'il expliquait ainsi, « Le défi de rendre ce journal d'une utilité plus générale a déterminé à en modérer le prix ». Ainsi le prix fut fixé à neuf livres par an pour les souscripteurs lyonnais et à dix livres et dix sous par an pour « le reste du royaume ». Ceci permet de remarquer une volonté de maintenir un prix compétitif.

Le 21 juillet de la même année, le titre du journal changeait de nouveau, pour devenir *Journal de Lyon et du département de Rhône et Loire*. Ce changement est à mettre en relation avec la création des quatre-vingt-trois départements français par l'Assemblée Constituante le 4 janvier 1790. Ceux-ci remplacent les provinces, ils sont divisés en districts, eux-mêmes subdivisés en canton et en communes. Chaque département est administré par un chef-lieu, ainsi Lyon est le chef-lieu du département de Rhône et Loire. Ce nouveau titre est annoncé aux lecteurs dans l'avertissement du second volume de l'année 1790, le 21 juillet 1790,

C'est sous les auspices et avec l'agrément de l'assemblée du département de Rhône et Loire que nous donnons à ce Journal le titre qui peut désormais annoncer le mieux sa véritable destination. Les rédacteurs vivement sensibles à une adoption qui les flatte et les honore, ne négligeront rien pour la justifier.

En 1791, le *Journal de Lyon* connut de nombreux changements. Ceux-ci sont à associer à l'abondance de l'actualité, due à la tenue des États généraux, puis, depuis le 17 juin 1789, de l'Assemblée Nationale. Dès le 5 janvier 1791, le journal paraît deux fois par semaine (voir en annexe 3), Charles-Joseph Mathon de la Cour annonçait ainsi,

Le vœu du public et de la plupart des souscripteurs de ce Journal, le désir de le rendre aussi agréable et aussi utile qu'il peut l'être ont déterminé les éditeurs à en publier désormais les feuilles deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Chaque numéro sera au moins de huit pages *in-octavo*, et quelquefois de douze ou de seize, selon l'abondance des matériaux et les circonstances du moment.²¹

La plupart des numéros de cette année furent de huit pages - ce fut le cas de quatre-vingt-cinq numéros sur les cent parut cette année - et les quelques numéros de douze ou seize pages parurent presque tous entre le 5 janvier 1791 et le 24 mars 1791 (voir en annexe 3). De plus, si Charles-Joseph Mathon de la Cour avait annoncé que le journal paraîtrait le mercredi et le

²⁰ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1790, vol.1, p. 4.

²¹ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1791, vol.1, p. 3 (voir en annexe 6).

jeudi, ce ne fut pas toujours le cas (voir en annexe 3). Ainsi, par exemple, des deuxième et quatrième numéros, qui paraissent respectivement un dimanche et un samedi.

Au cours de la même année, le *Journal de Lyon* s'adjoit le *Courier de Lyon* de Champagnieux, suspendu depuis le mois de février.

IV- Le *Courier de Lyon* (1^{er} septembre 1789-Février 1791), concurrent du *Journal de Lyon*

1- La fusion entre le *Courier de Lyon* et le *Journal de Lyon*, avril 1791

Dans la fusion entre le *Journal de Lyon* et le *Courier de Lyon*, ou *résumé Général des Révolutions de la France*, il ne s'agissait pas d'innover mais de réduire les coûts de production entre deux journaux semblables. Cette fusion est expliquée ainsi par l'auteur du *Journal de Lyon*,

Le *Journal de Lyon* commencé en 1784, et le *Courier de Lyon* commencé le 1^{er} septembre 1788, pouvant se nuire mutuellement, les Acteurs ont cru que ces deux Journaux gagneraient à être réunis, et que cette réunion ne pouvait qu'être agréable aux Souscripteurs, qui trouveront dans une seule feuille ce que deux journaux ne leur offraient ci-devant qu'avec une double dépense et de continuelles répétitions. D'après cet arrangement, le *Courier de Lyon* : dont la publication avait été suspendue depuis le 9 février dernier, et pour lequel on avait publié un nouveau Prospectus, est réunis au *Journal de Lyon et du Département de Rhône et Loire*.²²

La réunion de ces deux journaux est présentée comme étant dans l'intérêt des lecteurs. Les rédacteurs présentent ainsi l'un des intérêts que cette réunion apporte aux lecteurs : « Plus libre désormais dans le choix de leurs matériaux, les rédacteurs du *Journal de Lyon* ne négligeront rien pour rendre cette feuille intéressante. »²³ Il est cependant possible de voir cette réunion comme une opération d'intérêt économique pour Aimé de la Roche. Celui-ci était l'imprimeur des deux journaux concurrents, la réunion de ceux-ci en un seul journal revenait pour lui à diminuer les coûts de productions tout en conservant sa clientèle.

Le *Courier de Lyon* paraissait tous les jours, sauf le dimanche. Il s'agissait d'un journal de huit pages, qui est paru pendant dix-huit mois entre septembre 1789 et février 1791, sous un format *in-octavo* de 130 x 210 millimètres. A cette date, il fut suspendu. Le *Courier de Lyon* était relié et paginé par volume d'environ quatre cent vingt pages. Le premier volume regroupe les numéros compris entre le 1^{er} septembre 1789 et le 31 octobre de cette même année, soit cinquante-trois numéros et quatre cent-quarante pages. Un prospectus de quatre pages accompagnait le premier numéro. La souscription était plus élevée que celle du *Journal de Lyon*, neuf livres par mois, treize livres et dix sous pour six mois ou vingt-sept livres par

²² *Journal de Lyon*, 1791, vol.1, n°26, p.301.

²³ *Ibid.*

an. Lors de la fusion des deux journaux, les auteurs annoncent ainsi un arrangement pour que les abonnés au *Courier de Lyon* ne soient pas lésés :

Le prix de l'abonnement de ce Journal, qui paraît deux fois par semaine, n'étant que la moitié de celui du *Courier de Lyon*, les Souscripteurs du *Courier* recevront le Journal pendant le double du temps qui restait à courir pour leur abonnement du *Courier*.²⁴

Le *Courier de Lyon* est rédigé « par une Société de Gens de Lettres et dirigé par M. Champagneux ». Le nom de Luc Antoine Champagneux apparaît d'abord seul (voir en annexe 7) « Par M. Champagneux », puis, à partir du numéro vingt-deux du 25 septembre 1789 apparaît « Par une Société de gens de lettres » (voir en annexe 8). Ce changement a lieu lorsque Luc Antoine Champagneux cède le *Courier de Lyon* à cette société. Ce changement est expliqué dans le *Courier de Lyon* ; dans le même temps, les auteurs ont le souci de rassurer les lecteurs sur la qualité du journal,

M. Champagneux, auteur du *Courier de Lyon*, ayant cédé la continuation de son ouvrage à une société de gens de lettres, les nouveaux auteurs préviennent le public que leur correspondance suivie avec tous les Journalistes de la capitale et des grandes villes du royaume, les met à portée d'avoir les nouvelles les plus sûres et les promptes.²⁵

2- Luc Antoine Champagneux

Luc Antoine Champagneux est né le 24 août 1744, à Jallieu. Ami de Jean-Jacques Rousseau, il fut le témoin de son mariage le 30 août 1768. Il devient avocat, puis maire de Bourgoin à vingt-quatre ans, de 1767 à 1771, puis de 1780 à 1783. En 1777, il est collecteur de la taille, l'année suivante, conseiller de Bourgoin, puis, en 1779, échevin de Bourgoin. Le 22 novembre 1783, il démissionne en même temps que tous les élus. Le 24 juin 1784, il devient administrateur de l'hôpital. Il s'installe à Lyon en 1785. Il fut député du Tiers état à Romans et fonda le *Courier de Lyon*, journal patriotique aux idées avancées. Dans le *Courier*, Luc Antoine Champagneux donne une grande place aux Roland et les met en valeur. Il est curieux des sciences, de l'agriculture et de l'industrie. Il montre un intérêt pour le commerce, et met en avant des idées libérales. Luc Antoine Champagneux est un défenseur de la Constitution Civile du Clergé, il est favorable au mariage des prêtres et à la libération des religieux cloîtrés. Il possède une grande ardeur politique, il est réformiste plus que révolutionnaire et critique les excès de l'Ancien Régime. Luc Antoine Champagneux écrit que le dixième de ses revenus est employé chaque année à des actes de bienfaisance. En août et septembre 1788, il

²⁴ *Ibid.*

²⁵ « Avertissement », *Courier de Lyon*, 1790, vol.7, n°25, p.213-214, (voir en annexe 8).

participe à l'assemblée préparatoire aux États Assemblés des États du Dauphiné qui ont lieu le 1^{er} décembre. Entre 1790 et 1792 il fut second officier municipal de Lyon. Il fit alors la connaissance de Jean-Marie Roland de la Platière. Celui-ci fut inspecteur général du Commerce et des Manufactures avant 1789, puis il se lie avec les Girondins. De mars à juin 1792 et après le 10 août 1792, il fut ministre de l'Intérieur. A la fin du mois de mars 1792, Luc Antoine Champagneux rejoint Roland à Paris. A ce moment, il devint son premier commis, il était aussi député extraordinaire de Lyon à Paris. A la chute des Girondins, il fut emprisonné et passa treize mois en captivité. Avec la chute et l'exécution de Robespierre, les 27 et 28 juillet 1794, Luc Antoine Champagneux échappe à l'échafaud et devient secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Le 25 août 1797, il démissionne et retourne à Bourgoin. Il fut ensuite juge au tribunal d'appel de Grenoble, à la fin de l'année 1800, puis membre du Conseil de la Préfecture de l'Isère. Il finit sa vie entre Grenoble et Bourgoin où il décède le 17 août 1807.

3- Un journal de province

Le *Courier de Lyon* est soutenu financièrement par Jean-Marie Roland. Ce journal, aux idées assez avancées, est lu par la bourgeoisie lyonnaise, favorable à la Révolution. Il se proposait d'« éduquer » ses lecteurs, en leur proposant notamment des débats d'idées sur les grandes questions politiques, économiques et sociales du moment. Des lettres étaient souvent publiées, afin d'engager le débat. Il fut cependant demandé aux lecteurs que celles-ci ne soient pas anonymes, ce que l'on retrouve dans le *Journal de Lyon*.

Les rédacteurs recevront avec reconnaissance, toutes les réclamations, demandes, annonces, livres, petites pièces de poésie relatives aux circonstances, avis, observations, mémoires, qu'on leur fera passer. Mais par respect pour la vérité et pour le public, ils n'emploieront que des pièces signées : les personnes qui les leur enverront seront libres cependant de garder l'anonyme dans le Journal.²⁶

Les débats ainsi ouverts se terminaient toujours dans un sens favorable à la Révolution. Ils permettaient cependant la libre confrontation des idées, nécessaire à l'instruction des lecteurs. Le *Courier de Lyon* présente des points communs avec le *Journal de Lyon*, malgré leurs divergences. Tous deux sont des feuilles de provinces, et les sujets traités sont parfois semblables. Ainsi, dans un avertissement du mardi 28 septembre 1790, le *Courier de Lyon* annonce ce que le lecteur peut trouver dans ses pages.

Comme ce Journal est spécialement consacré à la ville de Lyon et au département de Rhône et Loire, on y fera connaître les délibérations les plus essentielles du département et des districts.

²⁶ *Courier de Lyon, op.cit*, 1790, n°25.

Les ordonnances de la municipalité.

Les découvertes des fabriques, des sciences et des arts.

Les événements les plus remarquables.

L'analyse raisonnée et impartiale des ouvrages nouveaux, agriculture, spectacles, musiques, etc.

Les nouvelles nationales et étrangères.

Les décrets de l'assemblée nationale.

Il est possible de retrouver ici des points communs entre les sujets traités par les deux journaux. Ainsi le *Courier de Lyon* est présenté comme un journal de province, qui traite principalement des événements du département de Rhône et Loire. Ces événements sont semblables à ceux que l'on peut retrouver dans le *Journal de Lyon*. Ils concernent essentiellement les sciences, les arts, les livres nouveaux, les décrets de l'Assemblée Nationale, la législation locale, les événements étrangers. Cependant, les rubriques du *Courier de Lyon* sont plus longues et moins nombreuses que celles du *Journal de Lyon*, et une place importante est laissée au débat et à l'avis du lecteur. Ceci peut laisser supposer que le *Courier de Lyon* examine les sujets plus en profondeur que le *Journal de Lyon*.

Le *Courier de Lyon* semble également proche du *Journal de Lyon* par les personnes qui le rédigent. En effet, plusieurs articles du *Courier de Lyon* sont de la main d'Antoine-François Delandine ou de Pierre-Édouard Lémontey, des noms que l'on retrouve dans le *Journal de Lyon*.

2^{ème} partie : Le *Journal de Lyon* et les Lyonnais

V- Aimé de la Roche, un imprimeur lyonnais très actif

1- Les débuts d'Aimé de la Roche

Aimé de la Roche naît le 12 octobre 1715²⁷, il est possible de trouver plusieurs orthographes de son patronyme telles que Delaroché, de Laroche, de La Roche, ou de la Roche. Il est fils d'un libraire, Aléonard de la Roche. Il est reçu maître imprimeur en 1736 et entre à la chambre des syndics en 1738, où il fut adjoint entre 1743 et 1748, puis entre 1766 et 1768. Il acheta plusieurs charges d'imprimeur officiel à différentes sociétés. Ces charges étaient octroyées à vie et lui permettaient de publier les bulletins et autres publications de ces sociétés, ainsi que les mémoires de leurs membres. Il s'assure ainsi des revenus conséquents. Sa carrière d'imprimeur officiel débute réellement en 1739 lorsque le Consulat le nomme imprimeur de la ville de Lyon. Il succède ainsi à ce poste à la veuve Laurens, dont il racheta la charge et le fonds. Ceci lui permit de publier l'*Almanach de Lyon* qui lui apporta la notoriété. Trois ans plus tard, en 1742, il devient imprimeur de Monseigneur le duc de Villeroy, celui-ci était alors gouverneur de Lyon et lieutenant général pour le roi à Lyon et dans les provinces du Lyonnais, de Forez et du Beaujolais ; avec cette charge, Aimé de la Roche est donc l'imprimeur du gouvernement de Lyon²⁸. Dès 1740, Aimé de la Roche fonde de nombreux périodiques tels que les *Affiches de Lyon* en 1750, *Le Glaneur*, en 1772, le *Journal de Lyon*, créé en 1784. Il est imprimeur de l'Académie des Beaux-Arts, dont il fut membre associé à partir de 1745, et de l'Hôpital Général de la Charité en 1746, après avoir été officier de ce même hôpital entre 1742 et 1744, puis des Hôpitaux Généraux en 1748. Les Hôpitaux Généraux regroupaient l'Hôpital Général de la Charité, l'Aumônerie générale de Lyon, l'Hôpital Général de Notre-Dame du Pont du Rhône et le Grand Hôtel-Dieu de Lyon. La vie professionnelle d'Aimé de la Roche se caractérise par une volonté permanente d'étendre son commerce. En 1749 il rachète la librairie de sa mère, veuve d'Aléonard de la

²⁷ Henri Durantou, « Delaroché, Aimé (1720-1801) », in *Dictionnaires des journalistes 1600-1789*, Sgard, Jean (dir.), Grenoble, Université des Langues et des Lettres, 1983, p. 284-286.

²⁸ Jean-Dominique Mellot, Elisabeth, Queval, *Répertoire d'imprimeurs-libraires : XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle : état en 1995*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1997, p. 369.

Roche, pour douze mille livres, ainsi que le fonds de Pierre III Valfray, pour cent vingt-cinq mille livres, à qui il espère succéder en tant qu'imprimeur du Roi. A partir de 1766, il gère le titre de Pierre Valfray sans en avoir la propriété. A la mort de celui-ci en 1784, il doit cependant partager la charge avec Jean-Marie II Bruyset. Il obtient en 1757 l'office d'imprimeur des Arts et Métiers, et en 1764 l'office d'imprimeur de l'archevêque, du clergé et de Nosseigneurs de Villeroy. En 1758, il déménage de la rue Mercière pour la Grande Rue Mercière. Il change alors l'enseigne qu'il tenait de sa mère, « A l'occasion », pour une autre, témoignant de son ambition, « A la Boule du monde »²⁹. Dans le même temps, son imprimerie passe de la rue Tupin, aux halles de la Grenette. Il devient par la suite imprimeur des collèges en 1768, imprimeur de la Société d'agriculture en 1769, imprimeur de la sénéchaussée et du siège du présidial en 1788.

2- Les raisons d'un succès malgré des difficultés

En 1789, Aimé de la Roche devient imprimeur de la municipalité. En 1790, il conserve cette charge et demeure imprimeur de l'Académie et de la société d'agriculture. Il perd ses autres titres contre celui d'imprimeur du département de Rhône et Loire. L'année suivante, nul titre officiel ne parut dans l'*Almanach de Lyon*, il redevient un simple imprimeur. Ceci peut s'expliquer par la dangerosité de travailler pour les autorités à cette époque. En 1792, Aimé de la Roche abandonne son imprimerie, il est possible d'y voir un geste de prudence. Il fut épargné, mais l'entreprise qu'il avait bâti et ses héritiers furent durement touchés par la Révolution. Il meurt en 1801, sa vie est inconnue à partir de 1793.

Le succès d'Aimé de la Roche peut s'expliquer par le choix de l'imprimeur des charges officielles. Ce travail était peu prestigieux intellectuellement, mais assurant une certaine aisance pour la maison. Il fit cependant preuve d'originalité en créant la presse locale lyonnaise par l'intermédiaire des *Affiches de Lyon*, et en poursuivant celle-ci par la création de divers titres : *Le Glaneur* en 1772, le *Journal de Lyon* en 1784, ou encore le *Courier de Lyon* en 1789. *Le Glaneur, feuille de quinzaine*, paraît du 15 janvier 1772 au 15 janvier 1774. Il représente aujourd'hui deux volumes annuels datés de 1772 et 1773, de vingt-quatre numéros chacun. Le premier compte deux cent quatre-vingt pages, dont cinq pour les tables et le second trois cent quatre-vingt-six pages, dont quatorze pour les tables. Cette feuille bimensuelle avait un format *in-octavo* de 120 x 195 millimètres. La première page du volume

²⁹ *Ibid.*

de 1773 porte la devise *Ingrederere, omnigenas recludit opes*. La souscription à cette feuille s'élevait à six livres et elle coûtait douze sous au numéro. Ainsi, l'auteur avait besoin de deux cents souscripteurs pour rentrer dans ses frais³⁰. Dans le dernier numéro, l'auteur écrit qu'il n'a jamais atteint ce nombre, et qu'il a perdu deux cents livres en 1772 et cent soixante-cinq livres en 1773³¹. Selon l'auteur, ce journal devait traiter des nouvelles découvertes dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de la médecine, des sciences et des arts. Il évoquait les établissements utiles, les livres nouveaux, et faisait connaître des bons mots et des proverbes, il s'intéressait à l'origine de ces derniers. Le lecteur pouvait également trouver dans *Le Glaneur* des remèdes, inventions, des pièces fugitives, des morceaux d'éloquence et de poésie, et des faits admirables. Il contenait des anecdotes édifiantes en rapport avec la vertu et la bienfaisance, ou originales, des remèdes et des recettes pratiques concernant l'agriculture et la médecine, la relation de catastrophes naturelles, un mélange de réflexion et de remarques, notamment sur la littérature et l'histoire, l'annonce des fondations utiles, des discours, poésies, et chansons³². *Le Glaneur* était quasiment totalement issu d'autres périodiques.

Le succès d'Aimé de la Roche peut aussi s'expliquer par la capacité qu'il eut à ressentir les besoins du public, la nécessité d'être informé le plus rapidement et le plus régulièrement possible des événements locaux, mais aussi des événements plus lointains, contemporains.

3- La maison d'Aimé de la Roche

La maison d'Aimé de la Roche eut une grande importance à Lyon. Son atelier possédait onze presses et en utilisait huit, celles-ci nécessitaient de vingt-quatre à trente-deux ouvriers. Trois facteurs étaient embauchés pour la distribution des *Affiches de Lyon* et il fallait aussi compter avec le personnel qui tenait le bureau d'avis et d'adresses et qui rédigeait l'*Almanach de Lyon*. Dès 1763, il apparaît comme étant le plus important des douze imprimeurs lyonnais recensés. Son suivant immédiat, Barret, n'employait que quatre presses. Son activité de libraire intéressait beaucoup moins Aimé de la Roche, elle était surtout une source de profit important³³. Il offrait également aux Lyonnais de les abonner à des journaux parisiens, des autres provinces ou étrangers. Le succès de la maison d'Aimé de la Roche apparaît comme

³⁰ « Avis », *Le Glaneur*, 1772, n°24, p. 266.

³¹ *Le Glaneur*, 1774, n°1, p. 9-10.

³² Pierre, Rétat, *Le Glaneur (1772-1774)*, in *Dictionnaires des journaux*, op. cit. , p.525.

³³ Nelly, Dumont, *Aimé Delaroche : imprimeur lyonnais du XVIII^{ème} siècle et la presse locale*, Villeurbanne, 1982 , p.26.

exceptionnel. Il recherche dès le début les moyens de s'assurer des revenus sûrs. Il réalise ceci par le cumul méthodique de nombreuses charges officielles. Il peut ainsi permettre à sa maison de prospérer dans le contexte morne du commerce du livre à Lyon au XVIII^{ème} siècle. Cette période se caractérise par un malaise de l'imprimerie lyonnaise dû, notamment, à un écart entre le nombre de presses possédées par les imprimeurs et le nombre de presses réellement utilisées. Il ne recherche ni le risque, ni le prestige. Ainsi, il ne se lance pas dans des entreprises douteuses ou illégales, telles que les contrefaçons, auxquelles ses confrères ne pouvaient renoncer pour survivre. Aimé de la Roche fait partie des douze imprimeurs et des vingt-quatre libraires autorisés à Lyon depuis un arrêt du Conseil daté de 1739. Il devint rapidement un notable de la ville de Lyon. Il fut actionnaire puis propriétaire unique de l'imprimerie de Trévoux et de sa « Société typographique » en 1768.

A partir de 1778, il est associé à son gendre, Charles-François Millanois. Dès novembre 1791, son petit-fils, Aimé Vatar de la Roche, lui est aussi associé. Celui-ci lui succède en août 1793, mais il est tué le 4 septembre de la même année, en combattant l'armée de la Convention. Charles-François Millanois, son beau-père et successeur, est fusillé le 18 novembre 1793, suite à son rôle d'officier lors du siège de la ville. Aimé de la Roche, déjà retiré des affaires, est obligé de se cacher pour éviter d'être guillotiné. Malgré ces difficultés, Aimé de la Roche fut au départ d'une longue et glorieuse lignée de patrons de presse. Ses descendants sont les familles de la Roche, Brémond et Ligniel. Elles incarnèrent la presse lyonnaise durant le XIX^{ème} siècle et une partie du XX^{ème} siècle. Le *Progrès de Lyon* ne fut cédé au groupe Hersant par Jean-Charles Ligniel, dernier représentant de la lignée, qu'en 1985.

VI- Charles-Joseph Mathon de la Cour, auteur principal, académicien et franc-maçon lyonnais

1- Un homme de lettres et un homme politique

Charles-Joseph Mathon de la Cour est né à Lyon le 6 octobre 1738, de Jacques Mathon de la Cour et de Catherine de la Forest. Son père étant un mathématicien et académicien lyonnais reconnu, Charles-Joseph resta longtemps « Mathon de la Cour le fils ». Il termine ses études à Paris où il fréquente des artistes et gens de lettres. Il publie des critiques d'art et acquiert parmi eux et dans le milieu mondain une certaine réputation grâce à ses qualités personnelles et à son succès dans les prix académiques. Il était le beau-frère du poète Lemierre. Il remporte plusieurs prix dans des concours académiques, tel qu'à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie de Lyon en 1767, de Rouen en 1770, ou encore à l'Académie de Châlons-sur-Marne en 1788³⁴. Il se fait connaître par la traduction de l'italien d'un opéra, *Orphée et Eurydice*, en 1765, et par une *Dissertation sur les causes et les degrés de la décadence des lois de Lycurgue*, en 1767, présentée au Roi le 6 septembre 1767. Il s'agit en fait du mémoire qui lui valut le prix de l'Académie des inscriptions cette même année.

Lorsque son père meurt en 1770, il revient à Lyon et participe activement à la vie locale. Originaire d'une famille fortunée, il finance des actions philanthropiques. Il faisait venir de Paris des ouvriers boulangers à ses frais pour enseigner aux Lyonnais la fabrication d'un pain meilleur et moins coûteux. Charles-Joseph Mathon de la Cour est l'un des fondateurs de la Société philanthropique et de l'Institut pour les pauvres mères nourrices de Lyon³⁵. En 1786, il crée un Lycée sur le modèle de l'Athénée de Paris, il s'agissait d'une sorte d'université pour tous, où étaient enseignées les sciences et les langues vivantes. Son ouvrage le plus célèbre est le *Testament de Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, en 1785, qui fut parfois attribué à Franklin.

Charles-Joseph Mathon de la Cour est un homme de son temps, acquis à l'esprit des Lumières. Il accueille la Révolution avec espoir, tout en restant modéré. Il s'oppose à la politique des Jacobins. Le 17 décembre 1789, il invite le Roi à venir s'installer à Lyon. Il ne semble jouer aucun rôle dans les débuts de la Révolution à Lyon. Après le 29 mai 1793, il est

³⁴ Robert Favre, « Mathon de la Cour, Charles (1738-1793) », in *Dictionnaire des journalistes, op.cit.*, p. 693-695.

³⁵ Boucharlat, *Epître à Mathon de la Cour lue dans la séance publique de l'académie de Lyon du 13 septembre 1827*, Lyon, Imprimerie de J.-M. Barret, 1827, p. 12.

président de section, puis secrétaire général de section, et enfin vice-président de section. Lors du siège de Lyon, Charles-Joseph Mathon de la Cour est arrêté par les troupes de la Convention, le 12 octobre 1793. Il est ensuite mené à la prison Saint-Joseph. Il est condamné à mort le 15 novembre, avant d'être guillotiné place Bellecour le même jour.

2- L'expérience du *Journal des Dames*

Charles-Joseph Mathon de la Cour a participé à plusieurs périodiques. De juin 1764 à juillet 1768, il collabore au *Journal des Dames*, sous la direction officielle de Mme de Maisonneuve. Il cherche alors à donner au journal un élan vers la modernité et la philosophie avec l'aide de son ami Claude Sixte Sautreau de Marsy. Il travaille également à un *Journal de musique* de 1764 à 1768. Le *Journal des Dames* est un périodique mensuel fondé en 1759. Il coûte douze livres par an à Paris et quinze livres par an en province. Charles Thorel de Campigneulles en fut le fondateur et le premier rédacteur. Après lui, plusieurs rédacteurs se succédèrent, après une interruption entre mai 1759 et avril 1761. Jean-Charles Relongues de La Louptière est rédacteur d'avril à septembre 1761, Madame de Beaumer d'octobre 1761 à avril 1763, Catherine-Michelle de Maisonneuve de mai 1763 à mai 1764, Charles-Joseph Mathon de la Cour et Claude-Sixte Sautreau de Marsy, de juin 1764 à juillet 1768. Le *Journal des Dames* est ensuite interrompu d'août ou septembre 1768 à décembre 1773. A partir d'octobre 1774, la rédactrice en est la baronne Marie-Émilie de Princen jusqu'en avril 1775, puis Louis-Sébastien Mercier de mai 1775 à décembre 1776 et Claude-Joseph Dorat de mars 1777 à juin 1778. Ce journal ne fut pas un succès financier. En 1762, Madame de Beaumer, rédactrice du *Journal de Dames*, déclare avoir neuf mille livres de dettes qui ne furent pas résorbées par la vente du périodique à Madame de Maisonneuve pour trois mille livres. Le contenu annoncé du journal montre les différences entre les rédacteurs. Ainsi, Charles Thorel de Campigneul annonce vouloir présenter des morceaux agréables, Jean-Charles Relongues de La Louptière promet de « faire sa cour aux lectrices »³⁶, Madame de Beaumer veut montrer l'intelligence des femmes. Charles-Joseph Mathon de la Cour et Claude-Sixte Sautreau de Marsy n'annoncent pas clairement une volonté précise, même s'ils semblent se tourner vers les curiosités. Le *Journal des Dames* contient à toute époque de nombreuses « pièces fugitives », ainsi que des comptes-rendus d'ouvrages. Madame de Princen avait une préférence pour les productions féminines et admirait Jean-Jacques Rousseau, Charles-Joseph

³⁶Jean-Charles Relongues de La Louptière, « Avertissement », *Journal des Dames*, 1761, p.V.

Mathon de la Cour et Claude Sixte Sautreau de Marsy s'intéressaient à Louis-Sébastien Mercier, l'un de leurs successeurs. Les trois rédactrices se différencient des rédacteurs par une publication plus importante d'éloge de femmes. Dès ses débuts, le *Journal des Dames* dut s'engager dans un combat avec le *Mercure*, protégé par l'administration, notamment la censure. Le rédacteur Claude-Joseph Dorat qui le dédia à la Reine, en fit les *Mélanges littéraires, ou Journal des Dames*, en 1777, il parut jusqu'en 1778.

3- Un fondateur de l'Almanach des Muses

Charles-Joseph Mathon de la Cour contribue ensuite largement à fonder l'*Almanach des Muses*, périodique parisien lancé par Claude Sixte Sautreau de Marsy en 1765. Il lui fait une large publicité dans le *Journal des Dames* ; l'*Almanach des Muses* est d'ailleurs vendu avec le *Journal des Dames* pendant les premières années. Sous la Révolution, le *Journal des Dames* devient de plus en plus féministe et politiquement engagé, alors que l'*Almanach des Muses* reste une revue littéraire, dirigée, après Claude Sixte Sautreau de Marsy, par Etienne Vigée, de 1794 à 1820, par Justin Gensoul, de 1821 à 1829, puis par Jean-Pierre Lesguillon, de 1830 à 1833. Le nombre de pages des tomes annuels double entre 1765 et 1789, en 1765, le tome compte cent soixante-trois pages, en 1770, il en compte deux cent-trois, en 1785, trois cent-trente-trois, et en 1789, environ trois cent-vingt. Les volumes sont souvent composés de la même façon, le tome commence par un avertissement de l'éditeur, suivi, à partir de 1773, d'un calendrier, puis de poèmes tels que des épîtres, des madrigaux - des petites pièces en vers exprimant une pensée galante, des contes, des fables, des éloges, des impromptus, des couplets à partition. Ensuite, viennent une notice et deux ou trois feuillets de musique gravée. Les avertissements de 1766 et 1767 font part d'un grand succès attribué au large choix poétique offert. En 1795, l'*Almanach des Muses* se revendique comme républicain, dans un effort pour maintenir l'ancienne formule en adéquation avec les événements nouveaux,

Sans afficher le titre de *Républicain*, l'*Almanach des Muses* l'a été véritablement depuis le commencement de la Révolution, l'éditeur ayant toujours inséré de préférence les meilleurs pièces patriotiques ; il le sera plus spécialement par la suite. Nous sommes loin cependant de vouloir en exclure les autres genres. Ils continueront toujours à y répandre de la variété, et à donner une idée des divers progrès de notre poésie.³⁷

³⁷ « Avertissement », *Almanach des Muses*, 1795, p. 3.

4- Les participations à d'autres périodiques

Charles-Joseph Mathon de la Cour fonde ensuite *L'Almanach musical* avec Etienne Framery en 1775. Il s'agit d'un périodique annuel que les deux auteurs cèdent à Luneau de Boisjermain en 1781.

Lorsque le *Journal des Dames* est supprimé, Charles-Joseph Mathon de la Cour se retrouve dans une situation difficile. Il est privé de revenus réguliers, ainsi que d'une somme importante investie dans le journal, environ vingt cinq mille livres, que le lieutenant général Sartine venait de suspendre. Obligé de chercher un autre emploi, il rencontre un certain Dampierre. Celui-ci est chargé de trouver un remplaçant à Jean Manzon en tant que rédacteur du *Courier du Bas-Rhin*, une gazette éditée à Clèves, en Allemagne, depuis 1767. Dampierre avait été contacté par le conseiller de la Chambre de guerre et des domaines à Clèves, Bernuth. Celui-ci, en tant que « premier directeur » du journal, dirigeait le *Courier du Bas-Rhin* depuis le mois de février 1767, après que la gazette eut subi une réorganisation, et fut transformée en entreprise royale, sous contrôle immédiat de l'Etat de Prusse. Bernuth songeait, dès ses premiers mois de fonction à se débarrasser de Jean Manzon, « deuxième directeur et auteur » du périodique, un Piémontais d'origine. Le 10 août 1769, Dampierre transmet à Clèves qu'il a trouvé un candidat pour le poste de rédacteur, avec « une réputation faite dans les Lettres ». Peu de temps après, Charles-Joseph Mathon de la Cour s'adresse directement au dirigeant de la gazette. Il écrit qu'il accepte non pas la place de correspondant à Paris, mais celle qui se trouve à Clèves, sous la demande pressante de Dampierre. Il exige un salaire identique à celui que touchait Jean Manzon, soit mille six cents livres, un logement, le feu, et la lumière. Il s'agit de condition plutôt modeste pour un auteur reconnu³⁸. Ceci met en évidence la volonté de Charles-Joseph Mathon de la Cour de quitter rapidement la France pour un certain temps, car il était tombé en disgrâce à Paris après la suppression du *Journal des Dames*. Celle-ci avait eu lieu sans qu'il ne reçoive aucun dédommagement de la somme qu'il y avait engagée. Finalement, il n'obtient pas la place de Jean Manzon. Celui-ci, en faveur auprès des ministres à Berlin, garde son emploi, et il l'emporte sur Charles-Joseph Mathon de la Cour à l'automne 1769.

Dès 1784, Charles-Joseph Mathon de la Cour est le principal rédacteur du *Journal de Lyon*. Il est entouré de plusieurs rédacteurs tels que Jacques Maurice Gaudin et Pierre-Edouard

³⁸ R. Favre, *op.cit.*

Lémontey. Le patriotisme, l'esprit des Lumières et l'attrait pour le Roi sont autant de conceptions chères au rédacteur, que l'on retrouve dans le *Journal de Lyon*.

5- Un franc-maçon et académicien lyonnais

Le 2 mai 1780, Charles-Joseph Mathon de la Cour devint membre ordinaire de l'Académie de Lyon, en remplacement de Monsieur de Sozzi³⁹, juriste et écrivain. Il appartient aussi à la Société royale d'agriculture où sa présence est attestée en août 1787⁴⁰, et à la société patriotique bretonne. Il fut franc-maçon, de la loge Saint-Jean d'Ecosse du Patriotisme, à Lyon. Le *Journal de Lyon* publie d'ailleurs dans le numéro six du 21 mars 1787, des « Stances adressées aux francs-maçons », d'un auteur anonyme, « M. G. de Lyon ». Il n'était pas rare à l'époque que les académiciens fussent aussi francs-maçons⁴¹.

Charles-Joseph Mathon de la Cour était aussi secrétaire du comité provisoire du Salon des Arts. Il avait un intérêt pour les arts et la politique. Ses opinions le font pencher pour la monarchie parlementaire. Il aurait été un moraliste inspiré par le christianisme, doté d'une conscience sociale envers les plus démunis, penchant pour une égalité civile, tout en conservant un esprit aristocrate. Il semble chercher un équilibre entre ses origines aisées et nobles et l'esprit de son temps, celui des Lumières et de la Révolution. Un patriotisme se superpose à ces conceptions, il juge important le rôle politique des provinces, et nécessaire la décentralisation face aux trop grands privilèges de la capitale. Le patriotisme de Charles-Joseph Mathon de la Cour est décelable dans le *Journal de Lyon*, il insiste régulièrement sur les fêtes publiques, les notices historiques, les hommes illustres de Lyon ou les visites des « grands » dans la ville.

Charles-Joseph Mathon de la Cour apparaît comme un lettré s'intéressant à l'art et à la politique. Il trouve en Aimé de la Roche l'associé idéal pour se lancer dans la création d'un journal de province, qui fut le *Journal de Lyon*. Cependant, ses actes politiques pendant le siège de Lyon, plus que ses idées politiques, lui furent fatals. Il fut en effet condamné à mort pour son rôle de vice-président de section lors du siège de la Convention. Ceci n'enlève rien à son talent en tant que rédacteur, celui-ci fut reconnu de son temps.

³⁹ Boucharlat, *op.cit.*, p. 9.

⁴⁰ Serge Dantas, *La Franc-maçonnerie lyonnaise au XVIII^e siècle, à travers l'exemple de Mathon de la Cour, un frère parmi les élites urbaines*, Lyon, 2000, p. 50.

⁴¹ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978, p. 60.

VII- Les imprimeurs et auteurs qui ont participé au *Journal de Lyon*

1- Les collaborateurs de Charles-Joseph Mathon de la Cour

Pierre-Édouard Lémontey

Pierre-Édouard Lémontey est né à Lyon le 14 janvier 1762. Il semble avoir été partisan du progrès sage et d'une liberté sans licence. Aimé Vingtrinier cite un billet que Charles-Joseph Mathon de la Cour aurait adressé à Pierre-Édouard Lémontey : « M. Mathon de la Cour a l'honneur de faire mille compliments à Monsieur Lémontey et continue d'avoir recours à ses bontés pour les articles de *tribunaux*, il le prie de lui faire dire si son éloge de Peyresc est imprimé »⁴². Ce jeune avocat fut le rédacteur des articles judiciaires du *Journal de Lyon*. Selon Aimé Vingtrinier, il fut le rédacteur des cahiers de doléances du Tiers état en 1789. Pierre-Édouard Lémontey fut deux fois lauréat de l'Académie de Marseille, il écrivit notamment un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, un opéra comique, *Palma, ou le Voyage en Grèce*, et collabora à de nombreux journaux royalistes. Il fut membre, puis président de l'Assemblée législative. Pendant la Convention il s'exila en Suisse pour ne revenir à Lyon que deux ans plus tard, en 1795, après la chute de Robespierre. Par la suite, il fut censeur impérial et élu à l'Académie française le 25 février 1819, en remplacement de l'abbé Morellet. Il est l'auteur d'ouvrages historiques et littéraires. Il est mort le 26 juin 1826 à Paris.

Antoine-François Delandine

Antoine-François Delandine est né à Lyon le 5 mars 1756. Ce fut un littérateur qui rédigea les articles littéraires du *Journal de Lyon*. Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, à partir de 1781, et de plusieurs autres sociétés savantes. Il était aussi bibliothécaire de la ville de Lyon. Élu aux états généraux, où il se montra opposé aux Républicains, puis à l'Assemblée Constituante. Il s'opposa notamment à la *Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen*. Il fut arrêté et incarcéré sous la Terreur, en 1793. Il devint professeur de législation à l'École Centrale et fut anobli par Louis XVIII.

⁴² Aimé Vingtrinier, *Histoire des journaux depuis leurs origine jusqu'à nos jours*, Lyon, Auguste Brun, 1852, p. 15.

Jacques Maurice Gaudin

Né en 1735 aux Sables-d'Olonnes, Jacques Maurice Gaudin faisait partie des rédacteurs entourant Charles-Joseph Mathon de la Cour dans la rédaction du *Journal de Lyon*. Il rédigeait des articles d'histoire locale. Il fut bibliothécaire du collège de la Trinité, membre des Académies de Lyon et de la Rochelle. Il était député à l'Assemblée législative depuis le 4 septembre 1791 et député de la Vendée à l'Assemblée Nationale en 1792. Il est l'auteur d'un rapport sur la suppression des congrégations séculières qui fut adopté le 18 août 1792. Il est mort à La Rochelle en 1810.

2- Les imprimeurs après Aimé de la Roche

Jean-Baptiste Delamollière

Jean-Baptiste Delamollière est né à Lyon en 1760. Il fut destiné dès son plus âge aux travaux de la typographie, et entra en apprentissage dans la maison de Jean de Tournes. Il y apprit l'amour des grandes traditions. En 1780, il acheta avec un sieur Diestre, élève dans la même maison, l'établissement de la rue Saint-Dominique, que les héritiers de la famille de Tournes avaient mis en vente. Celui-ci avait gardé son renom et son activité, il comprenait huit presses à bras et une quarantaine d'ouvriers. Jean-Baptiste Delamollière lui redonna une activité florissante et eut une activité de libraire prospère. Lorsque débutent les événements révolutionnaires, l'imprimeur-libraire est marié et père de trois enfants. Il se laisse nommer capitaine de la Garde de son quartier malgré la dangerosité de ce poste. De nombreuses sollicitations accompagnées des encouragements de sa clientèle et de ses amis ne lui avaient pas permis de le refuser⁴³. Il devint imprimeur du *Journal de Lyon* le 27 janvier 1791. Il était connu dans les milieux lettrés pour son édition des *Œuvres complètes* de Voltaire en 1791 - 1793. Après le siège de Lyon, il fut dénoncé par un certain Mercier, lieutenant de gendarmerie, il fut arrêté chez lui et condamné à mort le 5 janvier 1794 par la commission révolutionnaire de Lyon, et fusillé le lendemain.

⁴³ Aimé Vingtrinier, *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, Adrien Stoeck, 1894, p. 407.

Les frères Bruyset

Jean-Marie II et Pierre-Marie Bruyset, fils de l'imprimeur Jean-Marie Bruyset, furent imprimeurs du département de Rhône-et-Loire de 1790 à 1793. Leur maison se trouvait rue Saint-Dominique. Il possédait un catalogue de plusieurs milliers de titres imprimés.

Le premier, né à Lyon le 7 février 1749, était un homme de lettres, membre de l'Académie de Lyon et de celle de Berlin. Collaborateur au *Journal étranger* et à la *Gazette littéraire*, il œuvra au développement de la librairie lyonnaise. Il travailla en association avec son cousin Pierre Bruyset-Ponthus de 1752 à 1754. Il avait été reçu libraire en 1768 et imprimeur en 1783. Il travailla en association avec son père de 1774 à 1791, avec son frère à partir de 1787, puis avec son gendre, Joseph-François-Anne Buynand des Échelles, né en 1774 et mort en 1811, de 1803 à 1808. Il fut imprimeur du roi et du clergé de 1784 à 1790.

Le second est né le 2 décembre 1748. Il fut reçu officiellement libraire en 1788. Il est le gendre et le cousin de Pierre Bruyset-Ponthus, imprimeur-libraire de Lyon. Les deux frères assurent l'impression du *Journal de Lyon* à partir du 31 mars 1791.

Pendant le siège de Lyon, Jean-Marie proposa et fit adopter des billets obsidionaux - la monnaie émise dans les villes assiégées, qu'il fit imprimer et qu'il signa seul. Après le siège, les deux frères furent arrêtés. Jean-Marie étant malade, fut confié à l'infirmerie où il fut oublié. Lorsqu'ils furent tout deux appelés au tribunal révolutionnaire, Pierre-Marie parut seul devant les juges. Accusé sous le nom de son frère, il ne se disculpa pas et se laissa condamner quoique père de famille. La peine fut exécutée le 25 décembre 1793.

Jean-Marie fut acquitté et sortit de prison en tant qu'innocent. Il reprit leurs affaires pour nourrir les deux familles et ne se retira qu'en 1808, suite à une faillite. En 1812, il fut nommé inspecteur de l'imprimerie à Lyon par le gouvernement impérial. Il occupa cet emploi pendant une année et mourut le 16 avril 1817. Jean-Marie Bruyset avait été imprimeur-libraire, auteur de plusieurs opuscules, ainsi qu'éditeur et traducteur d'auteurs anglais. Il mit au point un nouveau procédé de fabrication pour le papier, ainsi qu'un nouveau type de carton de reliure.

3- La place importante accordée à la comtesse de Beauharnais

La comtesse de Beauharnais ne peut être considérée comme une rédactrice du *Journal de Lyon*, elle ne le fut pas. Cependant, sa signature revient très couramment dans le journal. Les textes qu'elle écrit semblent en adéquation avec la ligne de celui-ci.

Marie Anne Françoise Mouchard naît à Paris le 4 octobre 1737. Elle devint comtesse de Beauharnais à quinze ans, lorsqu'elle épouse Claude de Beauharnais, de vingt ans son aîné. Après une union qui ne fut pas heureuse et une séparation à l'amiable en 1762, elle s'installe chez son père, à Paris. Elle s'adonne alors aux lettres et à la poésie, et ouvre un salon littéraire. Elle fut proche de Claude-Joseph Dorat, qui lui fut d'un grand soutien dans sa carrière littéraire autant que matérielle et de Michel de Cubières-Palmézeaux.

Dès 1772, elle publie des vers dans l'*Almanach des Muses*. Quatre ans plus tard paraît un *Mélange de poésies fugitives et de proses sans conséquences*, puis deux romans, les *Lettres à Stéphanie*, en 1778, publiées une première fois en feuilleton dans le *Journal des Dames*, et *L'Abailard supposé*, publié en 1780. Elle fut admise à l'Académie de Lyon. En octobre 1789, elle part en Italie en compagnie de Michel de Cubières-Palmézeaux. Ils sont contraints de revenir en France en mai 1790, soupçonnés suite à des propos de ce dernier. Après un séjour à Lyon, celle qui est appelée Fanny de Beauharnais fuit l'effervescence de la ville pour le Poitou. Elle retourne ensuite en Italie, puis à Paris. Elle tente de rouvrir un salon, mais les trop grandes divergences d'opinions de ses invités ne le permettent pas. Elle retourne alors à Lyon, avant de revenir à Paris en 1795. En 1801, l'Athénée de Lyon lui envoie un diplôme d'associé-littéraire. Elle meurt le 2 juillet 1813, rue Saint-Dominique.

Ses vers sont très présents dans le *Journal de Lyon*, tel que les « Vers de Madame la Comtesse de Beauharnais, à M. le comte de Saint Aldegonde, en lui envoyant *Stéphanie et l'Aveugle par amour* »⁴⁴, « A Monsieur le Comte d'Oels. Par Madame la comtesse de Beauharnais, de l'académie de Lyon »⁴⁵, « Imitation D'une Élégie anglaise de M. William Thornton, sur la mort de son frère. Par Madame la Comtesse de Beauharnais »⁴⁶, ou encore le compte-rendu de l'un de ses ouvrages dans la rubrique « Livres nouveaux », *Les amours d'autrefois*⁴⁷. Dès 1772, la comtesse de Beauharnais apparaît dans un milieu proche de celui du rédacteur du *Journal de Lyon*. Elle publie des textes dans l'*Almanach des Muses* et le *Journal des Dames* dont les liens avec Charles-Joseph Mathon de la Cour sont certains, elle est plus tard admise à l'Académie de Lyon. Ceci pourrait expliquer la présence importante de ses textes dans le *Journal de Lyon*.

⁴⁴ *Journal de Lyon*, 1784, n°11, p. 161.

⁴⁵ *Ibid.*, n°24, p. 371.

⁴⁶ *Ibid.*, n°25, p. 387.

⁴⁷ *Journal de Lyon*, 1787, n°10, p. 159.

VIII- Les Lyonnais et le *Journal de Lyon*, la place du lecteur dans le journal

1- Les informations sur le quotidien

Le quotidien s'exprime dans le *Journal de Lyon* par l'intermédiaire d'informations pratiques et utiles concernant la vie des Lyonnais. Il s'agit par exemple de l'article sur la « suppression des cantiques nocturnes du réveille-matin »⁴⁸, qui annonce la suppression des chants et des cloches pendant la nuit pour permettre aux Lyonnais d'avoir un meilleur sommeil. Il s'agit aussi de renseigner les Lyonnais sur la tenue des assemblées provinciales⁴⁹, sur la législation, ou sur l'augmentation du prix du pain⁵⁰.

Ces renseignements participent de ce que le principal rédacteur du journal nomme l'« utilité ». Ils font partie de la vie quotidienne des Lyonnais, de la même manière que les faits divers, qui apparaissent quelquefois dans les pages du journal, telle la destruction d'une maison dans un quartier de la ville⁵¹. Les faits divers sont surtout présents s'ils peuvent modifier les habitudes des Lyonnais ou s'ils mettent en avant les vertus de l'un ou de plusieurs d'entre eux.

A partir de 1789, cette dimension du *Journal de Lyon* disparaît peu à peu pour laisser place à la politique nationale, avec les comptes-rendus des États généraux puis de l'Assemblée Nationale.

2- L'indice d'un patriotisme important, les événements locaux

La vie des Lyonnais transparaît dans le *Journal de Lyon* d'abord par l'intermédiaire de la relation de différents événements quotidiens. Il s'agit par exemple des comptes-rendus des verdicts des tribunaux rapportés par l'avocat Pierre-Édouard Lémontey, de la retranscription du « Discours prononcé à l'hôtel de ville le 21 Décembre 1784, fête de Saint Thomas, en présence de tous les corps de la ville assemblés pour l'inauguration de ses nouveaux magistrats »⁵², de la relation de divers actes de « bienfaisance » de Lyonnais envers leurs concitoyens, tel un don à l'Institut des pauvres mères nourrices⁵³, ou encore de l'annonce ou

⁴⁸ *Journal de Lyon*, 1785, n°21, p. 326-328.

⁴⁹ « Assemblées provinciales », *Journal de Lyon*, 1787, n°16, p. 253.

⁵⁰ « Ordonnance de police », *Journal de Lyon*, 1788, n°18, p. 286.

⁵¹ « Chute d'une maison », *ibid.*, n°20, p. 321-322.

⁵² *Journal de Lyon*, 1785, n°1, p. 14-15.

⁵³ « Bienfaisance », *Journal de Lyon*, 1785, n°5, p. 77.

de la critique de spectacles, comme l'annonce de la comédie *Nina* à Lyon dans le numéro 26 du 20 décembre 1786.

Ces évocations de la vie lyonnaise sont souvent l'occasion de montrer une certaine fierté d'être Lyonnais ou des Lyonnais. Tel est le cas lorsque l'un d'entre eux fait preuve d'une qualité reconnue par tous ; par exemple, le courage de Jacques Peyzaret, lorsqu'il tue un loup⁵⁴. Les Lyonnais sont aussi fiers de leurs savants et de leurs scientifiques. Il n'est pas rare que les découvertes de ceux-ci soient décrites dans le journal, telle la découverte par Monsieur Dardois d'un « mécanisme » pour « fabriquer des étoffes façonnées, sans tireurs, ni tireuse »⁵⁵.

Il peut aussi s'agir d'une fierté collective, par exemple la fierté de l'importance, de ce que l'on appellerait aujourd'hui des dons faits à des œuvres de charité, et que l'on appelait des « actes de bienfaisance ». Tel est le cas de l'Institut des pauvres mères nourrices. Les rédacteurs du journal en sont très fiers. Charles-Joseph Mathon de la Cour a d'ailleurs participé à sa création, et le journal relata toutes les étapes de sa création, publia les appels à souscription, ainsi que les comptes de l'Institut, une fois celui-ci mis en place.

Le *Journal de Lyon* peut être qualifié de journal patriotique. Il relate tous les événements dont les Lyonnais peuvent être fiers, ou qui leur est utile de connaître. En tant que journal local, le *Journal de Lyon* est lui-même l'objet d'une fierté pour les Lyonnais. La presse locale participe du prestige de la ville, capitale provinciale et deuxième ville du royaume. Les Lyonnais occupent une place importante dans le journal par leurs écrits, leurs actions et leurs créations. Le *Journal de Lyon* est à comprendre comme une œuvre collective faite par des Lyonnais pour des Lyonnais, et qui appelle à la solidarité de son lectorat. Le rédacteur se doit d'exprimer une identité et la créativité de la ville. Le patriotisme s'exprime dans la place laissée à tout ce qui relève de la localité par rapport aux événements nationaux ou étrangers (voir en annexe 9).

Comme pour la plupart des journaux de cette époque, le lectorat est difficile à évaluer en termes de quantité. Le fait que le *Journal de Lyon* soit souvent cité comme une entreprise à succès, autant dans le sens financier que dans le sens du public, laisse supposer une audience importante. Il faut cependant prendre en compte la pratique des cercles de lecture et le fait que ce type de journal se conservait sous la forme de livre, souvent relu, et à la durée de vie assez longue de cette forme de presse. Le prix, même s'il paraît raisonnable en comparaison des autres périodiques, son inscription dans un cercle de lettré, et la place de l'illettrisme à

⁵⁴ « Trait de courage », *Journal de Lyon*, 1786, n°1, p. 7.

⁵⁵ « Mécanisme », *Journal de Lyon*, 1785, n°20, p. 313-314.

cette époque, obligent à limiter son audience aux personnes lettrées, et plutôt aisées. Jusqu'en 1789, son contenu est en effet essentiellement littéraire (voir en annexe 9), avant de devenir politique.

3- Le courrier, les opinions et intérêts des lecteurs

Les Lyonnais sont aussi présents dans le *Journal de Lyon* par les lettres qu'ils adressent à leurs auteurs et qui sont publiées. Ainsi, un avocat anonyme, « BR...O.L... », revendique dans un courrier « A l'auteur du journal », du 15 mars 1788, l'antériorité chronologique de Lyon sur la capitale, quant à la place donnée à la bienfaisance et aux actes vertueux dans la ville. Il exprime la volonté que ceci soit reconnu, et sa fierté d'être Lyonnais⁵⁶.

Le *Journal de Lyon* recevait de nombreuses lettres, l'avertissement de 1785 indique d'ailleurs le problème posé par le trop grand nombre de courriers anonymes reçu par le journal.

Nous avons reçu dans le cours de l'année un grand nombre de lettres anonymes dont nous n'avons fait aucun usage, persuadés qu'un honnête homme ne les lit guère et n'en écrit jamais. Nous prévenons tous ceux qui se donnent la peine de nous en écrire de semblables que c'est un soin inutile. Nous garderons le secret des auteurs qui désireront que leur nom ne soit pas connu, mais en général nous n'imprimerons jamais une ligne sans connaître celui qui l'a écrite. Si cette règle imposée par la prudence peut souffrir quelques exceptions, elles sont infiniment rares.⁵⁷

Il est possible de déduire de ces quelques lignes que le courrier reçu par le journal était abondant, il est également possible de supposer que ce courrier était essentiellement rédigé par des Lyonnais.

Le contenu des lettres qui ont été publiées est varié. Ce courrier peut aborder les créations de leurs auteurs, tel ce Lyonnais, rédacteur d'un *Dictionnaire historique portatif* de la région, et qui demande au journal de l'aider en publiant une partie de son travail⁵⁸. Il demande ainsi aux lecteurs et rédacteurs du *Journal de Lyon* d'apporter les corrections nécessaires, en échange des connaissances qu'il leur apporte. Son travail fut en partie publié dans les numéros suivants. De même, un lecteur fait part dans un courrier de son expérience concernant « un moyen de remplacer les fourrages pour la nourriture des chevaux »⁵⁹. Ces courriers peuvent également être l'occasion de louer des vertus. Ainsi, un anonyme Lyonnais fait-il l'éloge de l'éducation, cet éloge n'est cependant pas gratuit, il

⁵⁶ *Journal de Lyon*, 1788, n°6, p. 89-92.

⁵⁷ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1785, p. 3-4.

⁵⁸ « Lettre aux rédacteurs de ce journal », *Journal de Lyon*, 1785, n°13, p. 195-200.

⁵⁹ « Lettre aux rédacteurs du journal », *Journal de Lyon*, 1785, n°26, p. 412.

sert à proposer une souscription pour un lycée de la ville⁶⁰. Ainsi, le courrier adressé au journal peut avoir pour but de demander de l'aide aux habitants de la ville, le journal joue ici pleinement son rôle de création d'une solidarité dans la ville. L'éloge du courrier peut aussi avoir pour destinataire le journal, par exemple pour la place qu'il laisse à la bienfaisance⁶¹.

Le plus souvent, le courrier que reçoit le *Journal de Lyon* traite de problèmes scientifiques ou littéraires, tels que la grammaire italienne ou une technique d'agriculture, greffage des noyers ou techniques des blés chaulés⁶². Il arrive que les rédacteurs ne publient pas la lettre mais se contentent d'y répondre.

Dans le numéro du 3 septembre 1788, un courrier d'Antoine-François Delandine « aux rédacteurs de ce journal » est publié, « sur un ouvrage traitant des états généraux ». Dans ce courrier daté du 31 août 1788, il démontre que son ouvrage est le plus sérieux sur le sujet. Il décrit ensuite longuement celui-ci. Il est également possible de trouver dans le *Journal de Lyon* des lettres à caractère politique, telle celle « adressée aux rédacteurs du journal », publiée dans le numéro vingt-et-un, du 15 octobre 1788. L'auteur, anonyme, donne son avis sur le « projet de formation des états de Dauphiné », il se plaint notamment de ce que ce projet met en place une proportion entre le centre et la province, en faveur du centre, et entre le Tiers état et autres ordres, en faveur des autres ordres. Ces préoccupations sont présentes à plusieurs reprises dans les numéros suivants du journal.

Les lettres de Lyonnais, publiées dans le *Journal de Lyon*, n'étaient pas toutes adressées aux rédacteurs de celui-ci.

Il paraît vraisemblable de supposer que de nombreux vers et morceaux de poésie qui ont été publiés dans le *Journal de Lyon* sont originaires de courriers. De plus les lettres publiées dans le journal sont choisies, elles ne doivent pas provoquer la censure, et elles doivent intéresser les lecteurs. Les courriers publiés dans le journal ne peuvent donc être compris comme représentatifs de l'esprit des Lyonnais. Il s'agit en effet d'un journal aux tendances patriotiques et aux idées modérées concernant la Révolution. De plus, les extraits de lettres publiés ne sont pas toujours signalés en tant que tel, il est donc difficile de tous les repérer.

⁶⁰ « Lettre aux rédacteurs de ce journal », *Journal de Lyon*, 1786, n°4, p. 56-61.

⁶¹ « Lettre à l'un des rédacteurs du journal », *Journal de Lyon*, 1786, n°7, p. 110-111.

⁶² *Journal de Lyon*, 1787, n°3, p. 41, n°6, p. 91-93, et n°5, p. 73-74.

4- Les Lyonnais et l'étranger, le voyageur à Lyon et à l'étranger

Plusieurs Lyonnais se trouvent à l'étranger pour des voyages, ou habitent à l'étranger. Le *Journal de Lyon* donne des nouvelles de certains des plus connus d'entre eux. Il s'agit par exemple de la publication des lettres « d'un Lyonnais Nouvellement établi en Amérique », à partir du numéro sept, du 29 mars 1786. Les lettres sont de Monsieur Savary, le journal explique qu'il tente de monter une affaire dans le domaine de l'immobilier en Amérique. Les lettres décrivent le pays et les avancées ou difficultés de son auteur. Elles sont publiées environ six mois après qu'elles aient été écrites.

Le *Journal de Lyon* relate également des événements qui ne se passent pas dans ses environs mais qui mettent en scène des Lyonnais, telle la liste des prix remportés à l'Académie royale de Chirurgie par les chirurgiens de Lyon entre 1743 et 1782, sans oublier de les complimenter⁶³.

Lorsque des étrangers illustres sont de passage dans la ville de Lyon, le *Journal de Lyon* ne manque pas de souligner l'événement. Il en est ainsi de la relation du passage à Lyon de la comtesse d'Artois en 1789⁶⁴. De même les vers écrits par Michaud pour le passage à Lyon de la comtesse de Beauharnais sont publiés dans le dernier numéro de l'année 1789.

⁶³ « Prix remportés », *Journal de Lyon*, 1787, n°11, p. 171-174.

⁶⁴ « Passage à Lyon », *Journal de Lyon*, 1789, n°19, p. 307.

IX- Le *Journal de Lyon* et la philanthropie

1- Les rédacteurs du *Journal de Lyon* et les actes de bienfaisance

La présence importante de la bienfaisance dans le *Journal de Lyon* n'est pas seulement issue du fait divers. Celle-ci est à comprendre dans le sens d'une volonté de faire du bien, et surtout d'un point de vue social. Les rédacteurs du journal sont tous des lettrés, sensibles à l'esprit des Lumières. Pour eux, la philanthropie n'est pas principalement une source de fierté, c'est surtout une manière de vivre. Il est impossible pour eux, qui font partie d'une élite intellectuelle et plutôt argente, de ne pas aider les plus pauvres.

De nombreux projets philanthropiques étaient mis en place à Lyon durant les années 1780. La franc-maçonnerie joua un rôle important dans la réalisation de ceux-ci. Charles-Joseph Mathon de la Cour, franc-maçon et académicien, fut d'ailleurs l'un des fondateurs de l'Institut de bienfaisance en faveur des pauvres mères-nourrices. Cet Institut promettait à chaque mère nourrissant elle-même son enfant, neuf livres par mois. Ceci avait pour but que les femmes, n'aient pas à rémunérer une nourrice. Cette pratique était courante à l'époque car elle permettait aux femmes de travailler. Ainsi, elles évitaient la prison à leur mari pour cause d'impayés.

Le fonctionnement de l'Institut, ses problèmes, ses comptes, la liste de ses donateurs, ainsi que les appels à souscription sont régulièrement publiés dans les pages du *Journal de Lyon*. Les liens entre les actes philanthropiques du principal rédacteur du journal et la présence dans le journal de nombreux articles concernant cet institut ne sont pas explicites. Charles-Joseph Mathon de la Cour ne cite jamais sa participation à cet Institut, son nom n'apparaît dans aucune des listes publiées. Il y a d'ailleurs plusieurs personnes anonymes dans ces listes.

Dès le mois de janvier 1785, le journal publie un article décrivant le déroulement de la mise en place de l'Institut, ainsi que la liste de ses administrateurs et des quartiers de la ville dont ils ont la charge⁶⁵. Dans ce même numéro est publiée une lettre anonyme « à l'un des membres de l'Institut de Bienfaisance », concernant l'entrée d'une femme à l'Institut. Cette lettre est suivie de la réponse du secrétaire de l'Institut et d'un article sur son fonctionnement⁶⁶. Dans les numéros suivants, de nombreux articles concernent cet Institut, ce qui montre l'importance accordée par Charles-Joseph Mathon de la Cour à celui-ci.

⁶⁵ « Institut de bienfaisance », *Journal de Lyon*, 1785, n°1, p. 11-13.

⁶⁶ « Lettre de M. M** à l'un des membres de l'Institut de Bienfaisance », *ibid.*, p. 20-22.

Ainsi, en tant que lettrés, faisant parti de l'académie, de la franc-maçonnerie ou de diverses sociétés, les rédacteurs du journal ne pouvaient faire autrement que de participer à des actes de bienfaisance. Le journal ne leur sert cependant pas à mettre en avant leur participation à ces projets, la modestie étant une valeur tout aussi importante.

2- Le rôle du *Journal de Lyon* dans les actes de bienfaisance

Le *Journal de Lyon*, en tant que *medium*, jouait un rôle dans la diffusion des renseignements concernant ses actes de bienfaisance. Celui-ci permettait de lancer des appels aux dons, et de faire connaître les projets se mettant en place. Tel est le cas pour l'Institut des pauvres mères nourrices, le journal permet de donner les renseignements que les donateurs sont en droit d'attendre sur son fonctionnement et permet de faire connaître le projet.

De plus, Charles-Joseph Mathon de la Cour annonce dans l'avertissement de 1786, que les bénéfices du journal seront reversés à différentes œuvres,

Le prix de six livres par année auquel a été fixé l'abonnement, doit prouver que ce n'est pas ici une spéculation d'intérêt. Les rédacteurs se sont proposé d'en employer le produit en œuvres utiles, lorsqu'il viendrait à excéder les frais.

Ainsi, la volonté de participer à des œuvres de bienfaisance se retrouve jusque dans la gestion financière du journal. Le principal rédacteur du journal met en accord ses pensées, le contenu du journal, ses actes privés, et ses actes professionnels.

La philanthropie n'apparaît ainsi pas seulement comme une simple volonté, ou comme une vertu encouragée par le journal. Celui-ci est un acteur à part entière dans la réalisation des projets, ce qui lui permet d'avoir un contenu faisant l'éloge de la philanthropie en adéquation avec ses actes, l'aide et le soutien qu'il apporte aux projets de bienfaisance.

Le *Journal de Lyon* relate précisément la mise en place, les comptes et l'organisation de l'Institut de bienfaisance pour les pauvres mères nourrices. Celui-ci relève d'une manière courante d'assister les familles les plus pauvres. L'entretien de lieu d'accueil pour ces familles étant trop onéreux, il n'est en effet pas rare de voir la solution de l'assistance à domicile être utilisée. Tel est ici le cas. Des secours en espèces sont versés aux familles pour les aider à survivre. L'avantage principal de cette forme d'assistance est qu'elle est relativement économique. De plus, elle permet d'adapter le montant de la somme allouée en fonction des cas.

Ce type d'actions est très valorisé dans le journal, son efficacité n'est pas mesurable, mais il semble qu'elle ait été indispensable. En effet, en 1792, des enquêtes révélèrent que des îlots

de misère extrêmement dense existaient dans certains quartiers de Lyon. La dépendance forte des ouvriers à l'industrie de la soie semble être l'une des causes de cette misère. La philanthropie occupe donc une place justifiée dans le *Journal de Lyon*. Dans ce cadre, le périodique est en adéquation avec la réalité de la vie quotidienne de beaucoup de familles dans la ville de Lyon. S'il n'évoque pas directement la pauvreté et la misère, la place qu'occupe l'assistance aux plus pauvres signale indirectement leur existence.

3- La relation de la bienfaisance dans le *Journal de Lyon*

Le *Journal de Lyon* relate beaucoup d'anecdotes mettant en avant des vertus relevant de la philanthropie. Celles-ci peuvent-être très précises quant aux lieux et personnes concernées ou très vagues, relevant presque de la légende. Il peut s'agir de dons d'argent ou de nourriture aux plus pauvres, d'une aide matérielle. Le style est souvent proche de l'éloge pour les personnes réalisant ces actes de bienfaisance, et presque larmoyant concernant ceux qui en bénéficient. Les anecdotes se terminent souvent par une petite phrase sur la morale, la philanthropie, ou les vertus mises en avant dans celle-ci. Elles semblent presque être relatées dans le but d'en faire l'éloge et d'appeler les lecteurs à la bienfaisance.

Ces anecdotes peuvent être tirées de l'histoire contemporaine du *Journal de Lyon* ou de l'histoire plus ancienne. Telle, par exemple, l'anecdote concernant une société de marchands et fabricants qui reversait leurs bénéfices à des bonnes œuvres jusqu'en 1746⁶⁷. Le lecteur pouvait aussi trouver des anecdotes tirés des *Délassements de l'homme sensible* de François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, publié entre 1783 et 1793, et dont certaines soulignent des traits de bienfaisance.

La place de ces anecdotes dans le *Journal de Lyon* est assez importante (voir en annexe 9). Ceci prouve l'importance que les rédacteurs accordaient à celle-ci, jusqu'à l'arrivée des événements politiques annonçant la Révolution. Plusieurs de ces anecdotes sont tirées d'autres feuilles de provinces, grâce au système de réseau entre les rédacteurs de feuilles provinciales. En effet, les anecdotes mettant en scène des vertus telles que le courage, la philanthropie, ou l'amour de son prochain, étaient très présentes dans la plupart des feuilles de cette époque.

La relation de la bienfaisance est à replacer dans le contexte des idées sur le paupérisme, la mendicité et le vagabondage au XVIII^{ème} siècle. L'étude de leur extinction est un thème

⁶⁷ « Etablissement formé à Lyon », *Journal de Lyon*, 1785, n°10, p. 147-151.

récurrent à cette époque pour les sociétés savantes et les académies de province. Celle-ci se traduit notamment par la mise en place de deux idées, celle que la pauvreté est issue de problèmes économiques et celle que l'assistance est l'une des tâches du pouvoir politique. Le *Journal de Lyon* se fait l'écho de ces idées, notamment au travers de ses anecdotes. L'assistance personnelle est mise en valeur dans le journal, elle découle directement de l'idée que malgré des efforts économiques, le paupérisme ne pourra être supprimé immédiatement. La lutte du pouvoir politique lyonnais contre le paupérisme se traduit, dans le *Journal de Lyon*, par la publication des lois et actes des institutions locales allant dans ce sens. Ainsi, la mendicité et le vagabondage sont réprimés, des organisations sont mises en place pour aider tel ou tel travailleur pauvre. Le journal se fait l'écho des initiatives, tant personnelles que publiques, vouées à l'assistance des pauvres de Lyon et de ses environs.

3^{ème} partie : Un journal représentatif de l'esprit des Lumières

X- Les objectifs principaux du *Journal de Lyon*

1- L'utilité et la bienfaisance

Dès la création du *Journal de Lyon*, les rédacteurs annoncent une volonté d'utilité du journal. Celle-ci est exprimée dans l'avertissement du premier volume, en 1784, puis régulièrement dans les avertissements des volumes suivant. De plus, les rédacteurs n'hésitent pas à justifier la présence de telle ou telle rubrique ou article dans le journal par son utilité. Cette utilité est à entendre autant dans le sens de renseignements utiles sur la vie quotidienne, que dans le sens de connaissances nouvelles concernant des domaines aussi variés que les sciences, la politique, la législation. Les anecdotes, par la morale et parfois les personnages qu'elles contiennent, sont elles aussi présentées comme utiles pour le lecteur.

Ainsi, cette volonté d'utilité est représentative de ce que l'on appelle l'esprit des Lumières, par la curiosité des lecteurs et des rédacteurs qu'elle traduit. Les hommes de cette époque sont en effet curieux des nouveautés scientifiques, littéraires, politiques et de tous les domaines de la connaissance. Les lecteurs du *Journal de Lyon* accèdent, par son intermédiaire, à des connaissances issues de l'Académie, de savants, de lettrés, de philosophes, des périodiques d'autres provinces, ou de voyageurs. Cette volonté d'utilité du *Journal de Lyon* se ressent donc dans son ouverture vers la nouveauté, elle traduit un appétit d'apprendre, de découvrir, de diffuser des connaissances pratiques, d'en discuter et de montrer comment elles contribuent au bien de tous.

A titre d'exemple, les expériences autour de la montgolfière - que l'on appelle alors ballon aérostatique - suscitent un immense enthousiasme dans la presse. Avec la montgolfière, les journaux basculent de l'utilitaire quotidien aux Lumières. De nombreuses expériences sont tentées en France. Le *Journal de Lyon* représente bien cette tendance. La montgolfière est présente dans ses pages tout au long de l'année 1784, par les expériences qui sont menées par Pilâtre du Rozier, par les explications sur la manière de la diriger, par des souscriptions pour

des constructions de montgolfières ou des expériences, et par les divers événements organisés autour de cette découverte.

La philanthropie est aussi caractéristique de l'esprit des Lumières. Elle est en effet la mise en pratique de l'humanité, de la reconnaissance de la nature humaine et de la bienveillance envers les hommes. La philanthropie est une conséquence de la considération plus grande pour le genre humain. Les actes de bienfaisance sont ainsi mis en avant et valorisés car ils montrent une plus grande conscience de la nature humaine, ils sont issus de la bienveillance pour celle-ci. Il s'agit de donner une image rassurante du peuple. Le but est de donner un exemple à suivre, de créer une émulation de vertu. Cette rubrique est en même temps le témoin d'un monde social en évolution, ceci concerne l'utilité publique, le patriotisme et la morale sociale. Le journal doit adapter à son usage des notions qui relèvent des Lumières. Les journalistes ne retiennent d'ailleurs souvent des Lumières que ce qui peut aider à transformer la vie quotidienne⁶⁸.

2- L'histoire et les événements locaux

Les rubriques concernant la localité prennent une grande place dans le *Journal de Lyon*, au moins jusqu'en 1788 (voir en annexe 9). L'intérêt se porte sur l'histoire locale aussi bien que sur l'exploration de curiosités naturelles locales ou que sur des fouilles archéologiques. Les Lyonnais sont curieux de connaître l'histoire de leur ville et ses particularités, le journal local est le lieu idéal pour diffuser ces connaissances. Si les journaux nationaux sont importants au niveau de la connaissance des événements nationaux et parisiens, seul un périodique local a la capacité de relater les événements locaux. La connaissance de l'histoire et des événements locaux est une nécessité nouvelle pour les provinciaux. Ce trait n'est pas seulement caractéristique du *Journal de Lyon* mais de beaucoup de périodiques de provinces. Cette volonté de connaître la localité est à mettre en parallèle avec ce que Dominique Poulot nomme la « découverte passionnée de soi par soi »⁶⁹. Les provinciaux découvrent un besoin de connaître et de faire connaître leur histoire, une histoire qui n'est pas seulement parisienne mais propre à chaque province et à chaque ville. C'est ainsi que les recherches historiques sont nombreuses. Le *Journal de Lyon* publie certaines de ses recherches après s'être assuré de leur sérieux. A cette époque se met en place le souci de l'authenticité des archives et le

⁶⁸ Jean Sgard, « La presse provinciale et les Lumières », in *La presse provinciale au XVIII^{ème} siècle*, Jean, Sgard, (dir.), Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Universités des Langues, 1983, p. 59.

⁶⁹ Dominique Poulot, *Les Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 159.

« souci moderne de l'historien », la définition d'une « temporalité moderne » et « la naissance du progrès et du développement »⁷⁰.

L'intérêt pour les curiosités naturelles locales peut s'expliquer par la volonté d'explorer le monde, et notamment par l'intermédiaire des voyages savants. Les hommes des Lumières s'attachent à l'inventaire des lieux, à la détermination précise de leur localisation, aux explications historiques, géographiques et géologiques ou climatiques des phénomènes naturels. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le *Journal de Lyon* publie les observations faites « sur la tombe qu'on a découverte à Vilette en Dauphiné, le 20 janvier 1787, par M. Delandine, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres »⁷¹.

3- Une ouverture sur le monde du XVIII^{ème} siècle

Le *Journal de Lyon* est également caractéristique de l'esprit des Lumières par l'importance qu'il donne à l'étranger. Ceci se voit aussi bien au niveau du royaume, par l'intérêt porté aux autres provinces, qu'au niveau européen et mondial. Ainsi, tout comme les Lumières, le *Journal de Lyon* s'intéresse aux voyages et aux voyageurs. La publication d'une « anecdote historique mongole » est un exemple de cette curiosité pour tout ce qui est lointain⁷². La publication d'un extrait tiré d'un recueil traduit de l'arabe en est un autre exemple⁷³.

Ces rubriques se portant sur l'étranger concernent peu la politique et quelquefois le commerce, mais surtout les anecdotes et les sociétés savantes ou avancées scientifiques (voir en annexe 9). Il est possible de trouver un article relatant des observations sur le commerce européen⁷⁴. Le journal publie également un article sur une particularité législative de Venise, d'origine historique⁷⁵. Les lettres d'un Lyonnais établi en Amérique, Monsieur Savary, sont nombreuses dans le volume de l'année 1786. Parmi les thèmes qui sont évoqués se trouvent des descriptions de l'organisation administrative, du commerce, des affaires immobilières, mais aussi des problèmes avec les Indiens et des expéditions de découvertes. Les sujets abordés à travers les études de l'étranger sont divers, ils sont parfois sujets à des comparaisons avec la situation de la France ou de la ville.

Il en ressort une curiosité pour la manière de vivre, de faire du commerce, pour les avancées scientifiques et techniques, pour l'organisation des régions étrangères. Cet intérêt pour le

⁷⁰ *Op. cit.*, p.75.

⁷¹ « Observations », *Journal de Lyon*, 1787, n°4, p. 53-63.

⁷² « Gango et Dymé », *Journal de Lyon*, 1787, n°14, p. 217-223.

⁷³ « Pensées diverses », *Journal de Lyon*, 1788, n°6, p. 94-95.

⁷⁴ « Commerce », *Journal de Lyon*, 1784, n°7, p. 107-109.

⁷⁵ « Usage ancien dans la législation criminelle de Venise », *Journal de Lyon*, 1784, n°8, p. 120-121.

monde, au sens large, est issu des Lumières. Cette curiosité est nouvelle, elle accompagne une ouverture d'esprit et une ouverture géographique. Il s'agit d'une prise en compte et d'une découverte, dans les provinces, de la diversité des cultures, des pays et des régions du monde. Le journal est l'un des instruments permettant cette ouverture sur le monde.

XI- Des rubriques et un contenu varié

1- Les vers, la prose et la poésie

Chaque numéro du *Journal de Lyon* débute par une pièce de poésie, vers ou prose, au moins jusqu'au milieu de l'année 1791. Ils sont plus rares par la suite. Cette première rubrique est souvent anonyme. Il s'agit fréquemment de vers, prose ou poèmes adressés par une personne à une autre, ou prononcé lors d'un événement. Tel est l'exemple de la publication des paroles chantées dans une fête patriotique, accompagnées de l'air correspondant, en 1790⁷⁶.

Si la plupart des auteurs sont anonymes, d'autres en revanche, étaient connus, tel que la comtesse de Beauharnais. Plusieurs vers lui sont d'ailleurs adressés, tels que ceux écrits pour son départ en 1790⁷⁷. Il n'est pas rare non plus que les auteurs des vers se répondent par cet intermédiaire. Lorsqu'une personne recevait des vers, l'occasion en était souvent indiqué, accompagnant ceux-ci, tel l'exemple des « Vers présentés le premier jour de l'année à Madame la marquise de ***, qui avait pris un oranger pour devise » de Monsieur La Dixmerie⁷⁸.

Dans les rubriques littéraires, les styles galants et larmoyants sont largement représentés. Charles-Joseph Mathon de la Cour publie ainsi plusieurs stances de Philippon de la Madeleine, telles celles « A M. de B** chevalier de Saint Louis, auteur de plusieurs imitations des odes d'Horace »⁷⁹. En 1786, la table des matières indique trente six titres et vingt six auteurs, répartis dans les vingt-six numéros publiés cette année là. Parmi ces auteurs, Boissy d'Anglas, La Harpe, Voltaire.

2- Les sciences et l'Académie

La place laissée aux sciences et aux sociétés savantes est importante dans le *Journal de Lyon* (voir en annexe 9). Il publie aussi régulièrement les comptes-rendus des séances de l'Académie de Lyon, parfois ceux des académies de province. Les concours sont également souvent cités, soit lors du lancement d'un concours, soit lors de la remise d'un prix. Il arrive encore que des mémoires remis à l'Académie, soient en parti reproduit, s'ils sont jugés utiles

⁷⁶ « Couplets », *Journal de Lyon*, 1790, vol.2, n°4, p. 73-74.

⁷⁷ « A Madame de Beauharnais », *Journal de Lyon*, 1790, vol.2, n°14, p. 251-252.

⁷⁸ *Journal de Lyon*, 1788, n°16, p. 245-247.

⁷⁹ *Journal de Lyon*, 1784, n°4, p. 49.

pour le lecteur. Les concours sont très importants dans la vie intellectuelle du XVIII^{ème} siècle. Les prix décernés par l'Académie lui permettent d'affirmer son autorité et son rayonnement. Le choix des sujets et le jugement des mémoires sont des moments importants dans l'existence de l'Académie. Il paraît donc normal que le journal reprenne ces moments en publiant les comptes-rendus de séances et les prix décernés. Les concours rencontrent d'ailleurs un franc succès puisque entre 1700 et 1790, le nombre de prix est multiplié par douze⁸⁰. Le concours, tout comme l'Académie, promeut les Lumières. Les séances sont l'occasion de constituer une culture ainsi qu'un moyen de la diffuser. Celles des Académies de Lyon et de Villefranche sont d'ailleurs régulièrement commentées dans le journal.

Les autres sociétés savantes sont aussi présentes dans le *Journal de Lyon*, comme le Salon des Arts, où Charles-Joseph Mathon de la Cour fut secrétaire du comité provisoire. Il arrive également que cette rubrique soit en lien avec des événements de l'actualité, de même pour la Société Royale d'Agriculture. Ainsi, par l'intermédiaire du *Journal de Lyon*, Charles-Joseph Mathon de la Cour diffuse les idées et les travaux de toute une société de gens de lettres.

Le *Journal de Lyon* célèbre encore les scientifiques et les découvertes scientifiques de son temps. Celles-ci peuvent être issues de l'Académie mais pas seulement. Par-là, il contribue notamment au mieux-être de ses lecteurs. En effet, il s'agit souvent de découvertes permettant de mieux vivre au quotidien, des observations sur la nature, l'invention de machines, des remèdes et recettes de médecine et d'agriculture.

3- La justice

La justice est représentée par plusieurs rubriques dans le *Journal de Lyon*. Elles sont produites par l'avocat Pierre-Édouard Lémontey. Dès le premier numéro du journal, la rubrique « Tribunaux » est présente. Elle l'est très régulièrement par la suite. La justification et le contenu de cette rubrique se trouve dans ce premier numéro.

Les usages particuliers à chaque province introduisent nécessairement dans les tribunaux des diversités de jurisprudence qu'il est important de connaître, et qui ne peuvent être bien fixées que par les décisions de ces mêmes tribunaux. Nous nous attacherons à recueillir, dans cet article, celles des différentes juridictions de notre ville, et surtout celles qui peuvent intéresser le commerce. Nous ne ferons rien en cela qu'avec la permission et l'approbation des premiers magistrats, et toutes les précautions que peut dicter la prudence. Nous entrerons dans quelques détails à l'égard des causes qui peuvent piquer la curiosité, et nous ne feront qu'indiquer les jugements moins remarquables, mais qui peuvent éclaircir des questions de droit. Nous y

⁸⁰ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978, p. 325.

joindrons les noms des avocats qui ont plaidé, pour que les personnes qui auraient à discuter des questions semblables puissent recourir à eux.

Il est possible de trouver dans cette rubrique judiciaire les différentes sentences de la maréchaussée, du présidial, de la conservation, ainsi que les plaidoiries des grands avocats tels que Bret, Vitet ou Fréminville. D'autres articles judiciaires reproduisent des ordonnances de police ou du consulat telle celle « Concernant la police des spectacles »⁸¹. A partir de 1788 et surtout de 1789, la justice est représentée dans le journal par les lois et décrets venant de la capitale. Il s'agit par exemple de la « loi martiale contre les attroupements, décrétée par l'Assemblée Nationale, le 21 octobre 1789 »⁸².

4- L'histoire locale

L'histoire locale est une part importante du *Journal de Lyon*. Elle intéresse les lecteurs qui écrivent des lettres au journal à ce sujet. Le plus souvent, les recherches publiées sont issues de personnes habitant Lyon ou ses environs, et qui porte un intérêt particulier à son histoire. Ceux-ci sont lettrés, et appartiennent souvent à une société savante. La figure de l'historien au sens moderne du terme n'est pas encore présente.

Ainsi, le journal publie sur dix-huit numéros - entre le numéro huit du 19 avril et le numéro vingt six du 28 décembre - de l'année 1787, quasiment sans discontinuité, des « Recherches historiques Sur les monuments et les anciens usages de la ville de Lyon ». L'auteur, l'abbé Gaudin, présente dans ses recherches, le pont du Rhône ou de la Guillotière, le pont de pierre de la Saône, le pont de bois de l'archevêché, Fourvière, un article sur l'histoire des impôts, un autre sur les entrées solennelles, sur les Célestins, sur le Carême, les chemins et routes de Lyon, les troubles protestants - cet article s'étend sur dix numéros. Dans le dernier numéro, Charles-Joseph Mathon de la Cour explique les raisons qui l'ont poussé à publier entièrement ce dernier article.

Notre intention n'avait été d'abord que de donner l'extrait du grand morceau d'histoire sur les *troubles protestants et les affaires de la ligue* qu'on vient de lire, et qui, depuis le N°16, a occupé plusieurs pages dans chaque numéro de ce Journal. Ce que nous en avons inséré dans le N°16, n'était qu'un extrait ; mais l'importance de ce morceau, l'intérêt qu'il a excité, et surtout l'impartialité rare et précieuse avec laquelle M. l'abbé GAUDIN, qui en est l'auteur, en a présenté tous les détails, nous ont déterminés à le donner en entier. Cet estimable Académicien a réuni beaucoup de matériaux pour écrire l'histoire de Lyon, et nous souhaitons vivement qu'il achève d'exécuter un projet aussi intéressant pour notre ville.

⁸¹ « Ordonnance », *Journal de Lyon*, 1785, n°12, p. 187-188.

⁸² *Journal de Lyon*, 1789, n°23, p. 366-367

Cet exemple permet de confirmer l'intérêt que les lecteurs et rédacteurs du journal portaient à l'histoire de leur ville et de ses environs.

5- Les livres nouveaux

La rubrique des livres nouveaux est, à de rares exceptions, toujours présente dans le *Journal de Lyon*. Les livres présentés sont souvent accompagnés du lieu où il est possible de se les procurer, ainsi que d'un commentaire, d'un résumé, ou d'une critique. Charles-Joseph Mathon de la Cour produisait parfois ici des analyses telle que celle des *Délassements de l'homme sensible*, de Baculard d'Arnaud, dont des extraits étaient reproduits⁸³.

Ainsi, Charles-Joseph Mathon de la Cour contribuait, par l'intermédiaire du *Journal de Lyon*, à faire connaître ce style sensible aux lecteurs lyonnais. Les articles consacrés aux philosophes et aux encyclopédistes sont peu présents, contrairement aux autres journaux de cette époque.

Dans cette rubrique, le rédacteur prend soin de recommander les périodiques tels que *L'Almanach de Lyon*, presque chaque année, *l'Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, publication assurée depuis 1742 par Aimé de la Roche, ce que ne manque pas de souligner le journal.

6- Les autres rubriques

La rubrique des spectacles est traditionnelle, elle décrit les salles, indique le répertoire, apprécie le jeu des acteurs. En 1785, le journal relate le succès du *Mariage de Figaro*, pièce de Beaumarchais⁸⁴. L'article fait l'éloge des situations comiques, souligne les traits brillants de la pièce et la vérité du dialogue, il n'y a cependant pas de trace de la satire politique et sociale de la société française. L'année suivante, le jeu de Rose Dugazon est loué dans cette même rubrique⁸⁵.

Les événements locaux attirent beaucoup les lecteurs. Il s'agit surtout des fêtes et des visites de personnalités. En 1784, le *Journal de Lyon* relate les visites de l'archiduc de Milan, du prince Henri de Prusse, du duc de Gloucester, il célèbre les expériences autour des frères Montgolfier, félicite le sculpteur lyonnais Joseph Chinard qui a reçu le prix de Rome, autant d'événements appréciés par les lecteurs du journal.

⁸³ « Maximes chinoises de Sée-Ma-Koang » et « L'empire de la vertu », *Journal de Lyon*, 1786, n°3, p. 34-42.

⁸⁴ « Spectacles », *Journal de Lyon*, n°15, p. 233.

⁸⁵ « Spectacles », *Journal de Lyon*, n°26, p. 415-416.

Charles-Joseph Mathon de la Cour produit plusieurs articles orientant la pensée vers les tendances des philosophes. Tel est par exemple le cas de la notice qu'il rédige sur l'abbé de Mably - philosophe hostile aux physiocrates et critiquant la notion de propriété - dont le frère résidait à Lyon, en 1785⁸⁶. Il risque aussi un article bienveillant envers l'humaniste Etienne Dolet, typographe lyonnais, et en 1787, l'étude sur les protestants à Lyon de l'abbé Gaudin, plutôt favorable à ceux-ci.

A partir de 1787, le *Journal de Lyon* se préoccupe de la tenue prochaine des états généraux, avec deux articles concernant les assemblées provinciales (voir en annexe 9)⁸⁷. Dès l'année suivante, les événements nationaux et locaux concernant les états généraux, puis la Révolution, occupent de plus en plus de place dans les pages du journal.

Deux rubriques furent temporairement présentes dans le *Journal de Lyon*. La première est nécrologique. En dehors des Académiciens, peu de décès étaient signalés dans le journal. En septembre 1788, Charles-Joseph Mathon de la Cour annonce la tenue d'une telle rubrique dans le journal.

Depuis l'établissement de ce Journal, plusieurs personnes n'ont cessé de nous témoigner qu'il serait convenable d'y annoncer les morts, et même, en certains cas, les naissances et les mariages des citoyens les plus recommandables et les plus distingués, selon l'usage qui s'observe dans le *Journal de Paris* et le *Journal général de France*. Nous avons cru devoir nous rendre à cette invitation, et nous avons pensé qu'à présent surtout que notre feuille circule librement dans tout le royaume, ces annonces pourraient intéresser les citoyens de cette ville, qui s'en trouvent éloignés. Nous tacherons d'y mettre le choix qu'exigent les convenances et que d'autres feuilles paraissent quelquefois négliger, et nous consacrerons à ces annonces, les dernières lignes de chacune de nos feuilles.⁸⁸

Malgré la promesse de Charles-Joseph Mathon de la Cour d'« annoncer les morts » dans « les dernières lignes » de chaque feuille, ces annonces ne dureront que jusqu'au mois de mars 1789. La visée utilitaire de ces annonces est clairement affichée ici, elle ne semble cependant pas suffisante lorsque le journal commence à publier sa rubrique « états généraux », au mois de mai 1789, rubrique qui prit une place grandissante dans le journal au fil des mois.

De juillet 1789 à septembre 1790, le *Journal de Lyon* publie des relevés de températures effectuées à Lyon, tous les quinze jours. Ces tables ont une fonction utilitaire et de renseignement. La courte durée de leur publication peut s'expliquer par l'intermédiaire de deux hypothèses, le manque d'intérêt des lecteurs pour celles-ci, ou le manque de place suite

⁸⁶ « Mort de l'abbé de Mably », *Journal de Lyon*, n° 10, p. 151-155.

⁸⁷ « Assemblées provinciales », *Journal de Lyon*, n°16, p. 253 et n°18, p. 287.

⁸⁸ « Morts », *Journal de Lyon*, n° 19, p. 308.

à la publication de la rubrique « États généraux », qui occupe progressivement presque la totalité des pages du journal.

XII- Des acteurs lettrés

1- Les lettrés lyonnais membres de la république des lettres

Le *Journal de Lyon* est proche de tout un cercle de lettrés lyonnais. Ceci se traduit par le nombre d'articles qu'il consacre à ce que l'on nomme la « république des lettres », c'est-à-dire toutes les sociétés savantes, de Lyon et parfois même de France et à l'étranger (voir en annexe 9). Le journal se veut proche des Académies, et donc des Académiciens. En plus des comptes-rendus des séances des Académies, le journal relate les événements importants qui jalonnent la vie des sociétés savantes, tels que leur création, le décès de l'un de leurs membres, l'arrivée d'un nouveau membre, les concours, les mémoires et découvertes, les récompenses. Ainsi, le journal publie en 1784, un discours de remerciements prononcé à l'Académie de Villefranche l'année précédente⁸⁹. Il s'agit d'un éloge de l'Académie et de son accueil, par un de ses membres.

Lors de la décennie 1780, la ville de Lyon se caractérise culturellement par la multitude de ses manifestations, la ville compte plusieurs sociétés littéraires, une trentaine de loges, et une Académie⁹⁰. Le *Journal de Lyon* publie des articles concernant les événements majeurs de ces sociétés.

L'Académie apparaît survolant l'ensemble de ces sociétés, elle est au-dessus des réalités du peuple et de ses conditions de vie difficiles, elle ne concerne que les classes dirigeantes. Elle est à considérer comme un phénomène de culture d'élite. Les Académiciens ont conscience de ceci. Ne concernant que très peu de personnes, l'accès à l'Académie représente un enjeu social important. Le rôle des journaux de province dans la diffusion provinciale des Lumières accompagne les Académies, qui jouent le même rôle. Ainsi, le *Journal de Lyon* est complémentaire de l'Académie de la ville dans cette diffusion. L'Académie, par son activité, participe des Lumières, et par sa situation, amène les Lumières en province. Le journal les diffuse dans la ville et ses environs.

La république des lettres est cependant beaucoup plus large que l'Académie. Il s'agit de toutes les solidarités qui diffusent les Lumières dans la ville. Les francs-maçons sont très présents dans les villes académiques, ils le sont à Lyon. Toutes les villes académiques sont concernées par le mouvement de la franc-maçonnerie. Cette société apparaît comme ouverte à

⁸⁹ « Discours de remerciement », *Journal de Lyon*, 1784, n°18, p. 277-279.

⁹⁰ Daniel Roche, *op. cit.*, p. 80.

des catégories absentes des Académies. Presque tous les milieux sociaux sont représentés, même si la dominante est bourgeoise⁹¹.

Les Sociétés Royales d'Agriculture participent à la diffusion des Lumières, ainsi que la Société Royale de Médecine, mais plus partiellement. Elles ont des buts et une organisation identiques aux Académies, elles contribuent au progrès par la diffusion d'un savoir. Le recrutement est plus ouvert, avec pour seule limitation celle d'une expérience agronomique reconnue.

A Lyon, le *Journal de Lyon* diffuse les idées, les événements et les travaux issus de cette république des lettres. Le journal est lui-même issu de ce milieu.

2- Les auteurs et imprimeurs du *Journal de Lyon*

Le rédacteur principal et le premier imprimeur du journal, ses fondateurs, ont des liens très proches avec ce cercle de lettrés puisqu'ils en font partie. Charles-Joseph Mathon de la Cour est en effet un académicien, franc-maçon, il a participé aux Salons des Arts. Aimé de la Roche est académicien et imprimeur de plusieurs sociétés savantes. Parmi les auteurs participants au journal, plusieurs sont membres de sociétés savantes, ils font partie de ce cercle de lettrés. Ceux qui créent le *Journal de Lyon* sont issus d'un milieu aisé, lettré, et socialement reconnu. Ils relatent dans le journal, les événements de ce milieu, ses préoccupations, ses activités. Le *Journal de Lyon* est un journal créé par une élite bourgeoise et lettrée, il se veut « utile et agréable », selon les mots de son rédacteur, mais aussi d'un niveau élevé pour tout ce qui concerne les lettres, les sciences et les techniques. L'intérêt des rédacteurs du journal pour ces domaines est représentatif de leur origine, de leurs activités et de leur appartenance à ces sociétés savantes. Cet intérêt caractérise l'état d'esprit d'un groupe de Lyonnais, une élite que l'on peut retrouver dans la majorité des grandes villes du royaume, surtout dans le cas où celles-ci seraient des villes académiciennes. Le fait que Lyon soit une grande ville - la deuxième du royaume - et une ville académicienne, influe sur le contenu de la presse locale. Tout ceci participe à la diffusion des Lumières dans la province lyonnaise. Il ne faut cependant pas confondre le *Journal de Lyon* avec ce qui pourrait être un journal officiel de l'Académie ou des sociétés savantes de Lyon. Le contenu du journal ne se limite pas à la vie de celles-ci et quelques numéros ne les concernent pas. Avec les changements d'imprimeurs et les événements révolutionnaires, ces sociétés deviennent même totalement absentes du journal, à l'instar des autres rubriques.

⁹¹ *Ibid.*, p.265.

3- Les lecteurs du *Journal de Lyon*

Il est difficile de connaître avec exactitude le lectorat du *Journal de Lyon*. Cependant, son contenu, la catégorie sociale et les activités de ses rédacteurs et imprimeurs, les lettres qu'il reçoit, permettent de proposer une hypothèse. Plusieurs indices permettent de proposer, pour le *Journal de Lyon*, un lectorat lettré, curieux, et touché par la diffusion des Lumières. De nombreux vers et poèmes publiés dans le journal sont des créations d'Académiciens Lyonnais ou Français, parfois membres de plusieurs Académies. Ce qui laisse supposer des liens étroits entre le journal et ce milieu. De plus, la rubrique « Livres nouveaux » indique de nombreux ouvrages d'Académiciens. De nombreuses personnes appartenant à une élite bourgeoise et savante semblent graviter autour du *Journal de Lyon* et y participer.

De même, une quantification de ce lectorat semble impossible, en l'absence de documents pouvant en témoigner. Cependant, il est à souligner que son arrêt ne paraît pas être dû à des difficultés financières mais plutôt politiques. De plus, l'entreprise d'Aimé de la Roche, de Charles-Joseph Mathon de la Cour et de leurs successeurs est souvent qualifiée de succès. La fusion entre le *Courier de Lyon* et le *Journal de Lyon* témoigne de la supériorité du second sur le premier puisque le nom de *Journal de Lyon* est conservé et la formule n'évolue pas. Les lecteurs auraient cependant pu s'attendre à plus d'engagement politique du journal, suite à cette fusion, étant donné l'orientation du *Courier de Lyon*. Il n'en est rien. Ceci ne permet en aucun cas de donner une hypothèse chiffrée du nombre de lecteurs du journal. Tout au plus est-il possible d'avancer que le journal couvrait ses frais de fabrication et même peut-être plus. En effet, le rédacteur annonce à plusieurs reprises que le journal n'a pas de but spéculatif, et que les bénéfices que celui-ci engendre sont versés à des œuvres de bienfaisance.

Il est ainsi possible de déduire que le *Journal de Lyon* a pu être un journal de province conçu par des membres d'une élite bourgeoise et lettrée pour cette même élite. Une seconde hypothèse portant sur la quantification du lectorat avance que le journal rassemblait des souscripteurs en nombre suffisant pour couvrir ses frais de fabrication et faisait parfois des bénéfices. Il ne s'agit cependant que d'hypothèses qui ne demandent qu'à être confirmées ou infirmées.

XIII- Le Journal de Lyon et l'actualité

1- L'actualité avant 1789 et l'autorisation d'imprimer

A la création du *Journal de Lyon*, l'actualité nationale et locale est presque absente du journal. Si celui-ci évoque les expériences des frères Montgolfier, les famines ne sont même pas insinuées. De même, certains articles commentent indirectement le traité de commerce franco-anglais, mais il n'y a pas de trace de la *Constitution des États-Unis*. Ainsi, l'actualité trop fortement connotée de politique est totalement absente du journal. Ce fait peut être rapproché de l'omniprésence de la censure, notamment pour les journaux de province. Chaque journal doit être autorisé avant de paraître, et chaque numéro doit être approuvé. Il est cependant difficile d'évaluer l'impact réel de la censure sur le *Journal de Lyon* car, lors de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui déclare la liberté de la presse, le *Journal de Lyon* ne publie déjà plus que les comptes-rendus des États généraux, à la manière de tant de journaux de province.

La seule différence visible est la disparition de l'autorisation d'imprimer sur la dernière page du journal dans le numéro deux du 13 janvier 1790, celle-ci réapparaît dans le numéro suivant jusqu'au numéro huit du 3 mars 1790, pour laisser place à la mention « A LYON, de l'Imprimerie de la Ville, 1790 », puis, à partir du numéro dix-sept, du 12 mai 1790 « A LYON, de l'Imprimerie d'AIME DE LA ROCHE, aux halles de la Grenette. 1790. », mention qui n'est pas toujours présente. Avec les changements d'imprimeur on trouve les mentions suivantes : « De l'imprimerie J.B. DELAMOLLIÈRE, rue Saint-Dominique », à partir du 27 janvier 1791, puis : « De l'Imprimerie de BRUYSET frères ; rue Saint-Dominique, 1791 » à partir du 31 mars 1791, jusqu'à la fin de l'année 1791.

L'autorisation d'imprimer est présente dès le premier numéro. Dans celui-ci se trouve la mention « Vu l'approbation, permis d'imprimer. A Lyon, le 7 janvier, 1784. Signé BASSET », puis, « A LYON, de l'imprimerie de la Ville ». Du 31 mars 1785 au 22 juin 1785, Basset est remplacé par un certain de la Rochette, puis par un certain Deschamps fils pour le numéro du 6 juillet 1785, et pour quelques numéros par la suite. Parfois, leurs deux noms sont présents au bas de la dernière page du journal. En 1788, ils sont remplacés par le nom de Rey, puis ponctuellement de Dacier et de Ravier, jusqu'en 1790. Ces mentions permettent de confirmer que la permission d'imprimer n'est pas aux mains d'une seule personne. Il s'agit souvent de personnel de police.

Ainsi, l'actualité se limite à l'actualité des spectacles tel que la parution du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, en 1784, à l'actualité scientifique, avec les diverses découvertes et inventions réalisées, des petits événements sans connotation politique, des sorties littéraires autorisées et des décisions de justices et nouvelles législations. Le *Journal de Lyon* reste à distance de tout ce qui pourrait lui porter préjudice. Il affiche la volonté de rester neutre et de vérifier le sérieux des informations qu'il publie. Les rédacteurs souhaitent donc un journal neutre, sérieux et gage de qualité.

2- La constitution des États généraux et la Révolution

Les événements de la politique nationale occupent une place de plus en plus importante dans le *Journal de Lyon* à partir des derniers numéros de l'année 1788 et du début de l'année 1789. La rubrique « États généraux » apparaît en mai 1789, Charles-Joseph Mathon de la Cour accompagne cette apparition d'une explication.

Dans ce moment où la France entière ne semble occupée que de son assemblée nationale, où tous les esprits semblent dirigés vers un même but, et où toutes les feuilles publiques ne parlent que des états-généraux, les rédacteurs de cette feuille saisiront avec empressement cette nouvelle occasion de prouver leur zèle à leur concitoyens. A commencer de cet instant, tous les faits intéressants qui concernent cette grande assemblée, seront consignés dans ce Journal. Nous n'épargnerons, par cet article, ni les soins, ni les dépenses, et nous avons pris d'avance la précaution de nous procurer les correspondants les plus à portés d'être bien instruits. Fidèles aux lois qu'imposent la circonspection et la décence, nous espérons les concilier avec le dévouement et le courage que doit inspirer à tout Français l'amour du bien public. Nous ne dirons que ce que de bons citoyens doivent dire, mais nous ne taisons rien de ce qu'il convient de publier. Tout ce qui pourrait fomentier ou entretenir de malheureuse division dans l'état, ne souillera jamais notre plume, et nous nous flattons qu'on ne pourra se méprendre un seul instant sur nos intentions, ni sur l'esprit qui nous anime.⁹²

Dans le numéro suivant, Charles-Joseph Mathon de la Cour annonce une plus grande liberté dans le retranscription des comptes-rendus :

La permission générale que le Roi vient d'accorder à tous les journaux autorisés de rendre compte de ce qui se passe aux états généraux, nous laissera plus de liberté dans le récit que nous en avons promis à nos lecteurs. Le seul regret que nous éprouvons aujourd'hui, est de n'avoir encore à leur offrir que des détails préliminaires auxquels il serait à souhaiter que les trois ordres attachassent moins d'importance.⁹³

Le rédacteur du *Journal de Lyon* promet ainsi à ses lecteurs les comptes-rendus des séances des États généraux, de la manière la plus précise possible, et annonce ensuite qu'il peut les

⁹² « Etats Généraux », *Journal de Lyon*, 1789, n°10, p. 156-157.

⁹³ *Ibid.*, n°11, p. 171-172

relater avec une grande liberté. Dans le supplément du dernier numéro de 1789, le rédacteur annonce les changements que connut le journal par la suite :

En promettant, lors de l'ouverture des États généraux, de rendre compte de toutes leurs opérations, nous n'avions pas prévu où cet engagement devait nous conduire. Cette feuille a cessé d'être le Journal de Lyon, pour devenir, comme tous les autres papiers publics, presque uniquement le Journal de l'assemblée nationale. La révolution qu'une constitution nouvelle va opérer dans les provinces, nous détermine à publier désormais une feuille de ce Journal chaque semaine, et le précis exact que nous continuerons de donner des opérations de l'assemblée, nous laissera par ce moyen, assez de place pour rendre compte de tout ce qui peut intéresser nos provinces.⁹⁴

Au moment où le journal publie cette note, la place de la rubrique « États généraux », qui est devenu « Assemblée Nationale » dans le numéro du 5 août 1789, est importante (voir en annexe 9). Cependant, si l'annonce est faite d'une parution pour laisser plus de place aux événements locaux, ceci ne se réalise pas dans les numéros suivants. Dès l'avertissement du premier volume de l'année 1790, Charles-Joseph Mathon de la Cour approfondit les raisons qui le poussent à faire paraître un numéro du journal par semaine :

Plusieurs personnes n'ont cessé d'inviter les rédacteurs de ces feuilles à en publier une chaque semaine ; plusieurs motifs semblaient les y engager, et les circonstances présentes achèvent de les déterminer. La révolution que la France vient d'éprouver, va porter dans toutes les provinces une activité qui jusqu'à présent était trop concentrée dans la capitale. Les citoyens, appelés à discuter de plus grands intérêts, auront souvent besoin de se communiquer leurs opinions et leurs vues pour le bien public. C'est à ceux qui ne défèrent que la paix, et qui aiment la vérité et la patrie, qu'on offre ce moyen de correspondance. Puisse-t-il servir à rapprocher tous les bons esprits ! La liberté accordée aux feuilles périodiques, semble leur ouvrir une carrière nouvelle. On en usera pour mettre plus de variété dans le choix des matériaux ; mais la décence, les lois, les mœurs, y seront toujours respectées ; la malignité n'y trouvera jamais d'aliment, et l'on espère que la curiosité et le patriotisme y verront toujours de quoi se satisfaire.⁹⁵

Le rédacteur du journal se réjouit dans cet avertissement de la liberté nouvelle accordée à la presse. Il cherche cependant à rassurer les lecteurs sur la qualité, le contenu et la morale du journal. Les événements au niveau national prennent le dessus sur les événements locaux, le rédacteur Charles-Joseph Mathon de la Cour explique ici que ces événements ont une influence sur l'organisation et le rôle des provinces, ce qui justifie d'autant plus leur publication.

Le décalage temporel entre les séances de l'Assemblée Nationale et leurs comptes-rendus dans le *Journal de Lyon* est important. Ainsi, le compte-rendu de la séance du 27 mars 1790 est-il publié dans le numéro du 5 mai 1790, soit plus d'un mois après. Pour remédier à ce

⁹⁴ *Journal de Lyon*, 1789, supplément au n°26, p. 425.

⁹⁵ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1790, vol.1, p. 3-4.

retard, Charles-Joseph Mathon de la Cour s'en explique et décide de changer ses sources de renseignement. Il annonce cette modification dans le numéro du 21 juillet 1790 :

Presque tous les papiers publics de Paris ou des provinces, présentent les décrets de l'assemblée nationale d'une manière très inexacte, parce qu'ils les donnent sur des copies faites avant la rédaction, ou écrites de mémoire au sortir des galeries. Il est quelquefois assez curieux de comparer les différentes versions des Journaux les plus accrédités, sur huit ou dix, il n'y en a pas deux de semblables. C'est pour parer à cet inconvénient que nous avons préféré, depuis quelques mois, de ne donner ces décrets que d'après les procès-verbaux authentiques de l'assemblée, mais la publication de ces procès-verbaux tarde de plus en plus, et on est dans ce moment qu'au 9 juin. Ce retardement pourrait déplaire au plus grand nombre de nos lecteurs, et nous nous déterminons à rapprocher incessamment du courant cet article de l'assemblée nationale. Nous transcrivons les décrets d'après le *Journal des Débats*, publié par l'imprimeur de l'assemblée nationale, le plus exact de tous après les procès-verbaux.⁹⁶

La nécessité d'être au plus près de l'actualité se fait sentir. Celle-ci existe encore de nos jours. Le *Journal de Lyon* qui privilégia pendant longtemps la qualité, préfère ici ne pas perdre de lecteurs en privilégiant la proximité avec l'actualité. La qualité n'est pas oubliée puisque la source choisie l'est en tant que journal « le plus exact ».

Dans l'avertissement du premier volume de 1791, il est annoncé que le contenu du *Journal de Lyon* allait redevenir plus proche de ce qu'il était à ses débuts, en plus des comptes-rendus des séances de l'Assemblée Nationale.

On continuera d'y donner le précis exact des séances de l'Assemblée Nationale, accompagné de quelques notes toujours inspirées, du moins on l'espère, par l'amour de la vérité et de la patrie, et dans lesquels l'impartialité et la franchise des opinions ne feront jamais oublier les égards dus à la décence, encore moins le respect du aux lois.

L'étendue et la nouvelle forme de ce Journal mettront à portée d'en remplir vraiment le titre. On s'empressera surtout d'y rendre compte de ce qui concerne la ville de Lyon, sa municipalité, ses tribunaux, et les administrations de département et de district. On y annoncera avec soin les institutions utiles et les découvertes intéressantes, les traits de bienfaisance et de courage qui peuvent honorer nos concitoyens. On ne s'engage pas à offrir deux fois par semaine aux lecteurs de jolies pièces de poésie, mais à n'en donner que de jolies, et à s'en tenir modestement à la prose plutôt que d'imprimer des vers médiocres.⁹⁷

Malgré ces promesses, la rubrique « Assemblée Nationale » reste dominante et occupe parfois des numéros entiers, tels les numéros sept et seize du 29 janvier 1791 et du 26 février 1791. Les articles concernant les institutions, les découvertes ou la philanthropie sont peu présents (voir en annexe 9).

⁹⁶ « Assemblée Nationale », *Journal de Lyon*, 1790, vol.2, n° 1, p. 7-8, (voir en annexe 6).

⁹⁷ « Avertissement », *Journal de Lyon*, 1797, vol.1, p. 3-4.

3- Les opinions de Charles-Joseph Mathon de la Cour

Avec le début des assemblées provinciales en 1787, la politique entre dans le *Journal de Lyon*. Celui-ci en fait l'éloge, elles sont qualifiées, dans le numéro dix-huit du 5 septembre 1787, de « puissant moyen de régénérer la nation » et de « preuves du dévouement et du patriotisme qu'elles doivent faire revivre chez tous les Français ». A partir de ce moment, la politique apparaît dans le journal sous diverses formes, par le choix des articles et des courriers publiés, par les notes des rédacteurs, mais aussi dans les commentaires sur les « Livres nouveaux ». Ainsi, dans le numéro du 3 octobre 1787, la critique du livre sur le *Procès verbal des séances de l'assemblée provinciale de Champagne, tenue à Chalons dans le mois d'août 1787*, est d'un contenu enthousiaste mais assez imprécis⁹⁸. Ceci peut être dû à la volonté d'éviter tout ennui avec la censure.

L'année 1788 marque un tournant à mesure que la crise politique s'abat sur la France. Dans le numéro du 9 juillet, l'extrait du texte de Mirabeau, « Remède général aux maux de l'État », donne lieu à une note de Charles-Joseph Mathon de la Cour précisant qu'il s'agit du huitième chapitre d'un texte nommé « La suite de la dénonciation de l'agiotage », paru à Paris le 26 juin 1788⁹⁹. Les arguments exposés sont que la dette doit être rendue vraiment nationale, que le « contribuable » doit pouvoir voter et répartir les impôts, qu'il est nécessaire, pour gérer la crise de la dette de l'état, de pourvoir la France d'une constitution à l'image de la Grande-Bretagne, auquel s'ajoute une comparaison entre l'Angleterre et la Turquie, tenant la première comme étant la nation la plus libre d'Europe, et donc la plus riche pour l'État, le contribuable pouvant fixer l'impôt.

Cet extrait, approuvé par Charles-Joseph Mathon de la Cour, est suivi de quelques critiques de sa plume, montrant son attachement à ses idées. Il est possible d'y déceler une attente forte : « Constitution : voilà donc la base de toute économie, de toute ressource, de toute confiance, de toute puissance ». Il ajoute une opposition aux parlements dont il veut limiter le rôle : « La guerre aux parlements ne doit être faite qu'en présence de la nation : là, et seulement là, ils peuvent et doivent être circonscrits dans leur caractère de ministre de la Justice ». Charles-Joseph Mathon de la Cour termine par quelques lignes à tendance réformatrice : « La constitution ne peut naître qu'au sein des États généraux », autant que monarchiste : « Les Français qu'on ne parviendra jamais à dégoutter de la monarchie ».

⁹⁸ « Livres nouveaux », *Journal de Lyon*, 1787, n° 20, p. 315.

⁹⁹ *Journal de Lyon*, 1788, n°11, p. 163-172.

Le *Journal de Lyon* présente deux articles s'attachant à la question des États généraux. Dans le numéro vingt-trois du 12 novembre 1788, un plan, d'un lecteur anonyme, accrédité par Charles-Joseph Mathon de la Cour. Ce plan est composé de huit parties :

- 1- Tout contribuable de cent ou cent-vingt livres pourra être électeur ou élu.
- 2- La plus grande liberté régnera dans le choix des députés des trois ordres.
- 3- Le Tiers État sera représenté par un nombre de député égal à ceux du clergé et de la noblesse réunis.
- 4- Les communautés s'assembleront pour nommer un député pour trois-cent feux.
- 5- Toute ville murée aura autant de représentants que de fois trois-cent feux, plus un député choisi dans la municipalité ou parmi les domiciliés.
- 6- Ces divers représentants assemblés dans le chef lieu du ressort de la sénéchaussée ou du bailliage nommeront un député du clergé, un de la noblesse, deux du Tiers état.
- 7- Tout ressort judiciaire ayant une cour souveraine et d'appel, nommera deux députés du clergé, deux de la noblesse, quatre du tiers état.
- 8- Les bonnes villes enverront deux députés (un parmi les officiers municipaux, l'autre parmi les domiciliés).¹⁰⁰

Le deuxième article concernant les états généraux est publié dans le numéro du 24 décembre 1788. Il s'agit d'une « Pétition des citoyens domiciliés à Paris, du 8 décembre 1788 »¹⁰¹. Dans le préambule, Charles-Joseph Mathon de la Cour annonce que dans cette pétition, « Les grands principes sur la représentation des états généraux sont très bien présentés ». Les demandes qui sont faites dans cette pétition sont la représentation du Tiers état aux États généraux dans une proportion supérieure ou égale au total des deux autres ordres, le vote par tête, le fait que les députés du Tiers état aux États généraux ne puissent être choisis que dans cet ordre, et la proportionnalité complète entre les représentants et le nombre d'électeurs.

Ce n'est que le 13 mai que le *Journal de Lyon* rapporte l'ouverture des États généraux. Dans les articles concernant ce sujet, le journal se contentait souvent de simples procès verbaux des séances, sans prise de position. Ceci dura jusqu'à ce que la noblesse refuse de se réunir au tiers état, les mots « Assemblée Nationale » sont alors prononcés pour la première fois dans un contexte critique¹⁰². Charles-Joseph Mathon de la Cour parle alors d'États généraux, que « nous oserons » appeler « assemblée nationale, que lorsque l'esprit de patriotisme les aura rapprochés et réunis ». Dans le numéro suivant, il ne perd pas l'occasion de défendre le vote par tête qu'il attend avec impatience¹⁰³.

Charles-Joseph Mathon de la Cour se prononce aussi sur le droit de veto. Pour lui, il ne sert

¹⁰⁰ « Plan », *Journal de Lyon*, 1788, n°23, p. 363-370.

¹⁰¹ *Journal de Lyon*, 1788, n°26, p. 419-421.

¹⁰² « Etats Généraux », *Journal de Lyon*, 1789, n°11, p. 170-176.

¹⁰³ « Etats Généraux », *Journal de Lyon*, 1789, n°12, p. 189-192.

non pour l'intérêt des princes, mais pour l'intérêt encore plus important des peuples, dont la liberté ne sera jamais assurée que lorsque les représentants auront assez de pouvoir pour les garantir du despotisme des princes et de leurs ministres, et les princes assez d'autorité pour les garantir de l'aristocratie de leur représentants.¹⁰⁴

Il ajoute dans le même sens que « Le veto suspensif n'est autre chose qu'un appel à la nation, qui la remet à sa place et lui rend la plénitude de ses droits, en la constituant l'arbitre suprême entre ces délégués pour un temps, et son délégué perpétuel. »¹⁰⁵

Ces conceptions font partie d'un retour des idées de Montesquieu. La raison pure domine, combinée à la conception du patriotisme. Charles-Joseph Mathon de la Cour est attaché à la fonction royale. Pour lui, il y a une différence entre « titre et propriété », il ne comprend pas pourquoi l'usage ancien de roi de France n'a pas été gardé lors de la promulgation des lois. Il va jusqu'à défendre le roi après sa tentative de quitter Paris.

Ce même prince qui, exposé aux plus grands dangers, le 5 octobre 1789, avait donné ordre à ses gardes de ne faire mal à personne, fuyait Paris le 21 juin, ... On l'arrête ; il sait qu'un de ses généraux est près de là avec des forces : il lui envoie de ne rien entreprendre ; il aime mieux perdre de nouveau sa liberté que de faire couler du sang.¹⁰⁶

Par la suite Charles-Joseph Mathon de la Cour prit plusieurs fois la défense du Roi. Durant l'année 1791, il base de plus en plus sa ligne éditoriale sur l'action du Roi. Il défend Louis XVI jusqu'au dernier numéro de l'année 1791. Parallèlement, il devient de plus en plus hostile envers l'Assemblée Nationale. Il se méfie des grandes manifestations populaires que beaucoup veulent croire spontanées. Il cite les événements d'octobre 1789, où le peuple de Paris, hommes et femmes, forma une armée aux cris de « Du pain ! » et demande au Roi de s'établir dans la capitale. Pour Charles-Joseph Mathon de la Cour, il ne s'agit que d'une pénurie artificielle¹⁰⁷. Il n'imagine qu'une possibilité, celle de la légitimation du pouvoir, et notamment du pouvoir royal. Pour lui, il agit en tant que rempart face à la république aristocratique. De même, il imagine que la pétition de juillet 1791, lue à l'Assemblée Nationale, défavorable au monarque, est l'outil d'un complot contre le Roi. Il écrit, « Ce n'était point la nation qui demandait à prononcer son vœu, mais une fraction insensée et perfide qui voulait une convention, dans l'espoir de la faire parler à son gré »¹⁰⁸. Les attaques deviennent de plus en plus précises contre l'Assemblée Nationale. Dans les deux derniers numéros de 1791, Charles-Joseph Mathon de la Cour n'hésite pas à attaquer nommément un député, Delcher, qui proposait que le peuple s'assemble dans les départements pour

¹⁰⁴ « Assemblée Nationale », *Journal de Lyon*, 1789, n°20, p. 316-328.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ « Assemblée Nationale », *Journal de Lyon*, 1791, n°6, vol.2, p. 43-54.

¹⁰⁷ « Assemblée Nationale », *Journal de Lyon*, 1789, n°21, p. 334-343.

¹⁰⁸ « Assemblée nationale », *Journal de Lyon*, 1791, n°6, *op. cit.*

s'exprimer sur deux veto du Roi, celui sur les émigrés et celui sur les prêtres non assermentés. Il lui reproche de faire croire au peuple qu'il peut s'exprimer en souverain, sous couvert d'une aristocratie. Le *Journal de Lyon* est devenu un journal engagé, contre l'aristocratie et pour le pouvoir monarchique, selon les opinions de son rédacteur, Charles-Joseph Mathon de la Cour.

4- La fin du Journal de Lyon

Le *Journal de Lyon* connut des bouleversements, notamment lors des derniers mois de sa publication. Il est cependant difficile de connaître la date exacte de fin de publication du périodique. Plusieurs auteurs, se basant sur les recherches d'Aimé Vingtrinier, annoncent la fin du *Journal de Lyon* le 12 juillet 1792¹⁰⁹. Lors des recherches réalisées dans le cadre de ce mémoire, il a cependant été impossible de trouver un numéro plus récent que le dernier numéro de 1791, daté du 31 décembre 1791. Claude Labrosse soulève ce même problème. Il écrit que si Aimé Vingtrinier « signale un onzième volume contenant vingt-et-un numéros publiés du 4 janvier au 12 juillet 1792 chez Bruyset frères ; nous ne l'avons pas retrouvé. »¹¹⁰ En effet, si le catalogue de la bibliothèque municipale de Lyon annonce une couverture du journal de 1784 à 1792, celle-ci ne possède que les volumes des années 1784 à 1791. De plus, le catalogue de la Bibliothèque nationale de France signale ne posséder les numéros de l'année 1792 que jusqu'en février.

Ainsi, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude la date de fin de publication du *Journal de Lyon*. Ceci pose des difficultés pour avancer des causes à la fin de vie du journal. L'arrestation et l'exécution de Charles-Joseph Mathon de la Cour ne correspondent pas avec la fin de la publication du journal. Celui-ci est arrêté le 12 octobre 1793, et guillotiné le même jour, alors que la date de fin de publication du journal serait en 1792 - entre janvier et juillet. Il est cependant possible que l'expression des opinions du rédacteur principal du journal ait été à l'origine d'un certain danger pour celui-ci, l'obligeant à cesser sa publication. Si l'on admet qu'Aimé Vingtrinier ait raison, il est possible que Charles-Joseph Mathon de la Cour arrête la publication du *Journal de Lyon* en juillet 1792, suite à la chute de la monarchie. Ceci s'expliquerait par le fait que si la république est proclamée le 22 septembre 1792, la crise de la monarchie est signalée par l'invasion des Tuileries par les Sans Culottes, le 20 juin 1792, et par la prise de celles-ci le 10 août 1792. Une hypothèse possible serait que Charles-Joseph

¹⁰⁹ Aimé Vingtrinier, *Histoire des journaux...*, op. cit., p. 13.

¹¹⁰ Claude Labrosse, « Journal de Lyon », op. cit.

Mathon de la Cour, pressentant les difficultés qu'allaient engendrer pour lui ces événements, saborde son journal.

Si l'hypothèse selon laquelle les opinions de Charles-Joseph Mathon de la Cour seraient à l'origine de la fin du *Journal de Lyon* est quasiment certaine, les circonstances exactes de la fin du journal restent difficiles à établir car aucun document n'a été trouvé évoquant la fin de ce périodique. Le flou entourant la date exacte de parution du dernier numéro rend les hypothèses plus difficiles à vérifier.

Ainsi, si rien ne permet d'infirmer ou de confirmer les propositions d'Aimé Vingtrinier concernant la fin du *Journal de Lyon*, rien ne permet non plus d'attester que le dernier numéro soit celui du 31 décembre 1791.

Conclusion

Au terme de cette étude sur le *Journal de Lyon* plusieurs points peuvent être avancés. Il apparaît d'abord que le *Journal de Lyon* n'est pas à comprendre en tant que phénomène exceptionnel et isolé. Si le journal est reconnu comme un précurseur, il ne fait pas moins partie d'un élan général d'essor de la presse locale française. A Lyon, il est englobé dans une avancée menée par Aimé de la Roche, vers une forme nouvelle de presse, depuis la mise en place du bureau d'avis et d'adresses vers 1742. Le *Journal de Lyon* est donc à penser en tant que maillon d'un mouvement allant vers la création d'une nouvelle façon de penser la presse, et notamment au niveau local. Il apparaît au début de ce mouvement, proche de la naissance de la presse locale, que celui-ci se continue jusqu'à nos jours, en passant par différentes étapes et de nombreux retours en arrière.

Le *Journal de Lyon* n'est pas non plus à imaginer seul dans le paysage de la presse locale lyonnaise. Il cohabite avec de nombreuses feuilles locales, plus ou moins sérieuses, de formes très différentes et à la durée de vie plus ou moins longue. Ce paysage est complexe et issu d'une longue tradition de l'imprimerie et de l'histoire des idées à Lyon. Aimé de la Roche fut un acteur très actif dans la création de la presse locale lyonnaise, ainsi que ses descendants.

Les Lyonnais qui contribuèrent au *Journal de Lyon* sont à l'origine de l'identité du périodique, et notamment son rédacteur principal, Charles-Joseph Mathon de la Cour. Le rôle de celui-ci n'est défini nulle part. Il semble cependant qu'il s'occupait de la réalisation finale du journal, de la ligne directrice de celui-ci, il devait rassembler les articles le composant, et gérer la composition physique de celui-ci.

Par l'intermédiaire des Lyonnais qui contribuèrent à sa réalisation, le *Journal de Lyon* semble avoir été bien ancré dans la vie de la ville. Ce propos est cependant à nuancer car il est difficile de se faire une idée du lectorat du journal. Il semble que le journal ait touché principalement une élite lettrée et argentée, celle-ci est très présente dans les pages du périodique. Elle participe au journal par son courrier, par les événements auxquels elle participe quotidiennement, et par ses intérêts, connus du rédacteur.

Les événements politiques et révolutionnaires marquant la fin de l'Ancien Régime bouleversent l'organisation du journal autant que la vie de ceux qui le réalise. Il semble que le *Journal de Lyon* ait cessé de paraître parce que ses idées étaient dépassées par la réalité. Le périodique n'était plus en phase avec les événements, et ses rédacteurs faisaient partie d'une élite d'Ancien Régime, coupée de la vie quotidienne du peuple. Ainsi, si le *Journal de Lyon*

fut un temps en avance sur son temps, ceci ne perdure pas avec le bouleversement du régime en place. Le soutien que le rédacteur apportait au Roi, jusqu'à la fin de 1791 ne pouvait lui permettre de poursuivre longtemps la production du journal.

La date exacte de la fin de parution du *Journal de Lyon* n'est pas connue, elle semble se situer entre la fin de l'année 1791 et le mois de juillet 1792. Cette incertitude permet quand même de poser en tant qu'hypothèse sérieuse la possibilité d'une fin de parution du journal due aux idées politiques de celui-ci.

Par la suite, la presse connut de nombreux changements, autant au niveau technique, qu'au niveau de la liberté de la presse. Au début du XIX^{ème} siècle, probablement vers 1814, la presse de Stanhope pénètre en France. Elle fut imaginée en Angleterre par Lord Stanhope en 1795. Entièrement métallique, elle permet aux imprimeurs de ne plus avoir à étançonner les presses au plafond de l'atelier. Cette presse est en effet moins sujette aux déformations car plus solide, et augmente la production. Elle était déjà en service depuis quelque temps au *Times*. Ce fut une grande avancée technique. Une autre invention technique qui révolutionna la presse fut celle des moyens de transmission, d'abord le télégraphe, puis le téléphone.

Le *Journal de Lyon* fut un précurseur en son temps, dépassé par les événements de la fin de l'Ancien Régime, qui participa au développement de la presse locale lyonnaise. Sa réalisation ne fut possible que grâce à l'association d'Aimé de la Roche et de Charles-Joseph Mathon de la Cour, deux hommes des Lumières doués pour percevoir la demande de leur lectorat.

Table des annexes

Annexe 1 : Le développement du réseau des Affiches en province entre 1750 et 1788.

Feyel, Gilles, « La presse provinciale sous l'Ancien Régime », in Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIII^e siècle*, Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983, p.17-18.

Annexe 2 : Le réseau des Affiches.

Feyel, Gilles, « La presse provinciale sous l'Ancien Régime », in Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIII^e siècle*, Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983, p.19.

Annexe 3 : Périodicité et taille - selon le nombre de pages de chaque numéro - du *Journal de Lyon*.

Annexe 4 : *Journal de Lyon*, page 5, volume de 1785, numéro 1, 12 janvier 1785.

Annexe 5 : *Journal de Lyon*, page de titre, volume de 1786.

Annexe 6 : *Journal de Lyon*, page de titre, avertissement et première page du premier numéro, volume de 1791.

Annexe 7 : *Courier de Lyon*, page 97, vol.7, n°12, 14 septembre 1790.

Annexe 8 : *Courier de Lyon*, page 213-214, vol.7, n° 25, 28 septembre 1790.

Annexe 9 : Les rubriques dans le *Journal de Lyon*, statistiques pour les années 1784 à 1791.

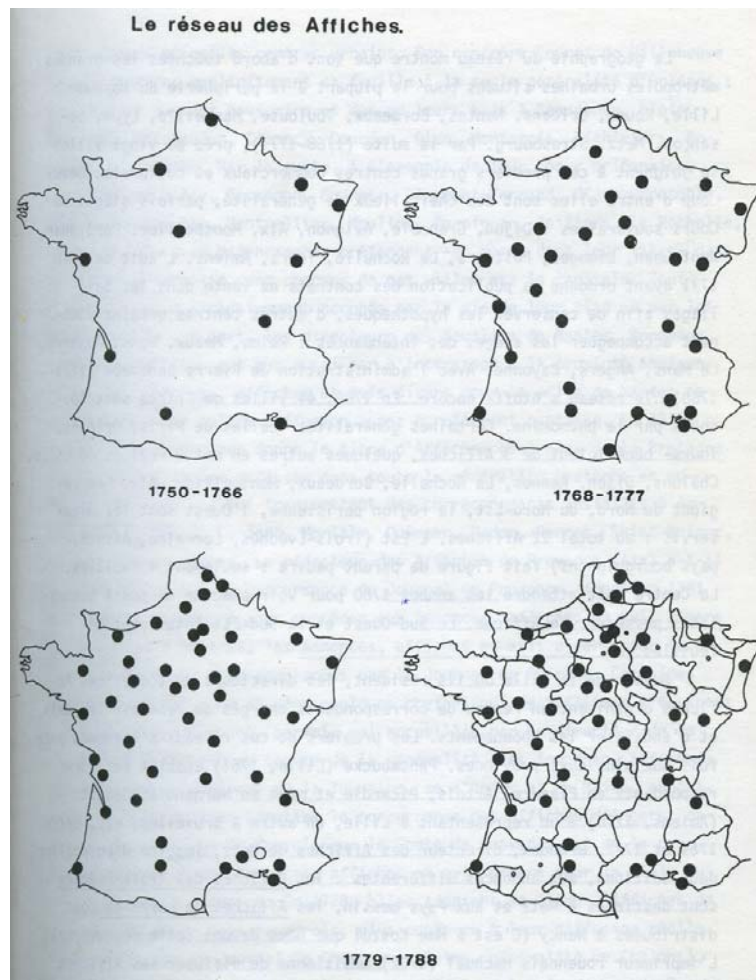
Annexe 1

Le développement du réseau des Affiches en province entre 1750 et 1788



Feyel, Gilles, « La presse provinciale sous l'Ancien Régime », in Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIII^e siècle*, Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983, p.17-18.

Annexe 2



Feyel, Gilles, « La presse provinciale sous l' Ancien Régime », in Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIII^e siècle*, Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983, p.19.

Annexe 3

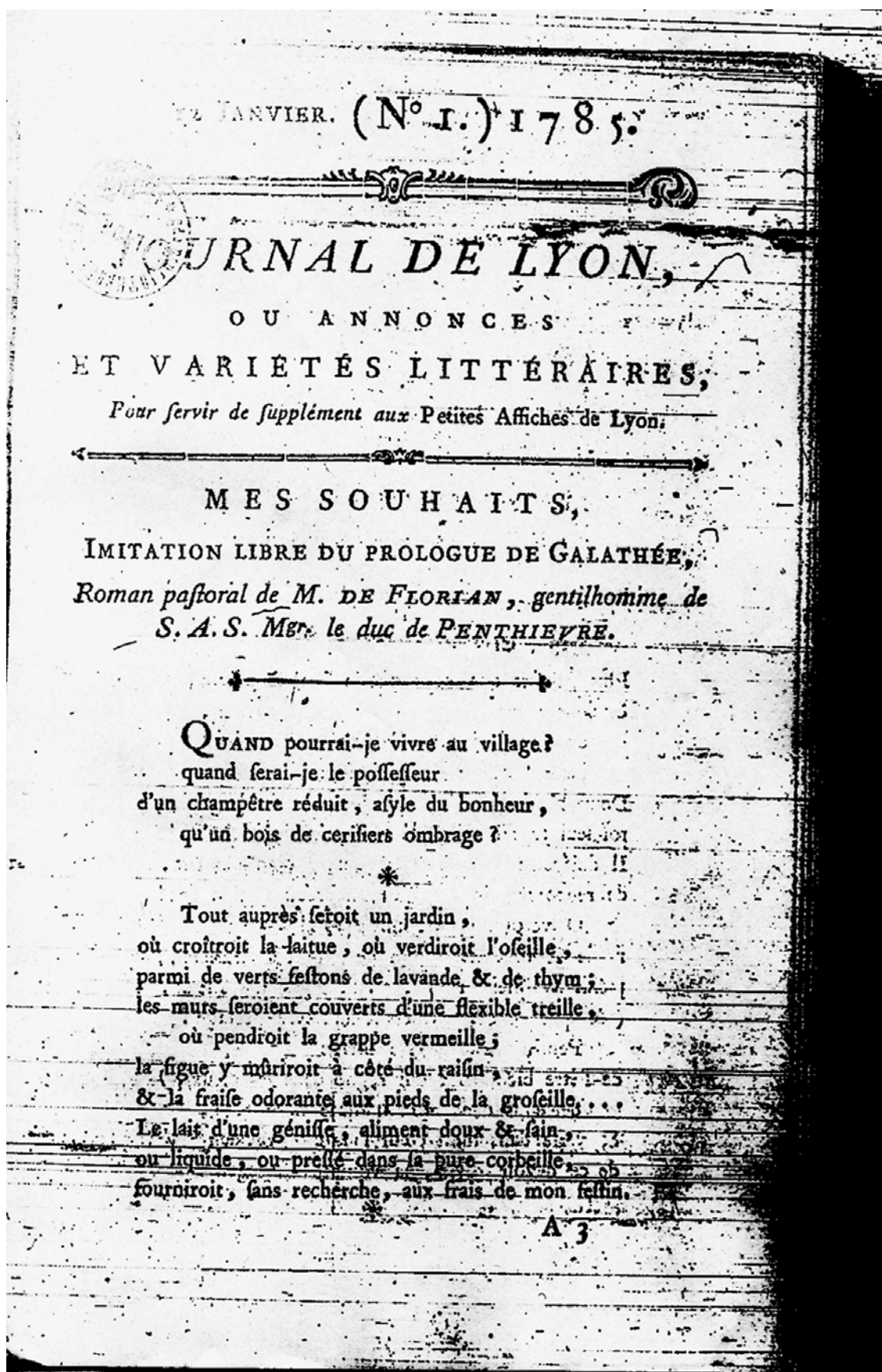
Périodicité et taille - selon le nombre de pages de chaque numéro - du *Journal de Lyon*

date de parution	numéro	nombre de pages	date de parution	numéro	nombre de pages
1784			mercredi 22 juin	13	16
jeudi 8 janvier	1	12	mercredi 6 juillet	14	16
mercredi 21 janvier	2	16	mercredi 20 juillet	15	16
jeudi 5 février	3	16	mercredi 3 août	16	16
mercredi 18 février	4	16	mardi 16 août	17	16
mercredi 3 mars	5	16	mercredi 31 août	18	16
mercredi 17 mars	6	16	mercredi 14 septembre	19	16
mercredi 31 mars	7	16	mercredi 28 septembre	20	16
jeudi 15 avril	8	16	mercredi 12 octobre	21	16
mercredi 28 avril	9	16	mercredi 26 octobre	22	16
samedi 22 mai	10	16	mercredi 9 novembre	23	16
mercredi 26 mai	11	16	mercredi 23 novembre	24	16
mercredi 9 juin	12	16	mercredi 7 décembre	25	16
mercredi 23 juin	13	18	mercredi 21 décembre	26	16
mercredi 7 juillet	14	16	1786		
mercredi 21 juillet	15	16	mercredi 4 janvier	1	10
mercredi 4 août	16	16	mercredi 18 janvier	2	16
mercredi 18 août	17	16	mercredi 1er février	3	16
mercredi 1er septembre	18	16	mercredi 15 février	4	16
mercredi 15 septembre	19	16	mercredi 1er mars	5	16
mercredi 29 septembre	20	16	mercredi 15 mars	6	16
mercredi 13 octobre	21	16	mercredi 29 mars	7	16
mercredi 27 octobre	22	16	mercredi 12 avril	8	16
mercredi 10 novembre	23	16	jeudi 27 avril	9	16
mercredi 24 novembre	24	16	mercredi 10 mai	10	16
jeudi 9 décembre	25	16	mercredi 24 mai	11	16
mercredi 22 décembre	26	16	jeudi 8 juin	12	16
1785			mercredi 21 juin	13	16
mercredi 12 janvier	1	12	mercredi 5 juillet	14	16
mercredi 26 janvier	2	16	mercredi 19 juillet	15	16
jeudi 3 février	3	16	mercredi 2 août	16	16
mercredi 16 février	4	16	jeudi 17 août	17	16
mardi 2 mars	5	16	mercredi 30 août	18	16
mercredi 16 mars	6	16	mercredi 13 septembre	19	16
jeudi 31 mars	7	16	mercredi 27 septembre	20	16
mercredi 13 avril	8	16	mercredi 11 octobre	21	24
mercredi 27 avril	9	16	mercredi 25 octobre	22	8
mercredi 11 mai	10	16	mercredi 8 novembre	23	16
mercredi 25 mai	11	16	mercredi 22 novembre	24	16
mercredi 8 juin	12	16	mercredi 6 décembre	25	16

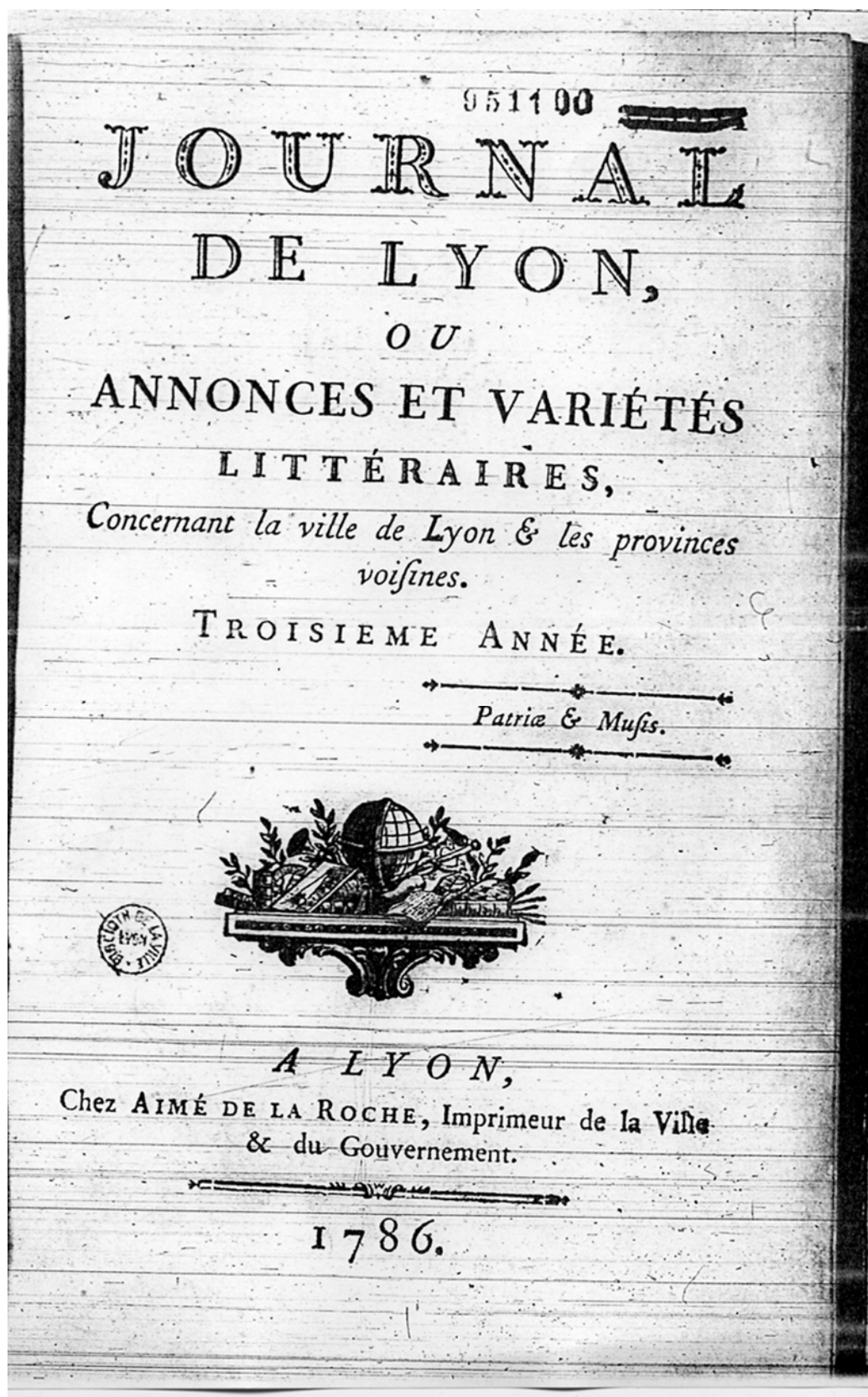
date de parution	numéro	nombre de pages	date de parution	numéro	nombre de pages
mercredi 20 décembre	26	16	mercredi 23 juillet	13	16
1787			mercredi 30 juillet	14	20
jeudi 11 janvier	1	11	mercredi 6 août	15	16
mercredi 24 janvier	2	16	mercredi 13 août	16	16
mercredi 7 février	3	16	mercredi 20 août	17	16
mercredi 21 février	4	16	mercredi 3 septembre	18	16
mercredi 7 mars	5	16	mercredi 17 septembre	19	16
mercredi 21 mars	6	16	mercredi 1er octobre	20	16
mercredi 4 avril	7	16	mercredi 15 octobre	21	16
jeudi 19 avril	8	16	mercredi 29 octobre	22	16
jeudi 3 mai	9	16	mercredi 12 novembre	23	16
mercredi 16 mai	10	16	mercredi 26 novembre	24	16
jeudi 31 mai	11	16	jeudi 11 décembre	25	16
mercredi 13 juin	12	16	mercredi 24 décembre	26	16
mercredi 27 juin	13	16	1789		
mercredi 11 juillet	14	16	jeudi 8 janvier	1	12
mercredi 25 juillet	15	16	mercredi 21 janvier	2	16
samedi 18 août	16	16	jeudi 5 février	3	16
mercredi 22 août	17	16	mercredi 18 février	4	16
mercredi 5 septembre	18	16	mercredi 4 mars	5	16
mercredi 19 septembre	19	16	mercredi 18 mars	6	16
mercredi 3 octobre	20	16	mercredi 1er avril	7	16
mercredi 17 octobre	21	16	jeudi 23 avril	8	16
mercredi 31 octobre	22	16	mercredi 6 mai	9	16
mercredi 14 novembre	23	16	mercredi 13 mai	10	16
mercredi 28 novembre	24	16	mercredi 27 mai	11	16
mercredi 12 décembre	25	16	mercredi 10 juin	12	16
vendredi 28 décembre	26	16	jeudi 25 juin	13	16
1788			mercredi 8 juillet	14	16
mercredi 9 janvier	1	10	mercredi 22 juillet	15	16
mercredi 23 janvier	2	16	mercredi 5 août	16	16
mercredi 6 février	3	16	mercredi 19 août	17	20
mercredi 20 février	4	16	samedi 5 septembre	18	12
mercredi 5 mars	5	16	mercredi 16 septembre	19	16
mercredi 19 mars	6	16	mercredi 30 septembre	20	16
mercredi 2 avril	7	16	mercredi 14 octobre	21	16
mercredi 30 avril	8	16	mercredi 28 octobre	22	16
mercredi 28 mai	9	16	mercredi 11 novembre	23	16
mercredi 4 juin	10	16	mardi 24 novembre	24	16
mercredi 9 juillet	11	16	jeudi 10 décembre	25	13
mercredi 16 juillet	12	16	mercredi 23 décembre	26	8

date de parution	numéro	nombre de pages	date de parution	numéro	nombre de pages
mercredi 23 décembre	supplément	6	mercredi 29 septembre	11	16
1790, volume 1			mercredi 6 octobre	12	16
jeudi 7 janvier	1	12	jeudi 14 octobre	13	16
mercredi 13 janvier	2	16	mercredi 20 octobre	14	16
mercredi 20 janvier	3	16	mercredi 27 octobre	15	16
mercredi 27 janvier	4	16	samedi 6 novembre	16	16
jeudi 4 février	5	16	mardi 9 novembre	17	16
mercredi 10 février	6	16	mercredi 17 novembre	18	16
jeudi 18 février	7	16	mercredi 24 novembre	19	16
mercredi 3 mars	8	16	jeudi 2 décembre	20	16
mercredi 10 mars	9	16	mardi 7 décembre	21	16
mercredi 17 mars	10	16	mercredi 15 décembre	22	16
mardi 23 mars	11	16	mercredi 22 décembre	23	16
mardi 30 mars	12	16	jeudi 30 décembre	24	20
lundi 5 avril	13	16	1791, volume 1		
mercredi 21 avril	14	16	mercredi 5 janvier	1	12
mercredi 28 avril	15	16	dimanche 9 janvier	2	8
mercredi 5 mai	16	16	mercredi 12 janvier	3	16
mercredi 12 mai	17	16	samedi 15 janvier	4	8
mercredi 19 mai	18	16	mercredi 19 janvier	5	16
jeudi 27 mai	19	16	samedi 22 janvier	6	8
mercredi 2 juin	20	16	jeudi 27 janvier	7	16
mercredi 9 juin	21	16	samedi 29 janvier	8	8
mercredi 16 juin	22	16	jeudi 3 février	9	16
mercredi 23 juin	23	16	samedi 5 février	10	12
jeudi 1er juillet	24	16	jeudi 10 février	11	16
mercredi 7 juillet	25	16	dimanche 13 février	12	8
jeudi 15 juillet	26	16	jeudi 17 février	13	16
volume 2			samedi 19 février	14	8
mercredi 21 juillet	1	20	jeudi 24 février	15	16
mercredi 28 juillet	2	24	samedi 26 février	16	8
mercredi 4 août	3	24	jeudi 3 mars	17	16
mardi 10 août	4	24	dimanche 6 mars	18	8
mercredi 18 août	5	16	jeudi 10 mars	19	16
mercredi 25 août	6	16	samedi 12 mars	20	8
mercredi 1er septembre	7	16	vendredi 18 mars	21	16
jeudi 9 septembre	8	16	samedi 19 mars	22	8
mercredi 15 septembre	9	18	jeudi 24 mars	23	16
mercredi 22 septembre	10	16	lundi 28 mars	24	8

date de parution	numéro	nombre de pages	date de parution	numéro	nombre de pages
jeudi 31 mars	25	8	jeudi 18 août	13	8
dimanche 3 avril	26	8	samedi 20 août	14	8
jeudi 7 avril	27	8	mercredi 24 août	15	8
dimanche 10 avril	28	8	mercredi 31 août	16	8
jeudi 14 avril	29	8	mardi 6 septembre	17	8
mardi 19 avril	30	8	jeudi 8 septembre	18	8
samedi 23 avril	31	8	dimanche 11 septembre	19	8
dimanche 24 avril	32	8	vendredi 16 septembre	20	8
vendredi 29 avril	33	8	mardi 20 septembre	21	8
mardi 3 mai	34	8	jeudi 22 septembre	22	8
vendredi 6 mai	35	8	lundi 26 septembre	23	8
mardi 17 mai	36	8	jeudi 29 septembre	24	8
samedi 21 mai	37	8	mardi 4 octobre	25	8
mardi 24 mai	38	8	jeudi 6 octobre	26	8
lundi 30 mai	39	8	dimanche 9 octobre	27	8
mercredi 1er juin	40	8	mercredi 12 octobre	28	8
samedi 4 juin	41	8	samedi 15 octobre	29	8
samedi 4 juin	42	8	mercredi 19 octobre	30	8
jeudi 9 juin	43	8	samedi 22 octobre	31	8
dimanche 12 juin	44	8	mercredi 26 octobre	32	8
vendredi 17 juin	45	8	dimanche 30 octobre	33	8
mardi 21 juin	46	8	jeudi 3 novembre	34	8
jeudi 23 juin	47	8	dimanche 6 novembre	35	8
lundi 27 juin	48	8	mercredi 9 novembre	36	8
mercredi 29 juin	49	8	dimanche 13 novembre	37	8
volume 2			vendredi 18 novembre	38	8
mardi 5 juillet	1	10	lundi 21 novembre	39	8
mercredi 6 juillet	2	8	jeudi 24 novembre	40	8
samedi 9 juillet	3	8	dimanche 27 novembre	41	8
mercredi 13 juillet	4	8	jeudi 1er décembre	42	8
dimanche 17 juillet	5	8	lundi 5 décembre	43	8
vendredi 22 juillet	6	12	jeudi 8 décembre	44	8
jeudi 28 juillet	7	8	dimanche 11 décembre	45	8
lundi 1er août	8	8	jeudi 15 décembre	46	8
vendredi 5 août	9	8			
dimanche 7 août	10	8			
jeudi 11 août	11	8			
lundi 15 août	12	8			



Journal de Lyon, volume de 1785, numéro 1, 12 janvier 1785, page 5.



Journal de Lyon, volume de 1786, page de titre.

A V E R T I S S E M E N T.

LE vœu du public & de la plupart des souscripteurs de ce Journal, le desir de le rendre aussi agréable & aussi utile qu'il peut l'être ont déterminé ses éditeurs à en publier désormais les feuilles deux fois par semaine, le mercredi & le samedi. Chaque numéro sera au moins de 8 pages in-8°, & quelquefois de 12 ou de 16, selon l'abondance des matériaux & les circonstances du moment. On continuera d'y donner le précis exact des séances de l'Assemblée Nationale, accompagné de quelques notes toujours inspirées, du moins on l'espère, par l'amour de la vérité & de la patrie, & dans lesquelles l'impartialité & la franchise des opinions ne feront jamais oublier les égards dus à la décence, encore moins le respect dû aux loix.

L'étendue & la nouvelle forme de ce Journal mettront à portée d'en remplir vraiment le titre. On s'empressera sur-tout d'y rendre compte de ce qui concerne la ville de Lyon, sa municipalité, ses tribunaux, & les administrations de département & de district. On y annoncera avec soin les institutions utiles & les découvertes intéressantes, les

IV

traits de bienfaisance & de courage qui peuvent honorer nos concitoyens. On ne s'engage pas à offrir deux fois par semaine aux lecteurs de jolies pièces de poésie, mais à n'en donner que de jolies, & à s'en tenir modestement à la prose plutôt que d'imprimer des vers médiocres.

C'est, on ne sauroit trop le répéter, c'est sur-tout aux bons Citoyens & aux bons esprits qu'on destine cette feuille; on ne négligera rien pour la rendre plus digne de leur approbation. On les prie de la regarder comme leur ouvrage, & de vouloir bien concourir à son succès.

Le prix de la souscription de ce Journal est de 12 livres par an pour Lyon; & de 13 livres 10 sous pour le reste du royaume, franc de port. On est libre de souscrire pour un an ou pour six mois.

On peut s'adresser pour souscrire, à Lyon, chez AIMÉ DE LA ROCHE, Libraire, aux halles de la Grenette;

Chez ROSSET, Libraire, rue Mercière,

Et chez les principaux libraires du royaume.

JOURNAL DE LYON
ET DU DÉPARTEMENT
DE RHÔNE ET LOIRE.

A MADEMOISELLE ***

Peu de jours avant son mariage.

Quand vous aurez prononcé le serment
de rendre heureux l'époux qui vous aura choisie,
Semez de fleurs tous les jours de sa vie ;
Aimez en lui votre ami, votre amant.
Soyez son ange tutélaire ;
veillez : loin de son cœur chassez les noirs chagrins ;
qu'il trouve auprès de vous, plus purs & plus sereins,
l'air qu'il respire & le jour qui l'éclaire :
c'est ainsi qu'en vos fers vous saurez l'arrêter.
Si, malgré tant de soins, il devient infidèle,
en reproches amers gardez-vous d'éclater :
mais offrez-lui des mœurs un si parfait modèle ;
qu'il soit forcé de l'imiter ;
& , si votre exemple le touche,
s'il revient à vos pieds abjurer son erreur,
qu'il trouve en arrivant l'amour sur votre bouche,
& le pardon dans votre cœur.

A 3

(N^o 12.)

De Mardi 14 Septembre 1790, de la Lune le 6.

COURIER DE LYON.

Vox clamantis in deserto.

Par M. CHAMPAGNEUX, Avocat, place de la Balance.

Suite & fin de l'opinion de M. de LANDINE, insérée dans le N^o. précédent.

Il peut être le fruit d'un remède extrême, créant pour un instant une espérance mensongère & un réveil trompeur que doit suivre un inévitable & mortel engourdissement. Ainsi l'opium émeut d'abord, enivre ensuite, éteint peu à peu la vie, & produit enfin d'horribles convulsions & l'affreux repos du néant.

Non, ce n'est point une fiction défordonnée que celle qui nous fait présager qu'en augmentant les causes du mal, on ne peut le faire cesser. Mais, nous a-t-on dit, la création de 400 millions d'assignats a été très-utile à la province, puisque celle-ci a retiré de la capitale cent millions qu'elle devoit & qu'il auroit été impossible de payer, par le resserrement du numéraire. Ce n'est point tant à la province qu'aux banquiers, qu'aux *faiseurs* d'affaires, que cette émission a été utile; eux seuls sont parvenus à se libérer, en rejetant le *défaic* des papiers sur leurs créanciers; eux seuls, après avoir reçu des espèces monnoyées ou des marchandises, les ont acquittées avec un *prix d'opinion*. Je ne sais pourquoi on se refuseroit à proposer, au lieu d'un tableau fantastique du bonheur d'avoir tant de papiers pour moyens d'échange, ce problème arithmétique plus simple, & dont la solution pourroit être bien plus utile. Si l'émission de 400 millions d'assignats a augmenté la valeur de l'argent & le taux de

Tome VII,

M

(N^o 25.)

De Mardi 28 Septembre 1790, de la Lune le 28.

COURIER DE LYON.

Major rerum nascitur ordo.

Ov. metam. L. 12.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

On est prié de faire passer (franc de port) les lettres ,
paquets, &c. généralement tout ce qui a rapport à ce
Journal, au Directeur du Courier de Lyon, en son
bureau, maison Tolozan, quai St.-Clair.

A V E R T I S S E M E N T.

M. CHAMPAGNEUX, auteur du *Courier de Lyon*, ayant
cédé la continuation de son ouvrage à une société de gens de
lettres; les nouveaux auteurs préviennent le public que leur
correspondance suivie avec tous les Journalistes de la capi-
tale & des grandes villes du royaume, les met à portée
d'avoir les nouvelles les plus sûres & les plus promptes.

Comme ce Journal est spécialement consacré à la ville de
Lyon & au département de Rhône & Loire, on y fera con-
noître les délibérations les plus essentielles du département
& des districts.

Les ordonnances de la municipalité.

Les découvertes des fabriques, des sciences & des arts.

Les événements les plus remarquables.

L'analyse raisonnée & impartiale des ouvrages nouveaux,
agriculture, spectacle, musique, &c.

Les nouvelles nationales & étrangères.

Les décrets de l'assemblée nationale.

Tome VII.

A B

Les rédacteurs recevront avec reconnaissance, toutes les réclamations, demandes, annonces, livres, petites pièces de poésie relatives aux circonstances, avis, observations, mémoires, qu'on leur fera passer. Mais par respect pour la vérité & pour le public, ils n'emploieront que des pièces signées: les personnes qui les leur enverront seront libres cependant de garder l'anonyme dans le Journal.

Enfin si on ne retrouve plus dans le *Courier de Lyon* le style & les talents de M. Champagneux, les nouveaux auteurs osent se flatter du moins d'imiter son exactitude & son zèle à remplir ses engagements, & de ne rien négliger pour rendre de plus en plus leur ouvrage varié & intéressant sous tous les rapports d'utilité & d'agrément.

LETTRE à M. Crotti, sur les prétendus prodiges & faux miracles employés de tous les temps pour abuser & subjuguier les peuples, avec nombre d'exemples de ces pieuses fraudes non moins amusantes qu'instructives; suivie de la romance ou légende du grand saint Gengoule, patron des bons maris, par l'auteur ou l'éditeur des pièces intéressantes & peu connues. Paris. De Bray, libr. N^o. 235, au Palais-Royal. 1790. in-8^o. 36 pages d'impression.

On voit, par le peu d'étendue de cet opuscule, que l'auteur est bien loin d'avoir voulu tout dire sur un sujet indéfinissable. Il s'est borné à recueillir quelques anecdotes sur les moyens employés par de bonnes âmes pour accréditer le culte de la sainte Vierge. Les peres Maimbourg & Crasset, jésuites, sont les sources dans lesquelles il a principalement puisé; & on s'étonnera de la préférence que l'auteur leur a donnée, en écrivant à un élève des jésuites, qui a fait leur apologie. La romance de saint Gengoule nous paroît faite dans l'esprit du cantique de Loth, de celui de saint Roch, &c. & non dans l'esprit

Annexe 9

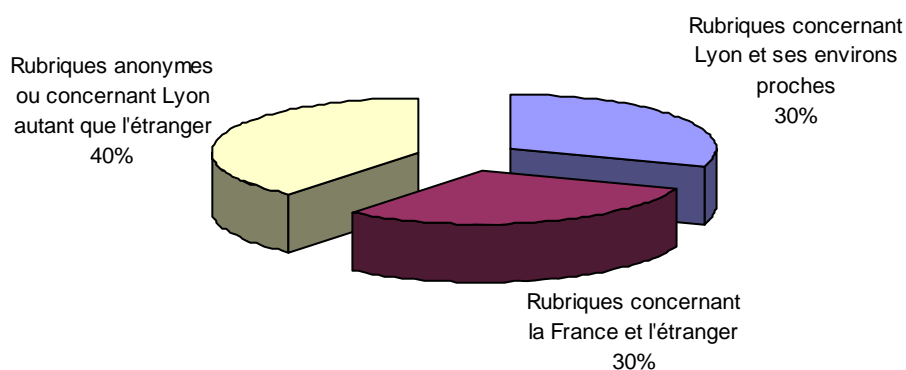
Cette annexe est composée de statistiques réalisées sur les contenus du *Journal de Lyon*. Celles-ci n'ont pas la prétention d'être le plus précise possible mais d'exposer les grandes tendances dans l'évolution des contenus.

Ces statistiques ont été réalisées sur la base d'un relevé complet du contenu du *Journal de Lyon* entre les années 1784 et 1792. Elles sont basées sur le nombre de fois où les rubriques apparaissent et non sur la place réelle de celles-ci dans le journal. Ceci permet toutefois de remarquer les évolutions importantes dans les contenus du journal.

La présentation de ces statistiques est basée sur un schéma toujours identique pour toutes les années. En premier est exposé un schéma signalant les places respectives du local, de l'anonyme et de ce qui concerne la France et l'étranger dans le journal, selon un regroupement des rubriques concernées. Ensuite, chacune de ces parties est précisées selon un schéma qui lui est propre et qui présente le contenu des rubriques évoquées.

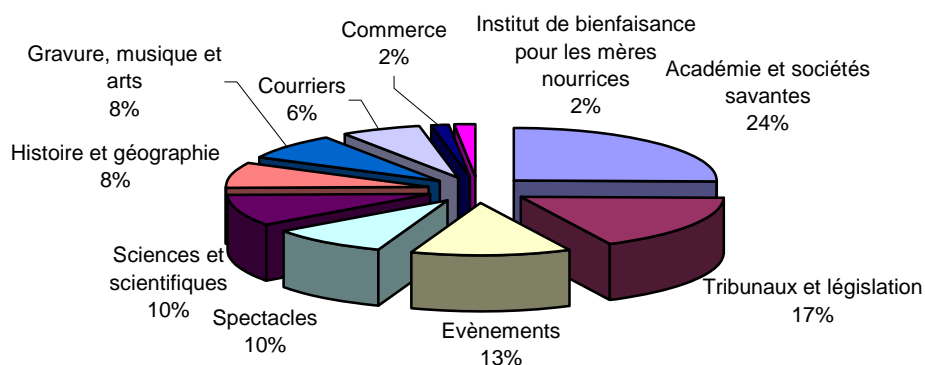
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1784

Le local dans le journal

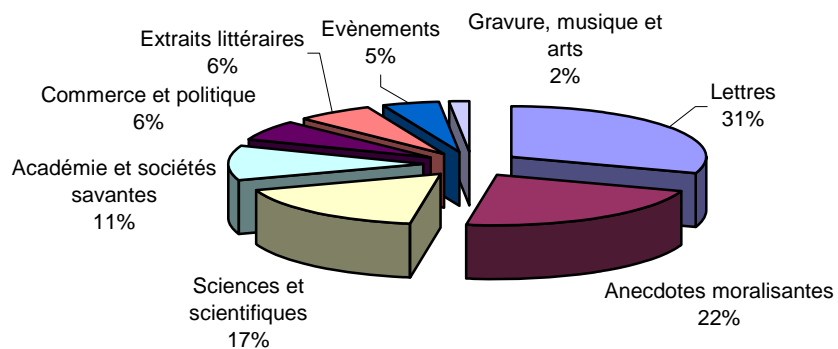


Lors de cette première année de parution du *Journal de Lyon*, les rubriques concernant le local sont autant présentes que celles concernant le reste de la France ou les autres pays. Une partie des rubriques ne peuvent être placées parmi celles concernant Lyon ou celles concernant l'étranger car souvent les auteurs sont anonymes, il s'agit de la rubrique « Livres nouveaux » et de celle ouvrant chaque numéro et reproduisant de la prose ou de la poésie. Les lieux de publication des livres sont rarement indiqués, ainsi que le lieu pouvant permettre de situer le lieu concerné par la prose ou la poésie ou le lieu de rédaction de celles-ci.

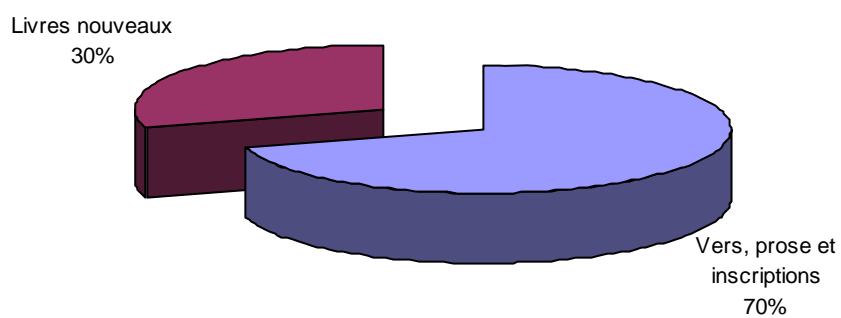
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



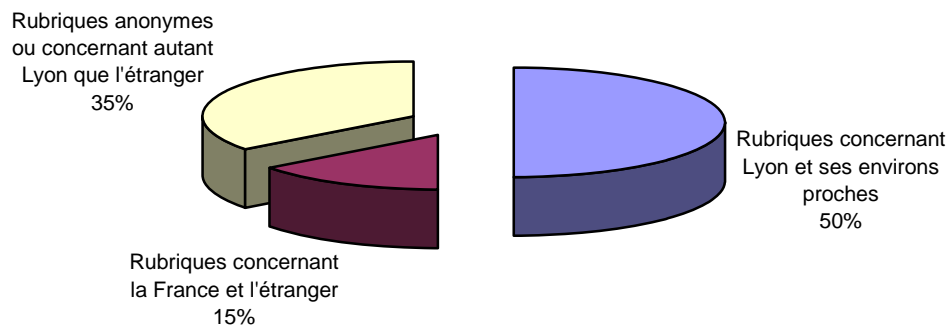
Rubriques anonymes ou concernant autant Lyon que l'étranger



Lors de cette première année de publication, les rubriques dominants le *Journal de Lyon* par leur présence sont celles concernant la littérature, suivent le courrier et les rubriques sur les Académies et sociétés savantes.

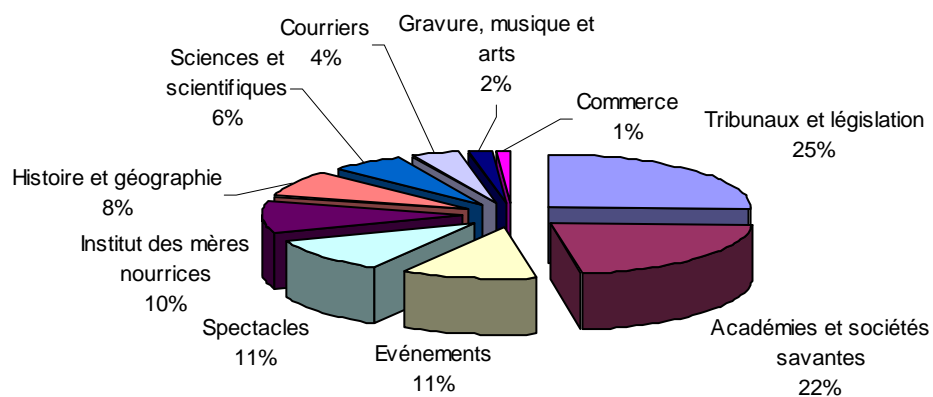
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1785

Le local dans le journal

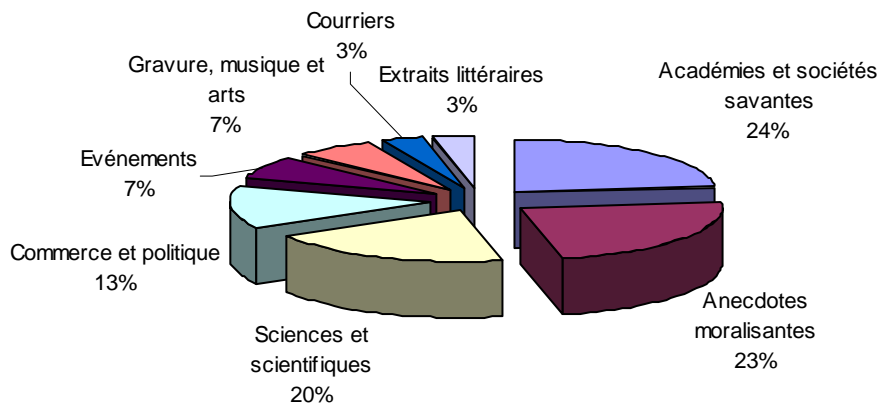


Lors de cette deuxième année, la place du local est plus importante dans le *Journal de Lyon* que l'année précédente. Ceci peut s'expliquer par la place grandissante prise par les rubriques concernant l'Académie et les sociétés savantes locales, ainsi que par la rubrique judiciaire. La rubrique qui apparaît le plus souvent dans le journal reste cependant celle concernant la prose et la poésie.

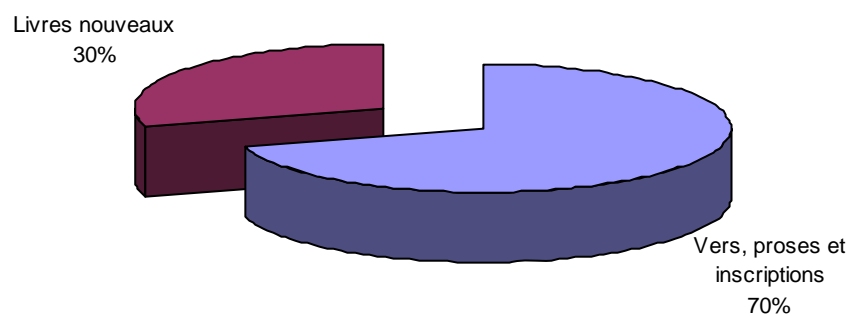
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



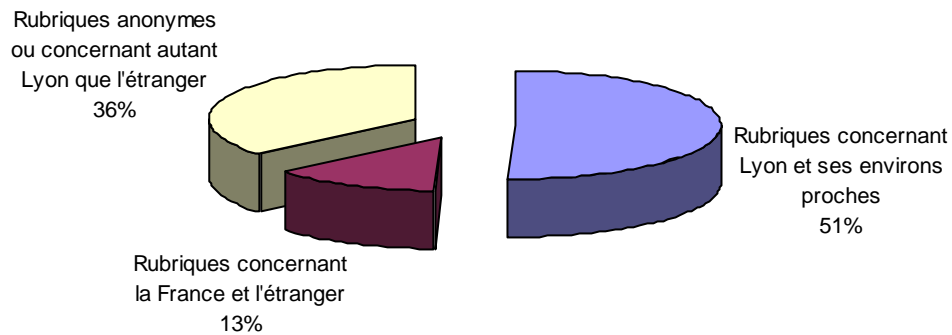
Rubriques anonymes ou concernant autant Lyon que l'étranger



La rubrique sur la bienfaisance traite uniquement, au cours de cette année, de l'Institut de bienfaisance pour les pauvres mères nourrices. Celui-ci est aussi le sujet de quelques courriers et de quelques vers publiés dans le journal.

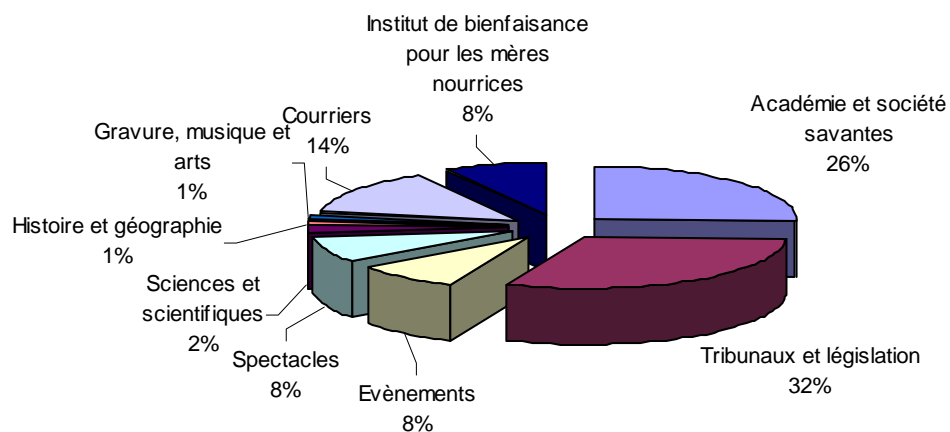
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1786

Le local dans le journal

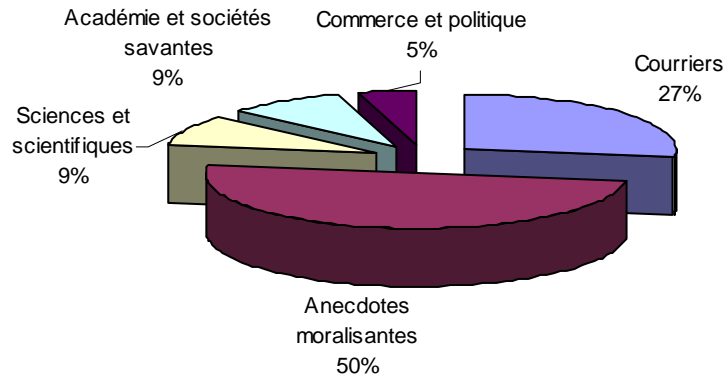


Lors de cette troisième année, la place importante du local se confirme dans le journal. La rubrique qui apparaît le plus est toujours celle concernant la prose et la poésie, suivent les rubriques judiciaires et celle concernant l'Académie et les sociétés savantes de Lyon.

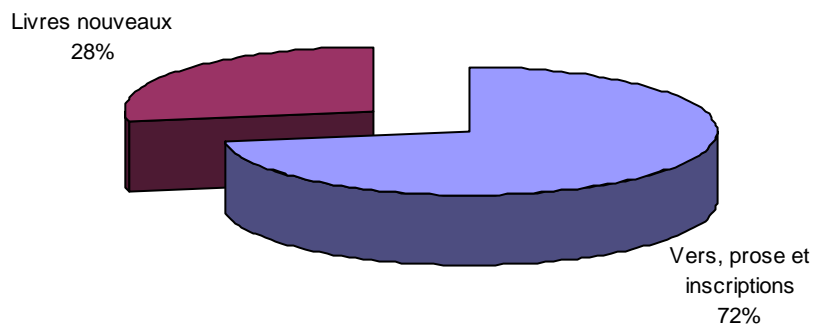
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubrique concernant la France et l'étranger



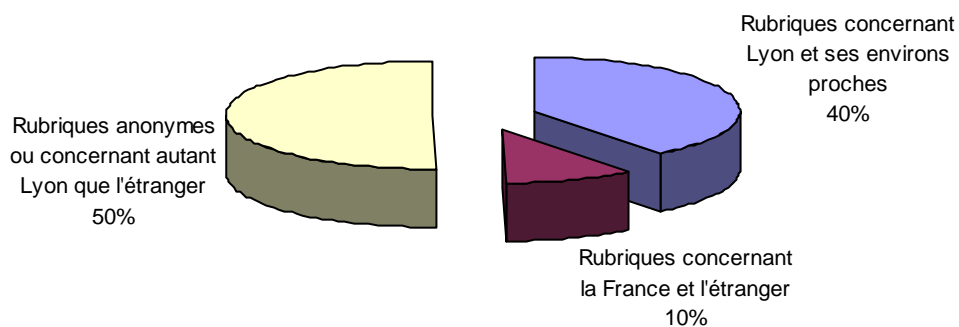
Rubriques anonymes ou concernant autant Lyon que l'étranger



Les anecdotes moralisantes sont de plus en plus nombreuses dans le journal, ce phénomène est peut-être à rapprocher des nombreux articles concernant l'Institut de bienfaisance pour les pauvres mères nourrices. Les courriers qui ne sont pas locaux concernent presque uniquement la publication de lettres venant d'Amérique de Monsieur Savary.

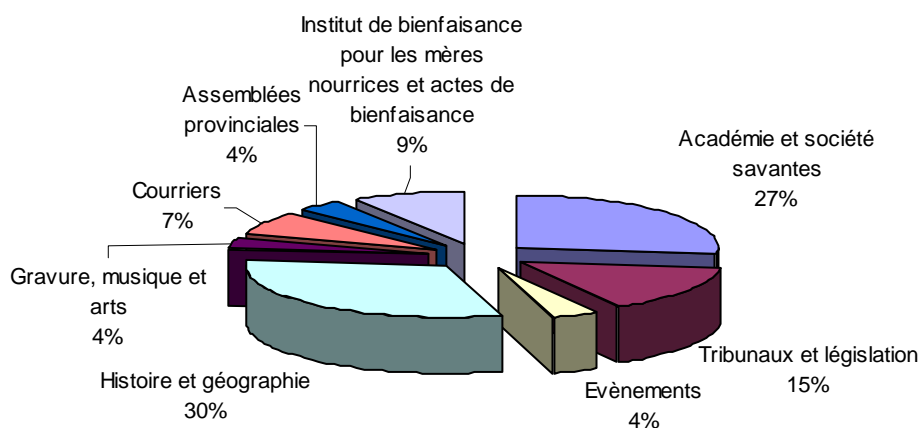
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1787

Le local dans le journal

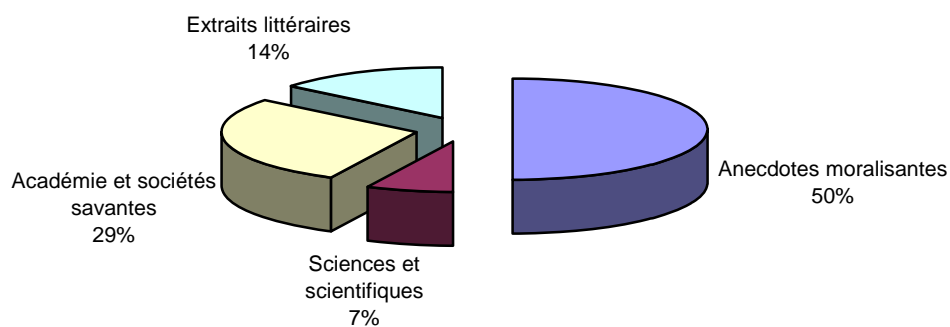


En 1787, la place du local est toujours très importante, cependant, la prose et la poésie sont presque autant présentes à elles seules que les rubriques concernant Lyon et ses environs. La place des rubriques littéraires est conséquente, le *Journal de Lyon* se veut un journal littéraire. Les deux rubriques les plus présentes dans le journal sont d'ailleurs celles-ci et, loin derrière, les « Livres nouveaux ».

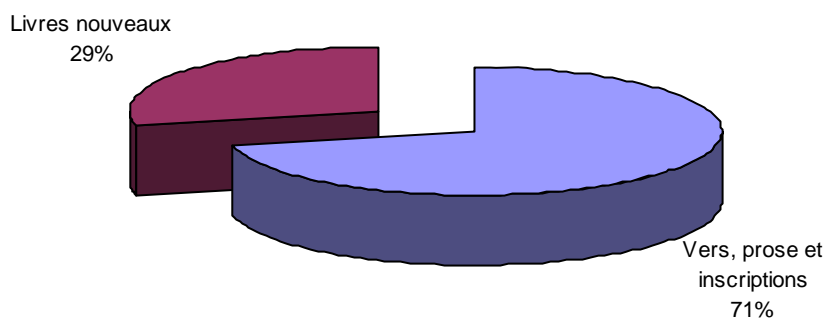
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubrique concernant le France et l'étranger



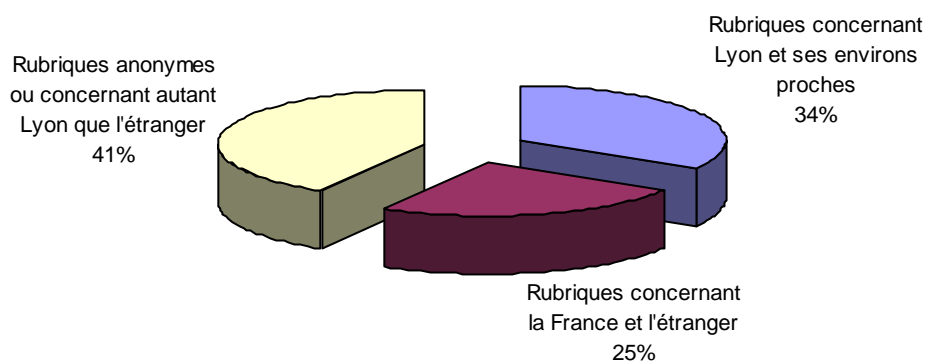
Rubriques anonymes ou concernant Lyon autant que l'étranger



La rubrique concernant l'histoire et la géographie locale est très présente dans ce volume du *Journal de Lyon*. Il s'agit surtout de la publication des « Recherches historiques sur les monuments et les anciens usages de la ville de Lyon » de l'abbé Gaudin. Une autre rubrique qui reste importante est celle sur l'Académie et les sociétés savantes locales. Le journal est, à cette époque, un journal littéraire et scientifique, représentatif des Lumières.

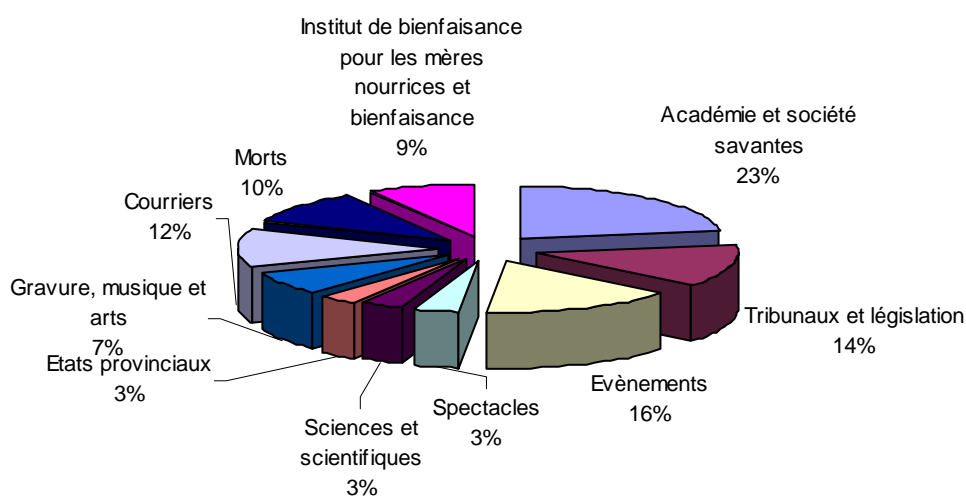
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1788

Le local dans le journal

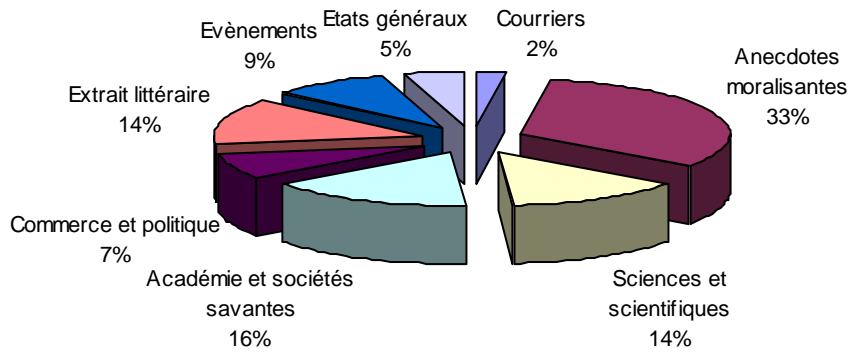


Ce cinquième volume annuel du *Journal de Lyon* est marqué par une place grandissante des rubriques concernant la France et l'étranger. Ceci est dû à la présence importante d'anecdotes moralisantes, souvent tirées d'autres périodiques de province et reproduites dans le *Journal de Lyon*. La place primordiale de la prose et de la poésie n'est pas remise en cause, de même que celle des « Livres nouveaux ».

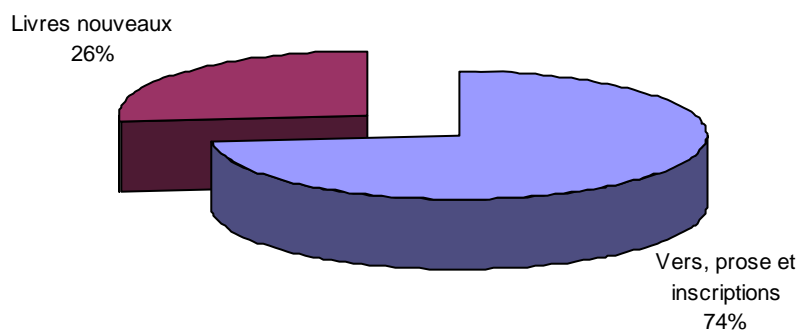
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



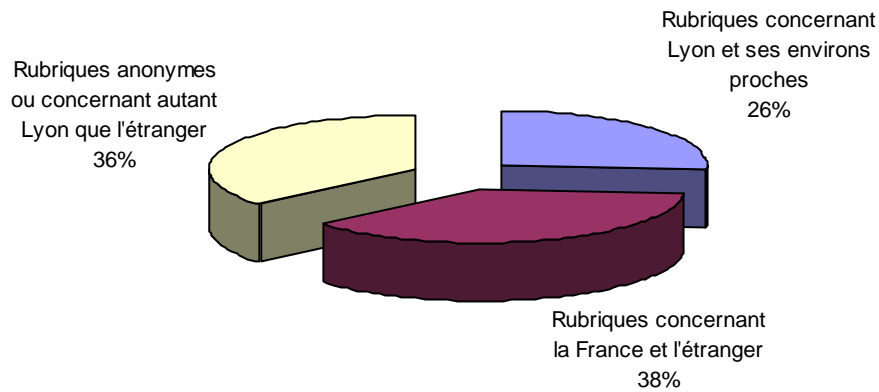
Rubriques anonymes ou concernant la France autant que l'étranger



Cette cinquième année de parution voit apparaître la rubrique signalant les décès, à la demande des lecteurs. L'apparition de la rubrique « Etats généraux » et de celle relatant la formation des Etats provinciaux ne doit pas passer inaperçue.

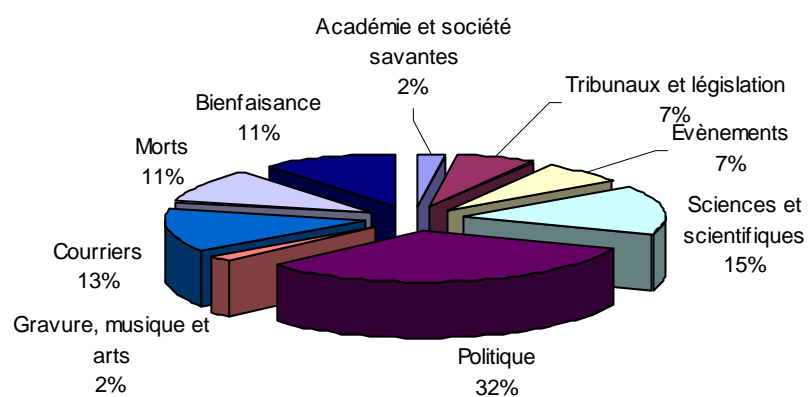
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1789

Le local dans le journal

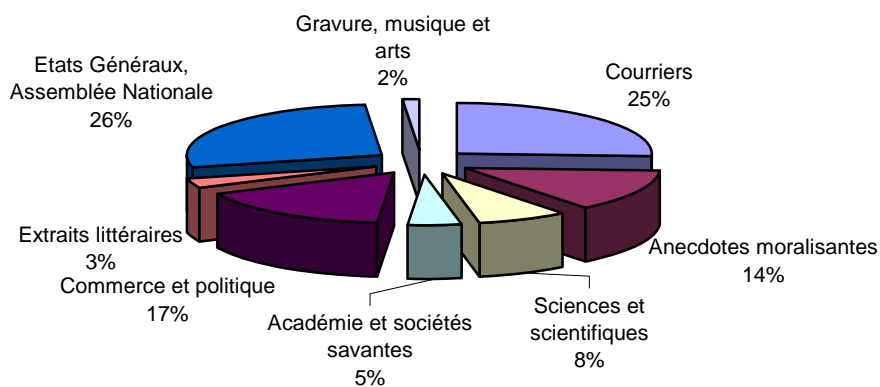


A partir de cette année 1789, le *Journal de Lyon* laisse une place grandissante aux événements nationaux, et politiques. La prose et la poésie sont encore les plus présents dans le journal, suivi de la rubrique « Etats Généraux » qui devient « Assemblée Nationale », du courrier autres que local et de la politique locale.

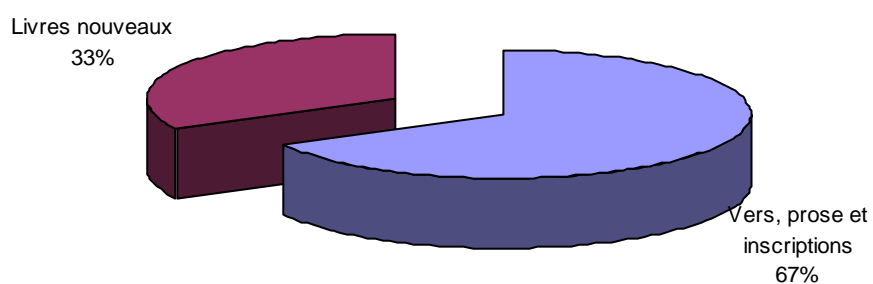
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



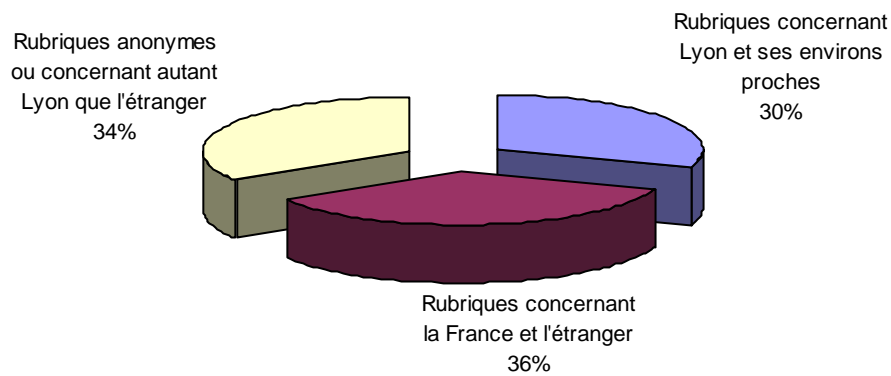
Rubriques anonymes ou concernant Lyon autant que l'étranger



La place de la politique est en fait plus importante que ce qui est montré par ces graphiques. Celle-ci est présente aussi bien dans les rubriques qui lui sont consacrées que dans les rubriques poétiques, dans le courrier ou dans les « Livres nouveaux ». Au niveau local, la politique concerne surtout les élections.

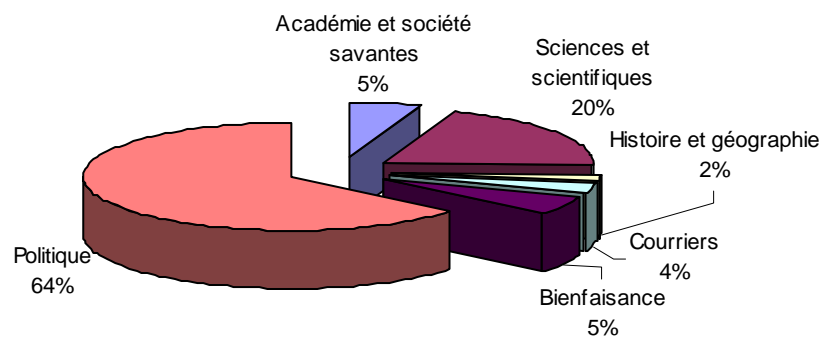
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1790

Le local dans le journal

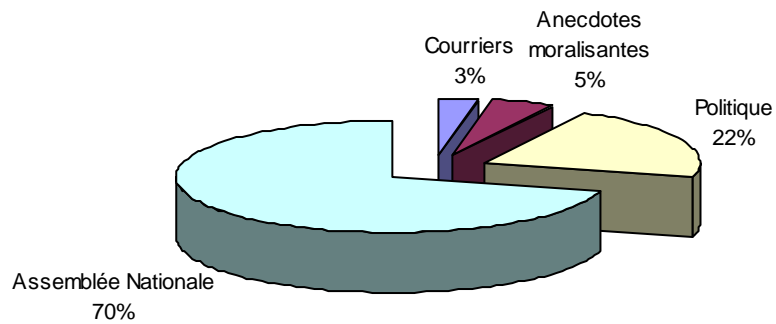


En 1790, la prose et la poésie sont toujours les plus présentes, juste devant la rubrique « Assemblée nationale », et devant les rubriques sur la bienfaisance. Les « Livres nouveaux » sont très peu présents, seulement neuf fois sur vingt-six numéros.

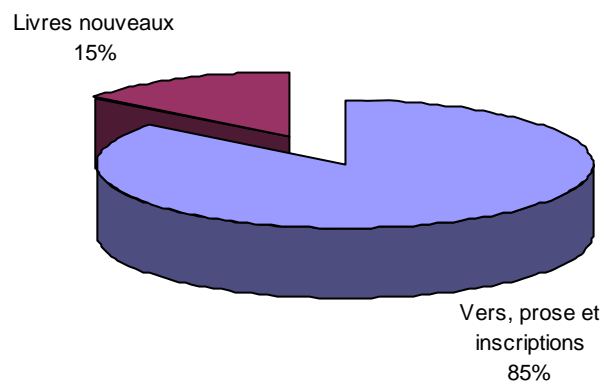
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



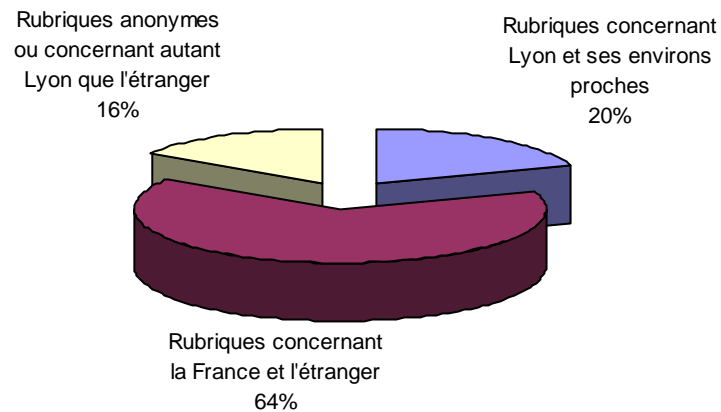
Rubriques anonymes ou concernant Lyon autant que l'étranger



La politique est très présente dans le journal, surtout au niveau national, mais aussi au niveau local. La rubrique évoquant la bienfaisance ne concerne plus uniquement l'Institut de bienfaisance pour les pauvres mères nourrices.

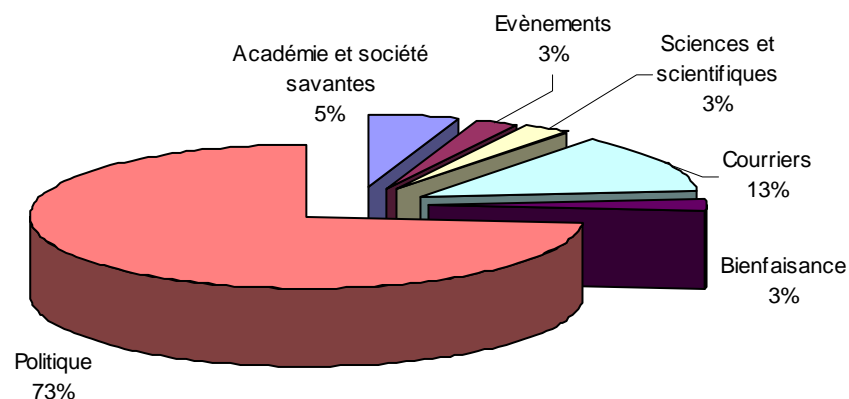
Les rubriques dans le *Journal de Lyon* en 1791

Le local dans le journal

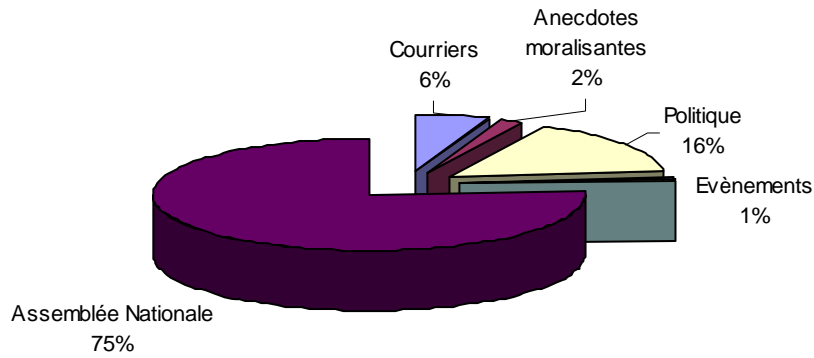


Ce dernier volume du *Journal de Lyon* est composé pour presque la moitié des rubriques, de celle nommée « Assemblée Nationale ». Plusieurs numéros, de plus en plus nombreux vers la fin du volume, ne sont composés que de cette rubrique. Les autres rubriques importantes sont celles évoquant la politique locale, puis celles concernant la poésie et la prose, et la politique nationale.

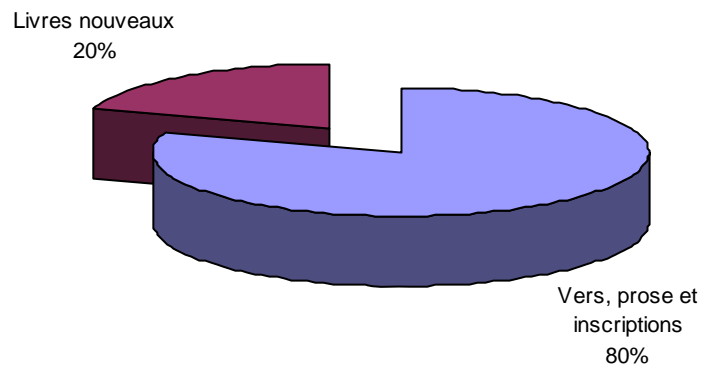
Rubriques concernant Lyon et ses environs proches



Rubriques concernant la France et l'étranger



Rubriques anonymes ou concernant Lyon autant que l'étranger



Le courrier évoque toujours beaucoup la politique, celle-ci est également souvent présente dans d'autres rubriques. La rubrique scientifique, au niveau local peut paraître importante, il s'agit en fait surtout d'observations scientifiques des températures. Les rubriques relatant les événements académiques et des sociétés savantes sont presque absentes de ce volume, ce qui est du à la place difficile de ces sociétés durant la période révolutionnaire.

Index des noms de personnes

- Almaury, Thomas p. 12.
- Baculard d'Arnaud,
Thomas-Marie de p. 46,
55.
- Ballanche, Pierre-Simon
p. 15.
- Barret, Jean-Marie p.15,
28.
- Basset p. 61.
- Beauharnais, Claude de
p. 38.
- Beauharnais, Marie Anne
Françoise de p. 37, 38,
43, 52.
- Beaumarchais, Pierre
Augustin Caron de p. 55,
62.
- Beaumer, Madame de p.
31.
- Bellanger, Claude p. 6.
- Bernuth p. 33.
- Boissy d'Anglas,
François-Antoine p. 52.
- Bret p. 54.
- Bricaire de la Dixmerie,
Nicolas p. 52.
- Brémond p. 29.
- Bruyset, Jean-Marie p.
37.
- Bruyset, Jean-Marie II p.
27, 37, 61, 68.
- Bruyset, Pierre-Marie
p.37.
- Bruyset-Ponthus Pierre
p. 37.
- Buynand des Echelles,
Joseph-François-Anne p.
37.
- Champagneux, Luc
Antoine p. 21, 23, 24.
- Chinard, Joseph p. 56.
- Cubières-Palmézeaux,
Michel de p. 38.
- Dacier p. 61.
- Dampierre p. 33.
- Dardois p. 40.
- Delamollière, Jean-
Baptiste p. 17, 36, 61.
- Delandine, Antoine-
François p. 25, 35, 42,
50.
- Delcher, Joseph Etienne
p. 67.
- Deschamps fils p. 61.
- Didot, François-Amboise
p. 7.
- Diestre p. 36.
- Dolet, Etienne p. 11, 56.
- Dorat, Claude-Joseph p.
31, 32, 38.
- Dugazon, Rose p. 55.
- Feyel, Gilles p. 9, 11.
- Forest, Catherine de la p.
30.
- Franklin p. 30.
- Framery, Etienne p. 33.
- Fréminville p. 54.
- Gatthey p.17.
- Gaudin, Jacques Maurice
p. 33, 36, 54, 56.
- Gensoul, Justin p. 32.
- Glocester, William Henri
de Hanovre duc de p. 55.
- Gryphe, Sébastien p.11.
- Gutenberg p. 7.
- Hersant, p. 29.
- Labrosse, Claude p. 16,
68.
- La Harpe, Jean-François
de p. 52.
- Laurens p. 26.
- Lemierre, Antoine-Marin
p. 30.
- Lémontey, Pierre-Edouard
p. 25, 33, 35, 39, 53.
- Lesguillon, Jean-Pierre
p. 32.
- Ligniel, Jean-Charles p.
29.
- Louis XVI p. 67.

Luneau de Boisjermain, Pierre-Joseph-François p. 33.

Mably, Gabriel Bonnot de p. 56.

Maisonneuve, Catherine-Michelle de p. 31.

Manzon, Jean p. 33.

Mathon de la Cour, Charles-Joseph p. 16, 17, 18, 20, 21, 30-34, 35, 36, 38, 40, 44, 45, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71.

Mathon de la Cour, Jacques p. 30.

Mercier, Louis-Sébastien p. 31, 32.

Mercier, lieutenant général p. 36.

Michaud p. 43.

Milan, Ferdinand archiduc de p. 55.

Millanois, Charles-François p. 29

Minazio p.12.

Mirabeau, Honoré Gabriel Riqueti, comte de p. 65.

Montesquieu, Charles de Secondat, baron de La Brède et de p. 67

Montgolfier, Etienne et Joseph de p. 55, 61.

Morellet, André p. 35.

Périsse p. 12.

Peyresc p. 35.

Peyzaret, Jacques p. 40.

Philippon de la Madeleine p. 52.

Pilâtre de Rozier, Jean-François p. 48.

Poulot, Dominique p. 49.

Princen, Marie-Emilie de p. 31.

Prusse, Henri de p. 55.

Relongues de la Louptières, Jean-Charles p.31.

Rey p. 61.

Ravier p. 61.

Regnard p. 12.

Robespierre, Maximilien de p. 35.

Roche, Aimé de la p. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 22, 26-29, 34, 36, 55, 59, 60, 61, 70, 71.

Roche, Aimé Vatar de la p. 29.

Roche, Aléonard de la p. 26.

Rochette, de la p. 61.

Roland de la Platière, Jean-Marie p. 24.

Rousseau, Jean-Jacques p. 23, 31.

Sartine, Antoine Raymond Juan Gualbert Gabriel de p. 33.

Sautreau de Marsy, Claude Sixte p. 31, 32.

Savary p. 43, 50.

Sgard, Jean p. 6.

Sozzi, Louis François de p. 34.

Stanhope, Charles p. 71.

Thorel de Campigneulles, Charles p. 31.

Tournes, Jean de p. 11, 36.

Valfray, Pierre III p. 27.

Vigée, Etienne p. 32.

Vingtrinier, Aimé p. 6, 35, 68, 69.

Villeroy, François-Louis, duc de p. 26, 27.

Vitet, Louis p. 54.

Voltaire p. 36, 52.

Sources et bibliographie

Sources

Le Journal de Lyon

- *Journal de Lyon ou Annonces et variétés littéraires, Pour servir de suite aux Petites Affiches de Lyon*, Lyon, Chez Aimé de la Roche, 1784 - 1786.
- *Journal de Lyon ou Annonces et variétés littéraires, Concernant la ville de Lyon et les provinces voisines*, Lyon, Chez Aimé de la Roche, 1786 - 5 septembre 1787.
- *Journal de Lyon et des Provinces De la Généralité*, Lyon, Chez Aimé de le Roche, 5 septembre 1787 - 7 janvier 1790.
- *Journal de Lyon et des Provinces Voisines*, Lyon, Chez Aimé de le Roche, 7 janvier 1790 - 21 juillet 1790.
- *Journal de Lyon et du département de Rhône et Loire*, Lyon, Chez Aimé de le Roche, 21 juillet 1790 - 12 juillet 1792 ?

Autres sources

- Boucharlat, *Epître à Mathon de la Cour lue dans la séance publique de l'académie de Lyon du 13 septembre 1827*, Lyon, Imprimerie de J.-M. Barret, 1827.
- Delandine, Antoine-François, *Couronnes académiques, ou Recueil des Prix proposés par les Sociétés Savantes, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des Concurrents distingués, des Auteurs qui ont écrit sur les même sujets, le titre et le lieu de l'impression de leurs Ouvrages*, Paris, Cuchet, 1787.

- *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, Lyon, Bureau d'adresse, Chez Aimé de la Roche, janvier 1750 - 1821 ?
- *Courier de Lyon*, Lyon, Chez Aimé de la Roche, 1^{er} septembre 1789 - Février 1791.
- *Le Glaneur, feuille de quinzaine*, Lyon, Aimé de la Roche, 15 janvier 1772 - 15 janvier 1774.

Bibliographie

Ouvrages sur le siècle des Lumières

- Benoît, Bruno (dir.), *Ville et Révolution française*, Actes du Colloque international de Lyon, mars 1993, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994.
- Mornet, Daniel, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française (1715-1787)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1933.
- Poulot, Dominique, *Les Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Lyon et le siècle des Lumières

- Benoît, Bruno et Saussac, Roland, *Guide historique de la Révolution à Lyon 1789-1799*, Lyon, Editions de Trevoux, 1988.
- Gutton, Pierre, *La société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon 1534 – 1789*, Lyon, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1970.
- Trenard, Louis, *Lyon de l'Encyclopédisme au Prérromantisme*, Tome premier, *La philosophie des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958 (Collection des cahiers d'histoire).

Ouvrages généraux sur la presse et l'édition

- Bellanger, Claude (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Tome premier, *Des origines à 1814*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.
- Bertaud, Jean-Paul, *La Presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon I^{er}*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2000.

- Feyel, Gilles, *La Presse en France des origines à 1944 : Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A., 1999.
- Martin, Henri-Jean et Chartier Roger, *Histoire de l'édition française : Le livre triomphant 1660 - 1830*, Paris, Promodis - Centre National des Lettres, vol.2, 1984.

La presse pendant le siècle des Lumières

- Bourez, Marie-Thérèse et Sgard, Jean, 1788, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé*, Sgard, Jean (dir.), Paris, A l'enseigne de l'arbre verdoyant, 1986, tome 2, p.280-298.
- Feyel, Gilles, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.
- Gilot M., « Les lumières au jour le jour », dans *Histoire de France à travers les journaux du temps passé*, Jean Sgard (dir.), Paris, A l'enseigne de l'arbre verdoyant, 1986, tome 2, p.249-280.
- Hatin, Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publié ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publique*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, 1866.
- Labrosse, Claude et Retat, Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire 1789*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.
- Manevy, Alain, *Les Journalistes de la liberté et la naissance de l'opinion 1789-1793 : Récit-essai sur les risques d'écrire*, Paris, Editions Grasset & Fasquelle, 1989.
- Retat, Pierre (textes présentés par), *La Révolution du journal : 1788-1794*, Paris, Editions du Centre National de la recherche Scientifique, 1989.

- Retat, Pierre, *Les Journaux de 1789 : Bibliographie critique*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1988.
- Sgard, Jean, *Bibliographie de la presse classique (1600-1789)*, Genève, Slatkine, 1984.
- Walton, Charles, « La liberté de la presse dans les cahiers de doléances de 1789 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 53-1, 2006, p.63-87.
- *The Press in the French Revolution*, Colloque de Haïfa (16-18 mai 1988), Oxford, The Voltaire Foundation at the Tayler Institution, 1991.

La presse lyonnaise et provinciale

- Duranton, Henri, *Catalogue des périodiques antérieurs à 1800 conservés à la bibliothèque municipale de Lyon*, Lyon, 1976.
- Feyel, Gilles, « La presse provinciale au XVIII^{ème} siècle : géographie d'une nouvelle fonction urbaine » dans *La ville et l'innovation : relais et réseaux de diffusion en Europe XIV^{ème}-XIX^{ème} siècles*, Hoock, Jorgen et Lepetit, Bernard (dir.), Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1987, p.89-111.
- Feyel, Gilles, « La presse provinciale au XVIII^{ème} siècle : géographie d'un réseau », *Revue historique*, CCLXXII, 1984, p. 353-374.
- Gough, Hugh, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciales 1789-1799 », *Annales de la Revolution Française*, 271, 1988, p.247-253.
- Roche, Daniel, *Le siècle des lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978.

- Sgard, Jean (dir.), *La presse provinciale au XVIIIème siècle*, Grenoble, Centre de Recherches sur les Sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1983.
- Vingtrinier, Aimé, *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, Adiren Storck, 1894.
- Vingtrinier, Aimé, *Histoire des journaux de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours, Première partie : de 1677 à 1814*, Lyon, Auguste Brun, 1852.

Le Journal de Lyon

- Ben-Messaoud, Samy, « Journal de Lyon, ou Annonces et variétés littéraires, 1784-1792 » dans *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution 1789-1799*, Tome premier, *La presse départementale*, Feyel Gilles (dir.), Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIème siècle, 2005.
- Labrosse, Claude, « Journal de Lyon (1784-1792 ?) » dans *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Sgard Jean (dir.), Paris, Universitas, 1991, p. 604-606.
- Loche, Michel, « Le Journal de Lyon », *Journaux imprimés à Lyon (1633-1794)*, 229, 1968, p.10-12.

Imprimeurs et hommes de lettres autour du Journal de Lyon

- Bregnot Du Lut et Pericaud aîné, *Biographie lyonnaise : catalogue des lyonnais dignes de mémoire*, Lyon, Société littéraire de Lyon, 1839.
- Dantas, Serge, *La Franc-maçonnerie lyonnaise au XVIIIème siècle, à travers l'exemple de Mathon de la Cour, un frère parmi les élites urbaines*, Lyon, 2000.
- Dumont, Nelly, *Aimé Delaroche : Imprimeur lyonnais du XVIIIème siècle et la presse locale*, Villeurbanne, 1982.

- Duranton, Henri, « Delaroche, Aimé (1720-1801) » dans *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, Sgard, Jean (dir.), Grenoble, Université des Langues et des Lettres, 1983, p. 284-286.

- Favre, Robert, « Mathon de la Cour, Charles (1738-1793) » dans *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, Sgard Jean (dir.), Grenoble, Université des Langues et des Lettres, 1983, p. 693-695.

- Feuga, Paul, *Luc-Antoine Champagneux ou le destin d'un rolandin fidèle. Bourgoin - Lyon - Paris (1744 – 1807)*, Lyon, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 1991.

- Mellot, Jean-Dominique et Queval, Elisabeth, *Répertoire d'imprimeurs-libraires : XVIème-XVIIIème siècle : état en 1995*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1997.

Résumé :

Le *Journal de Lyon* est un périodique de province de la fin de l'Ancien Régime qui dure jusqu'en 1791-1792. Ce mémoire s'attache à montrer de quelle manière il occupe une place particulière dans le milieu de la presse locale lyonnaise, comment il est ancré dans un cercle de lettrés lyonnais, et la façon dont il est représentatif de l'esprit des Lumières. Les premières années de la Révolution eurent des conséquences importantes sur lui.

Mots clés :

Presse de la fin du XVIIIe siècle, presse provinciale et locale, périodique lyonnais, Révolution de 1789 et liberté de la presse à Lyon.